

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

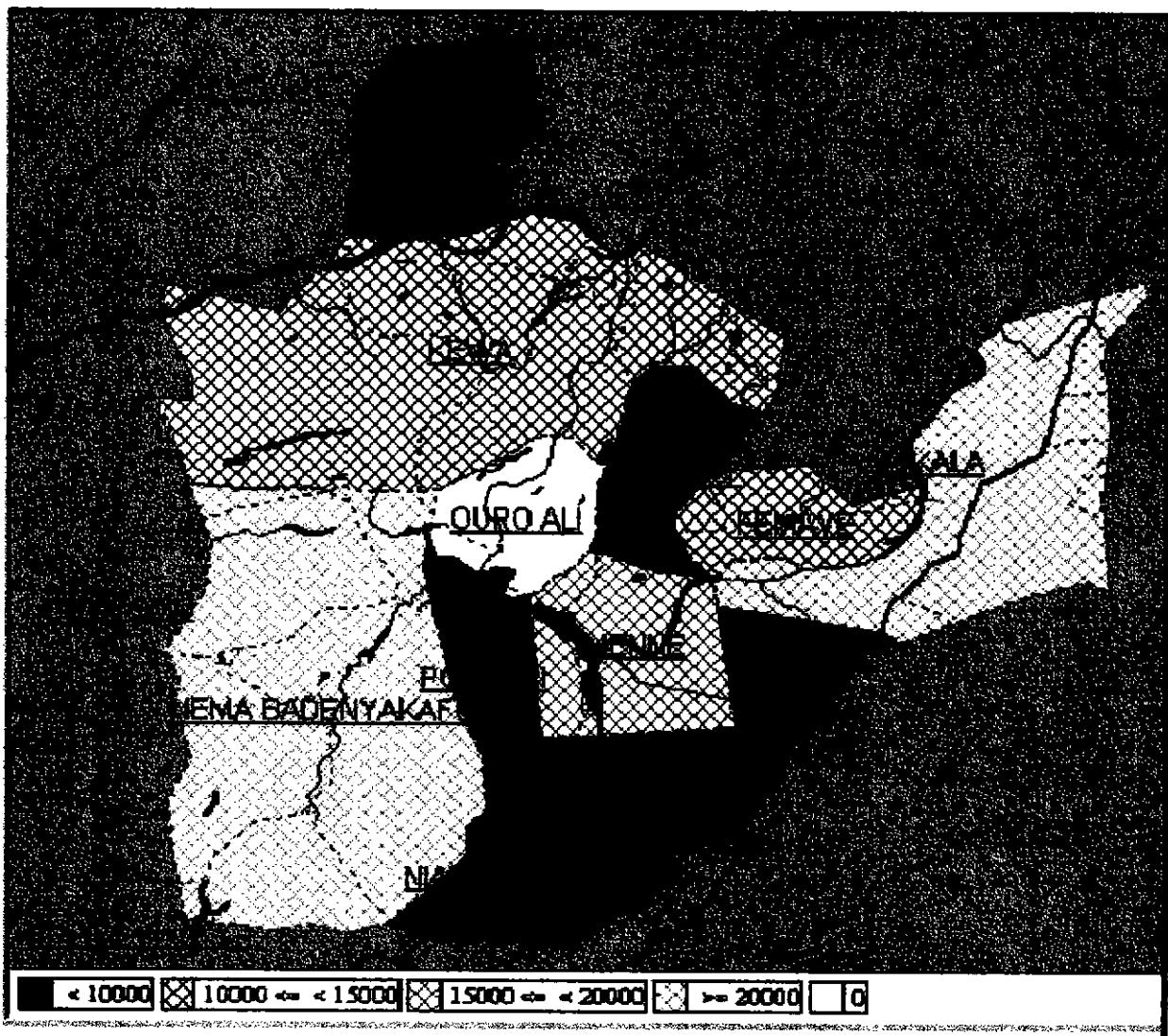
ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI

B.P. 16 – Sévaré – Tel/FAX : 2.420.155.

COOPERATION MALI/UNICEF

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**PLAN DE DEVELOPPEMENT EDUCATIF
REACTUALISE
DU CERCLE DE DJENNE**



Diagnostic 2003/2004

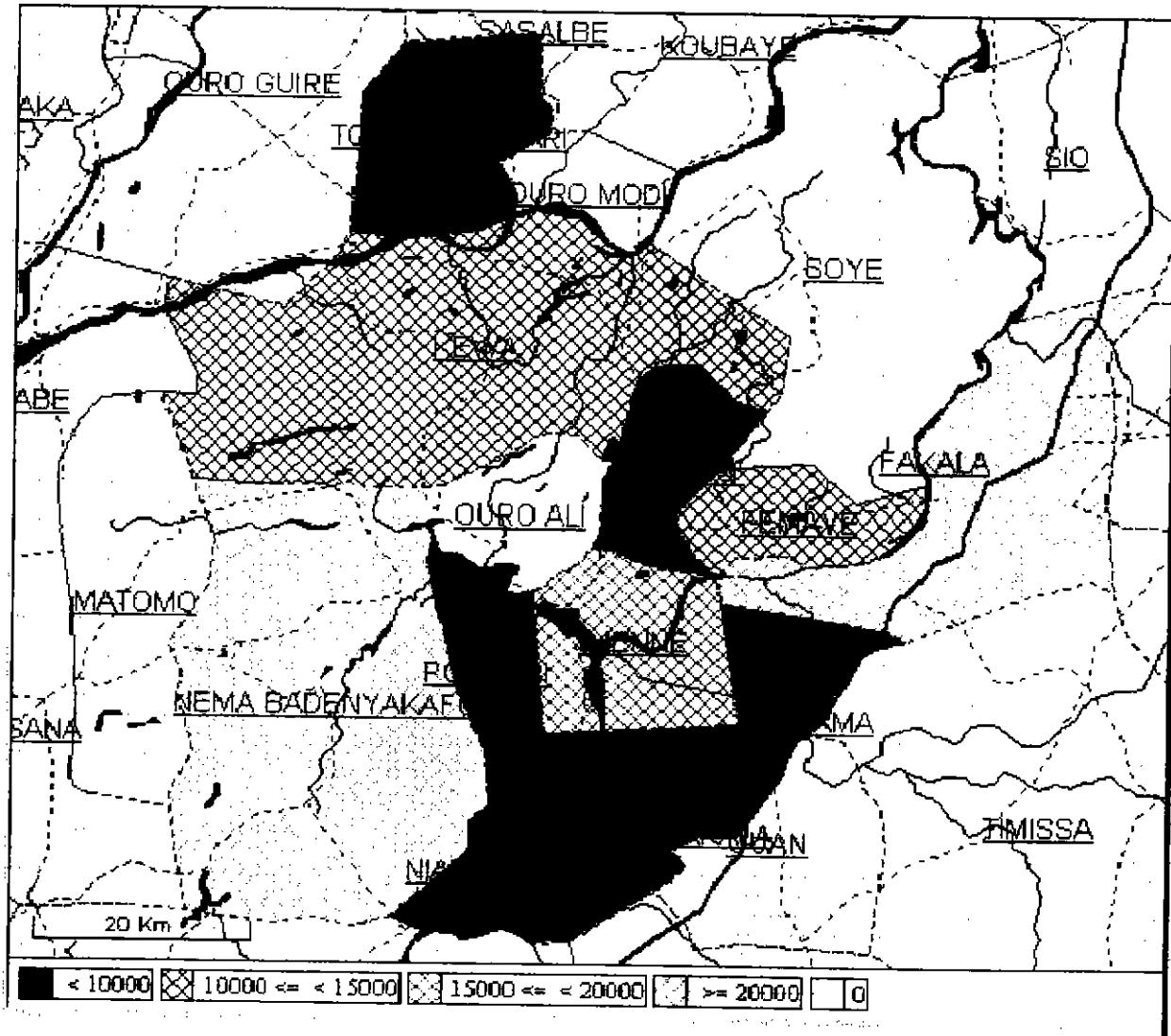
Décembre 2004

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI
B.P. 16 – Sévaré – Tél/FAX : 2.420.155.

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

COOPERATION MALI/UNICEF

PLAN DE DEVELOPPEMENT EDUCATIF REACTUALISE DU CERCLE DE DJENNE



Diagnostic 2003/2004

Décembre 2004

SOMMAIRE

	Pages
SIGLES ET ABREVIATIONS	
PREMIERE PARTIE : DIAGNOSTIC DU SYSTEME EDUCATIF	
I – INTRODUCTION.....	1
1.1. Contexte et utilité du diagnostic dans le cadre du PRODEC.....	2
1.2. Méthodologie.....	2
1.3. Structure du diagnostic.....	3
II – LES CARACTERISTIQUES DU CERCLE DE DJENNE	4
A – CARACTERISTIQUES GENERALES.....	4
A.1 – Situation géographique.....	4
Carte 1 : Limites géographiques du cercle de Djenné	5
A.2 – Le climat.....	6
A.3 – L'hydrographie.....	6
A.4 – Les données démographiques	6
Tableau 1 : Cercle de Djenné : Population et taux d'accroissement annuel moyen par commune	7
A.5 – La division politique et administrative en vigueur.....	7
Carte 2 : Délimitations géographiques des communes.....	8
Tableau 2 : population et nombre de villages par commune en 2002	9
A.6 – Principales activités économiques et sociales	9
A.7 – Le réseau de communication	10

B – INFORMATIONS SUR LE SYSTEME EDUCATIF	10
B.1 - Orientations générales du système éducatif au Mali	10
Organigramme 1 : Structure du système éducatif malien avant la réforme	11
Organigramme 2 : Structure du système éducatif malien selon la réforme	12
B.2 - L'administration du système éducatif	13
Organigramme 3 : Structure de l'Académie d'enseignement de Mopti	14
Organigramme 4 : Structure de l'Académie d'enseignement de Douentza	15
B.3 – Le réseau scolaire dans le cercle de Djenné	18
Tableau 3 : Répartition des écoles de Djenné par commune	19
III – L'ETAT DU SYSTEME EDUCATIF DANS LE CERCLE DE DJENNE	21
A – LA COUVERTURE DU SYSTEME EDUCATIF	21
A.1 – L'admission en première année d'études	21
Tableau 4 : Cercle de Djenné : Taux apparent d'admission, taux d'admission des enfants de 6 ans, taux brut et net de scolarisation par commune en 2004	22
A.2 – Les taux de scolarisation	23
A.3 – Les taux de transition 6^{ème}/7^{ème}	23
B – LA QUALITE DU SYSTEME EDUCATIF	24
B.1 – Les manuels scolaires	24
Tableau 5 : Cercle de Djenné : Manuels scolaires disponibles en 2004 pour la lecture et le calcul	24
B.2 – Les caractéristiques du personnel enseignant dans le cercle de Djenné	25
D – L'ETAT DES ESPACES EDUCATIFS	26

E – LE RENDEMENT INTERNE	26
Tableau 6 : Enseignement Fondamental 1 : Taux de flux observés entre les années scolaires 2002/03 et 2003/04.....	26
F - PRINCIPAUX PROBLEMES DE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME EDUCATIF DANS LE CERCLE DE DJENNE	27
Identification des facteurs selon les niveaux de causalité de chaque problème	27
Problème 1 : Accès insuffisant au système éducatif	27
Problème 2 : Faible qualité du système éducatif	28
Problème 3 : Environnement interne et externe de l’école peu propice.....	29
Problème 4 : Problème d’équité entre garçons et filles	29
IV – LES ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF	30
Tableau 8 : Aspirations des acteurs du système éducatif	31
DEUXIEME PARTIE : - CADRE STRATEGIQUE ET SCENARIOS D’EVOLUTION DU SYSTEME	42
I – CADRE STRATEGIQUE	43
OBJECTIF SUPERIEUR 1 : QUALITE DU SYSTEME EDUCATIF AMELIOREE	44
OBJECTIF SUPERIEUR 2 : EFFICACITE DU SYSTEME EDUCATIF RENFORCEE.....	56
OBJECTIF SUPERIEUR 3 : ACCES AU SYSTEME EDUCATIF ETENDU.....	63
OBJECTIF SUPERIEUR 4 : EQUITE DANS LE SYSTEME EDUCATIF ASSUREE	68

II - PROGRAMMES ET PROJETS RELATIFS A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT EDUCATIF DU CERCLE DE DJENNE	72
Tableau 9 : COUTS ESTIMATIFS DES PROGRAMMES ET PROJETS DU PDE	73
DETAIL DU COUT ESTIMATIF DES PROGRAMMES ET PROJETS	74
III – ADAPTATION DES OBJECTIFS QUANTITATIFS NATIONAUX DE SCOLARISATION A LA SITUATION DU CERCLE DE DJENNE	77
Tableau 10 : Cercle de Djenné : Objectifs de scolarisation par commune	77
IV – SCENARIOS D'EVOLUTION DU SYSTEME EDUCATIF.	
4.1. Scénario 1 : Stabilité des taux de flux et du taux apparent d'admission	78
4.2. Scénario 2 : Amélioration des taux de flux et du taux apparent d'admission par commune	78
Tableau 11 : Scénario 1 : Taux de flux observés dans les différentes communes du cercle	79
Tableau 12 : Scénario 1 : Stabilité des taux de flux. Evolution des effectifs-élèves et des TBS correspondants	80
Tableau 13 : Scénario 2 : Taux de flux observés dans les différentes communes du cercle	81
Tableau 14 : Scénario 2 : Stabilité des taux de flux. Evolution des effectifs-élèves et des TBS correspondants	82
Mesures d'accompagnement liées à la mise en œuvre du scénario 2	83
1. L'organisation de cours de rattrapage	83
2. Formation/Recrutement des enseignants	83
3. Dotation des écoles en matériels didactiques et en manuels scolaires	83
4. Renforcement de la mobilisation communautaire	83
5. Création de centres communautaires d'encadrement de la petite enfance	84

6. CED et Centres d'apprentissage féminin	84
7. Entretien/réparation des mobiliers scolaires	84
8. Appui aux collectivités décentralisées	84
9. Dotation des écoles en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires essentiels	84
Tableau 15 : Besoins annuels en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires par commune	85
Tableau 16 : Nombre de salles de classe à construire et de maîtres à recruter de 2004 à 2010 par commune (Ratios de 60 élèves/maître et par salle de classe à partir de la rentrée scolaire 2004-2005)	97
V – LES AIRES DE RECRUTEMENT	98
Tableau 17 : COMPOSITION DES AIRES DE RECRUTEMENT DU FONDAMENTAL 1	100
Tableau 18 : Evolution possible des effectifs-élèves du Fondamental 2 par commune: Cercle de Djenné	112
Cartes de localisation des écoles par commune	113
ANNEXES.....	125 - 140

SIGLES ET ABREVIATIONS

AE: Académie d'enseignement.

APE : Association de parents d'élèves.

ASACO : Association de santé communautaire.

CAP : Centre d'animation pédagogique.

CP : Conseiller pédagogique.

CreP : Comité régional de suivi et d'évaluation du PRODEC.

CROCEP : Comité régional d'orientation, de coordination et d'évaluation du PRODESS.

CFEPCEF: Certificat de fin d'études de premier cycle de l'Enseignement fondamental.

DAE: Directeur d'académie.

DCAP: Directeur de CAP.

DEF: Diplôme d'Enseignement fondamental.

DNSI: Direction nationale des statistiques et de l'informatique.

ECM: Education civique et morale.

EPS: Education physique et sportive.

FENAPEM: Federation nationale des Associations de parents d'élèves.

IFM: Institut de formation des maîtres.

ONG: Organisation non gouvernementale.

P.O: Plan d'opérations.

PTF: Partenaires Techniques et Financiers.

PRODEC: Programme décennal de développement de l'éducation.

PDEC: Plan de développement éducatif de cercle.

RGPH: Recensement general de la population et de l'habitat.

TAD: Taux apparent d'admission.

TAD 7: Taux apparent d'admission des enfants de 7 ans.

TBS: Taux brut de scolarisation.

TNS: Taux net de scolarisation.

TS 7: Taux de scolarisation pour les enfants de 7 ans (ou par age spécifique ...).

UNESCO: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance.

PREMIERE PARTIE : RAPPORT DE DIAGNOSTIC.

I - INTRODUCTION

1.1. Contexte et utilité du diagnostic dans le cadre du PRODEC.

Ce rapport est le résultat d'une enquête qui s'est déroulée dans l'ensemble du cercle de Djenné.

Il s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Programme Décennal de Développement de l'Education (PRODEC 1998-2008), à travers lequel le Mali a opté pour une gestion décentralisée de l'éducation, en privilégiant le partenariat avec tous les acteurs du Système éducatif.

Ce diagnostic a pour objectifs de :

- présenter l'état du système éducatif dans le cercle de Djenné, en faisant ressortir les disparités existant entre garçons et filles, entre les communes et les villages du cercle ;
- recueillir les aspirations des acteurs du système éducatif dans le cercle de Djenné ;
- identifier les problèmes-clés du système éducatif dans le cercle, en vue d'en discuter avec les responsables des services publics et des communautés, permettant ainsi de dégager des axes d'orientation pour le Plan de développement éducatif du cercle de Djenné ;
- déterminer des indicateurs permettant de régionaliser les indicateurs nationaux du PRODEC aux niveaux régional, local (de cercle), communal et des villages.

1.2. Méthodologie.

L'enquête a été réalisée suite à un atelier de présentation et d'explication des supports de Djenné Djenné

Les supports d'enquêtes utilisés sont :

- un questionnaire sur les écoles comportant aussi bien des informations sur les effectifs-élèves par sexe, que des informations sur l'accès, l'accessibilité, la qualité du système éducatif vue sous l'angle de l'efficacité interne et de la disponibilité de manuels scolaires et de matériels didactiques, ainsi que de la provenance des élèves en vue de déterminer les aires de recrutement et les taux de couverture par localité ;
- un questionnaire sur le personnel enseignant comportant les différentes caractéristiques des enseignants du cercle de Bandiagara au moment de l'enquête ;
- et un guide d'entretien avec les différents acteurs du système éducatif, pour le recueil de leurs points de vue sur le fonctionnement du système éducatif.

Les questionnaires sur les écoles et les questionnaires sur le personnel enseignant ont été accompagnés de notices de remplissage, en vue de faciliter la compréhension des membres des équipes d'enquêtes et des Directeurs d'écoles.

Les enquêtes ont été menées dans toutes les communes du cercle de Djenné, principalement dans les localités d'implantation des écoles du cercle. Elles ont porté sur les premier et second cycles de l'enseignement fondamental.

Les informations sur le préscolaire et l'éducation non-formelle n'ont pas systématiquement été collectées pendant les enquêtes, compte tenu d'une part de la rareté des centres préscolaires dans le cercle, et d'autre part de la difficulté à obtenir des données de qualité sur le non-formel. Néanmoins, le nombre de centres préscolaires et de centres d'alphabétisation a été communiqué par le Centre d'animation pédagogique.

Les principales difficultés rencontrées pendant le diagnostic sont :

- le nombre réduit des conseillers pédagogiques impliqués dans les travaux de diagnostic (3 conseillers pour l'ensemble du cercle) ;
- l'absence de cadres formés à l'utilisation de l'outil informatique.

1.3. Structure du diagnostic.

Ce diagnostic constitue la première phase du processus d'élaboration du Plan de Développement Educatif du cercle de Djenné.

Il comprend trois parties essentielles, à savoir :

- les caractéristiques du cercle de Djenné ;
- l'état du système éducatif dans le cercle ;
- et les aspirations des acteurs du Système éducatif.

La première partie présente de manière succincte les caractéristiques géographiques et scolaires du cercle de Djenné .

Dans la deuxième partie, le Système éducatif est analysé à travers des indicateurs d'accessibilité, d'accès, de qualité et d'efficacité (rendement interne). Cette analyse par indicateur a été faite à partir d'une répartition des communes de Djenné en zones homogènes.

La troisième partie présente les conclusions d'une consultation élargie menée auprès des acteurs du Système éducatif (suite à l'application du guide d'entretien), dans 84 localités abritant toutes les écoles du cercle.

II – LES CARACTERISTIQUES DU CERCLE DE DJENNE.

A – CARACTERISTIQUES GENERALES.

A.1 – Situation géographique.

Avec une superficie d'environ 4 600 Km², le cercle de Djenné est situé dans le delta intérieur du fleuve Niger. Seulement 25% de la superficie du cercle se trouve en dehors du delta (en zone exondée).

Le cercle de Djenné est limité :

- au Nord par les cercles de Ténenkou et de Mopti;
- au Sud par les cercles de Tominian et de San dans la région de Ségou;
- au l'Est par les cercles de Bandiagara et de Tominian ;
- et à l'Ouest par les cercles de Ténenkou et de Macina (Région de Ségou).

CERCLE DJENNE

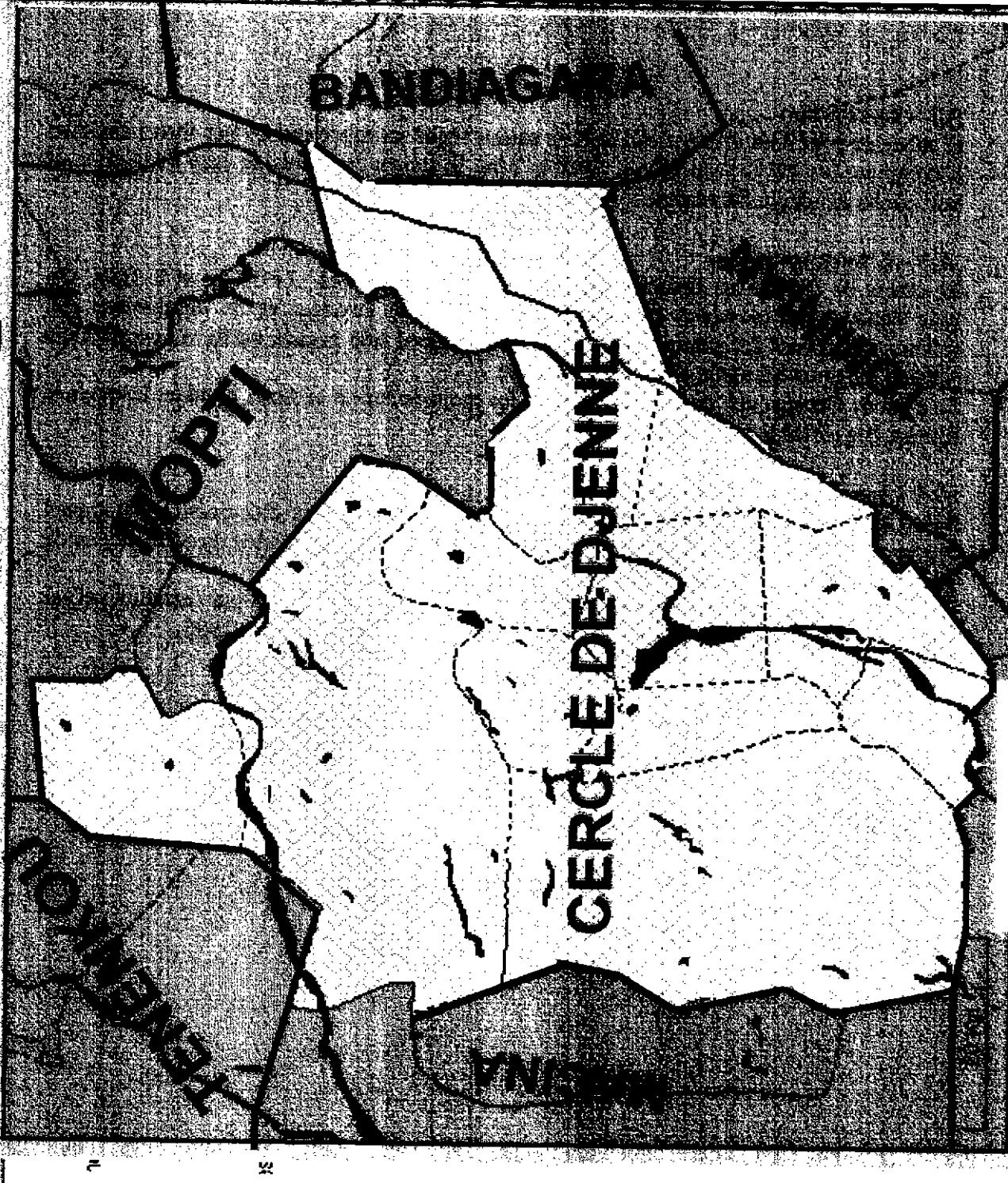
DIEU

9

MOPTI

1024 *Friendship*

LIMITES GEOGRAPHIQUES



SAN
S2

• 500

$$n = 2500$$

A.2 – Le climat.

L'année se subdivise en trois saisons : la saison sèche marquée par de très fortes chaleurs (atteignant les 45° à l'ombre) en Avril et Mai, la saison de pluies de Juin à Octobre, et une saison froide de Novembre à Mars.

A.3 – L'hydrographie.

Le cercle de Djenné est desservi par deux principaux fleuves : Le Niger et le Bani. On note également l'existence de nombreuses mares, de cuvettes et de dépressions qui retiennent pendant longtemps l'eau de pluie, inondant une grande partie du cercle dans l'année, notamment après la saison pluvieuse.

La période des grandes crues se situe entre les mois de Juillet et Août, pendant lesquels la plupart des pistes rurales sont impraticables.

A.4 – Les données démographiques.

Selon les derniers recensements réalisés en 1987 et 1997, le taux d'accroissement annuel moyen de la population de Djenné est de 1,66%, légèrement au dessus du taux moyen de la région de Mopti qui est de 0,04%.

Le tableau suivant présente la répartition de la population de Djenné par commune et les taux d'accroissement annuels moyens observés dans la période 1987 – 1998.

Tableau 1 . Population et taux d'accroissement annuel moyen par commune.

Cercle de Djenné

Communes	Population		Taux d'accroissement annuel moyen
	1987	1998	
1. Dandougou Fakala	6614	7310	0,91%
2. Derrari	5413	5771	0,58%
3. Fakala	20137	25177	2,05%
4. Femaye	10116	13043	2,34%
5. Kewa	12836	13835	0,68%
6. Madiama	5079	8338	4,61%
7. Nema Badenyakafo	24146	33619	3,05%
8. Nianganarié	3907	3863	-0,10%
9. Ouro Ali	7938	8261	0,36%
10. Pondori	5648	7236	2,28%
11. Togue Mourrari	8606	7902	-0,77%
12. Djenné Urbain	16851	18263	0,73%
Ensemble du cercle	127291	152618	1,66%
REGION MOPTI	1502320	1508934	0,04%

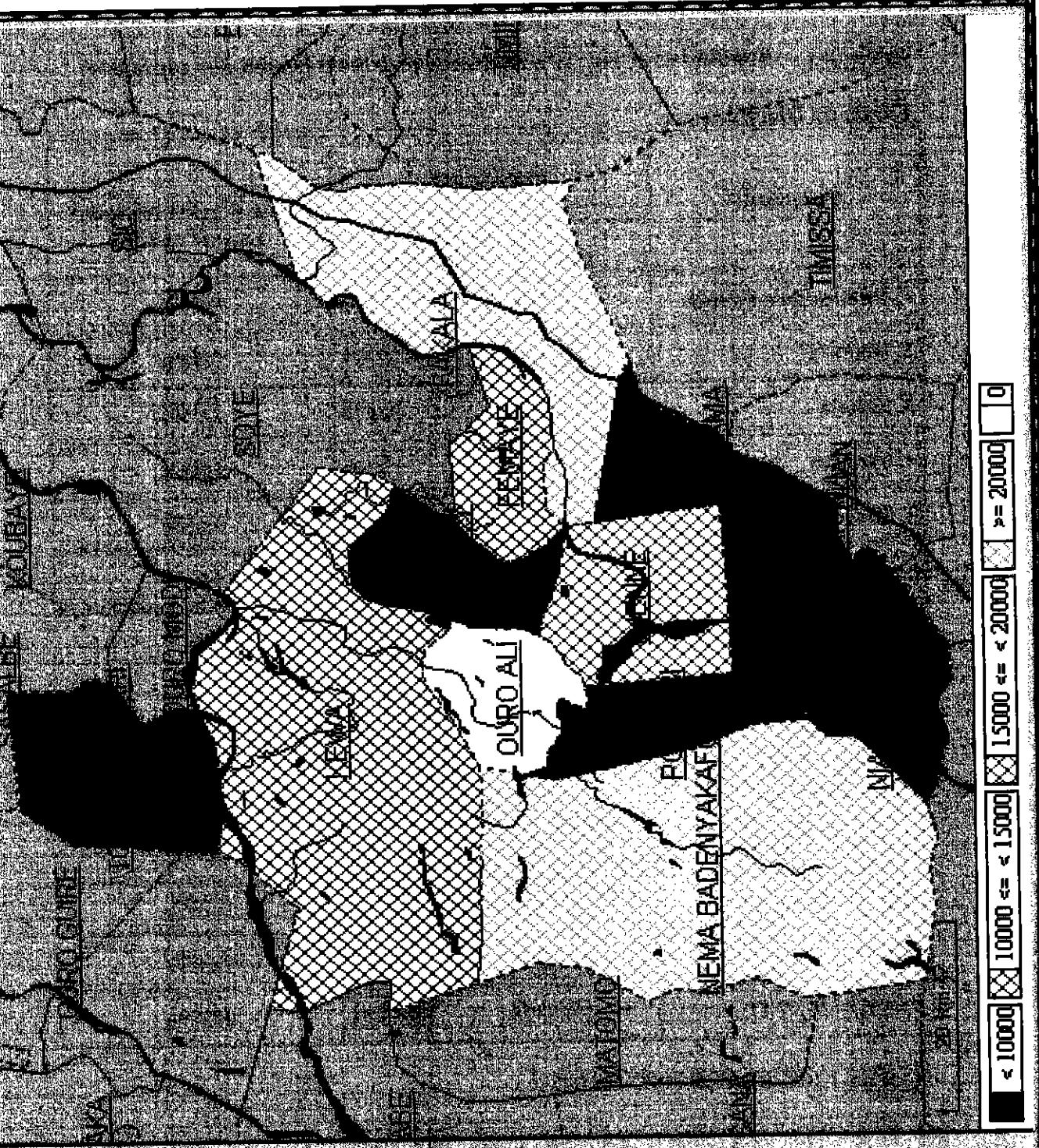
Sources : DNSI ; RGP 1987 et 1998 .¹

A.5 – La division politique et administrative en vigueur.

Au découpage en régions, cercles, arrondissements existant jusqu'en 1998 s'ajoute celui de la création des communes, issu de la Loi n° 96-059 du 4 Novembre 1996 portant création des communes. Le Cercle de Djenné compte 12 communes et 167 villages².

¹ Les populations des communes (qui n'existaient pas encore) en 1987, ont été reconstituées à partir des arrondissements

² Il y a au total 167 localités, en tenant compte de la ville de Djenné.



Front de carte

CERCLE DJENNE

DELIMITATIONS COMMUNALES

Culture

Le tableau suivant présente la répartition de la population et des villages par commune.

Tableau 2 : Population et nombre de villages par commune en 1998.

Communes	Nb. Villa- ges	Population			% Pop. du cercle			Classe- ment
		H	F	Total	H	F	Total	
1. Dandougou Fakala	9	3476	3834	7310	4,65%	4,92%	4,79%	9
2. Derrari	8	2778	2993	5771	3,72%	3,84%	3,78%	11
3. Fakala	30	12464	12713	25177	16,69%	16,31%	16,50%	2
4. Femaye	21	6281	6762	1304	8,41%	8,68%	8,55%	5
5. Kewa	16	6690	7145	13835	8,96%	9,17%	9,07%	4
6. Madiama	9	4227	4111	8338	5,66%	5,27%	5,46%	6
7. Nema Badenyakafo	29	16517	17102	33619	22,12%	21,94%	22,03%	1
8. Niansanarié	6	1854	2009	3863	2,48%	2,58%	2,53%	12
9. Ouro Ali	10	4076	4185	8261	5,46%	5,37%	5,41%	7
10. Pondori	6	3534	3702	7236	4,73%	4,75%	4,74%	10
11. Togue Mourrari	13	3716	4186	7902	4,98%	5,37%	5,18%	8
12. Djenné Urbain	10	9069	9194	18263	12,14%	11,80%	11,97%	3
TOTAL	167	74682	77936	152618	100%	100%	100%	

Sources : DNSI ; RGP 1998 et estimations de l'AE Mopti.

On constate que la commune la plus peuplée (disposant d'au moins 22% de la population du cercle) est celle de Néma Badenyakafo.

A.6 – Principales activités économiques et sociales.

Le cercle de Djenné dispose d'une économie essentiellement agricole, avec la prédominance de l'agriculture, de la pêche artisanale, de l'élevage et de l'exploitation de bois. De ce fait, elle dépend largement des aléas climatiques.

Important site historique, la ville de Djenné accueille en moyenne 5000 touristes par an. Le commerce, l'artisanat et le tourisme constituent des activités secondaires.

A.7 – Le réseau de communication.

En dehors de la route nationale n°16 qui mène de Bamako à Gao en passant par Mopti, et de la route secondaire qui relie la ville de Djenné à celle-ci, il n'existe que Des pistes rurales, dont la plupart sont impraticables pendant une bonne partie de l'année (période Des inondations). Durant cette période, les moyens de transport les plus adaptés pour aller d'une commune à l'autre sont les pirogues.

B – INFORMATIONS SUR LE SYSTEME EDUCATIF.

B.1 - Orientations générales du système éducatif au Mali.

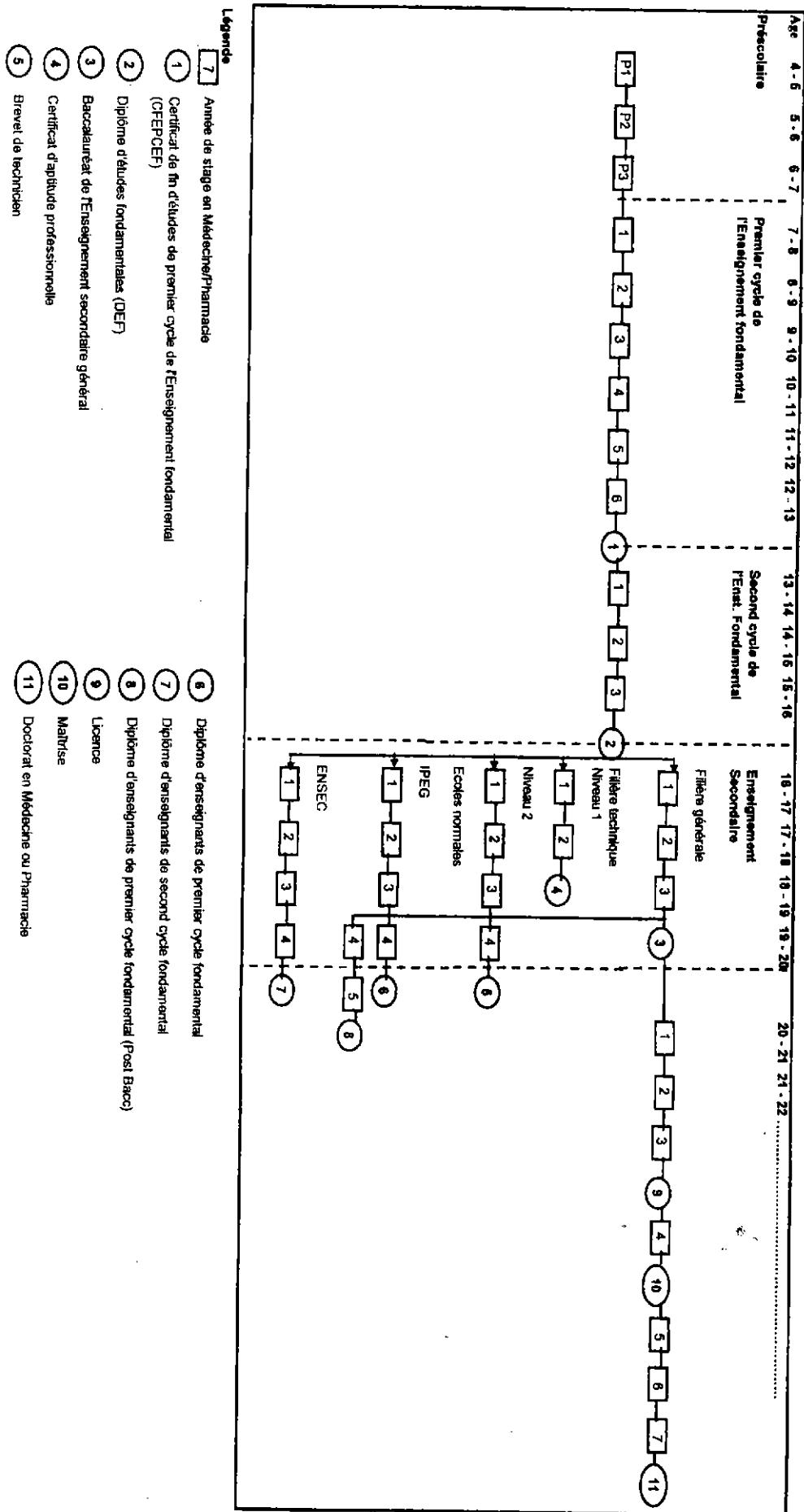
En mai 1998, le Gouvernement du Mali a élaboré le Programme décennal de développement de l'éducation (PRODEC), couvrant la période 1998 – 2008, et servant de cadre d'intervention à tous les Partenaires techniques et financiers de l'éducation.

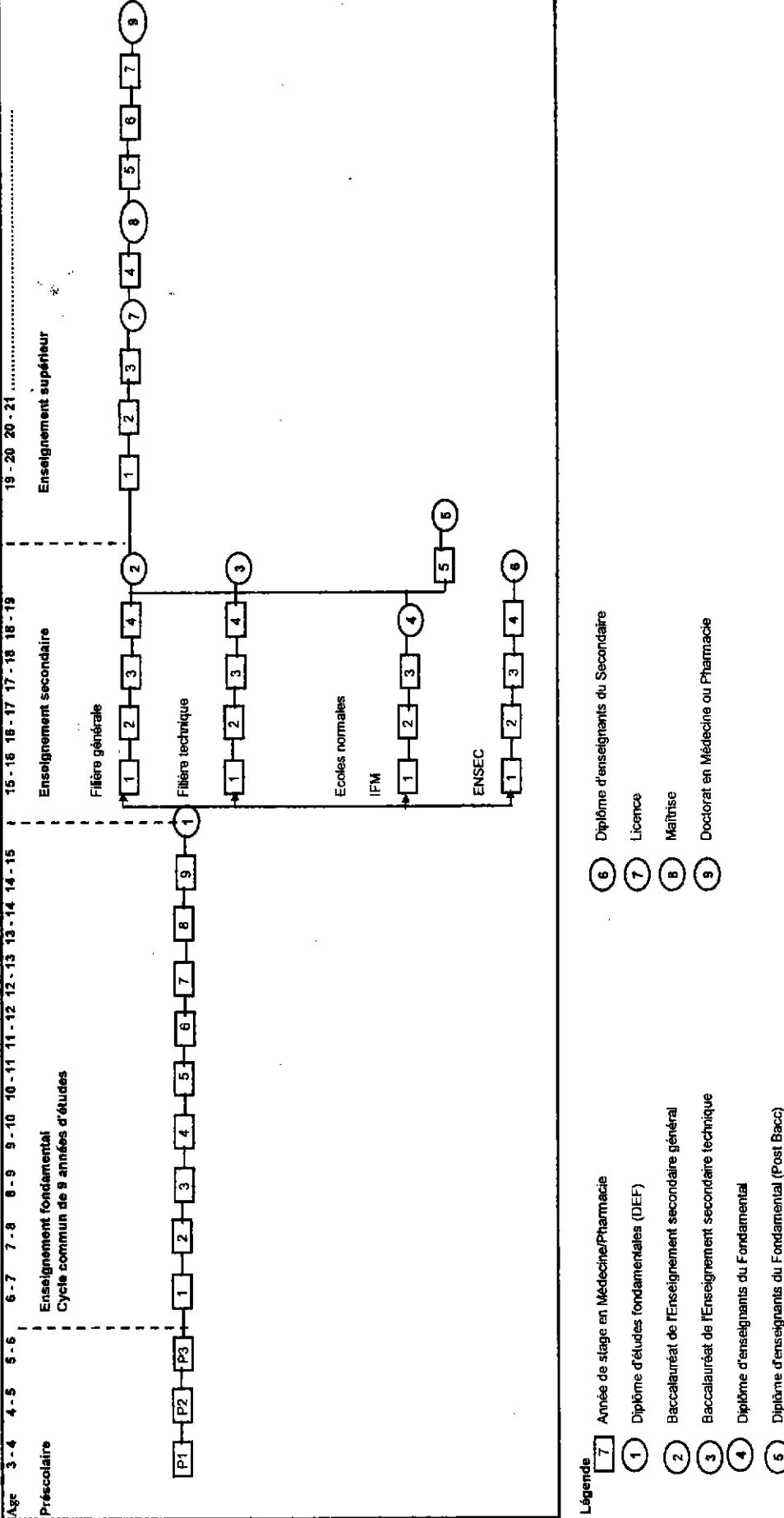
Ce Programme a été solennellement lancé le 20 Novembre 1999. Son objectif est d'atteindre un taux brut de scolarisation de 75% dont 70% pour les Filles en 2008 au niveau national, tout en assurant une éducation de qualité pour tous.

A cet effet, le PRODEC préconise de mettre en place une réforme aussi bien des curricula, des méthodes d'enseignement, que de l'administration et de la gestion du système éducatif.

Les organigrammes suivants présente respectivement la structure du système éducatif malien avant la réforme, et celle prévue par la réforme.

Organigramme : MALI - STRUCTURE DU SYSTEME EDUCATIF AVANT LA REFORME.





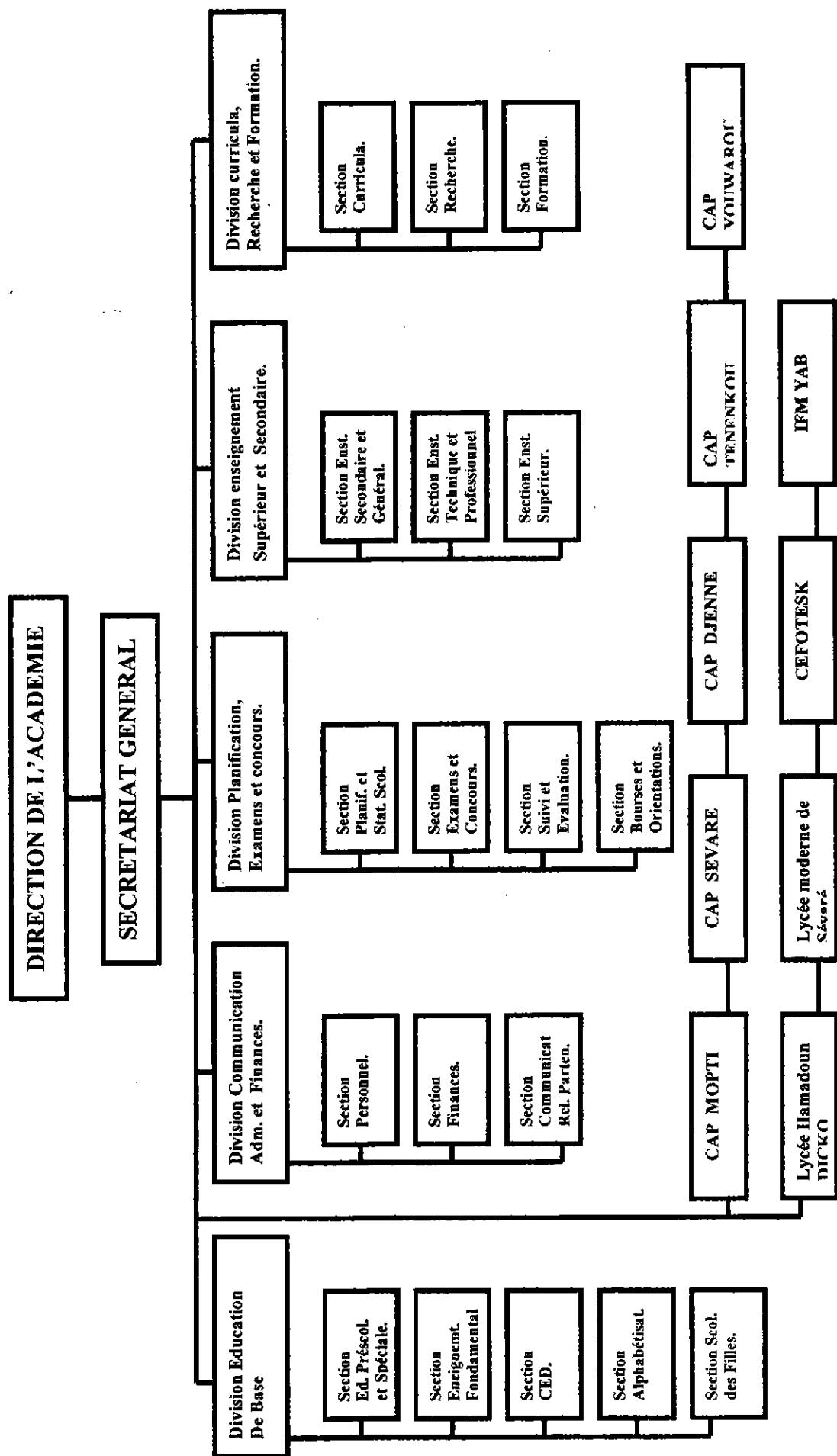
Pour la mise en œuvre du PRODEC, onze (11) axes prioritaires ont été identifiés à savoir :

- une éducation de base de qualité pour tous ;
- un enseignement professionnel adapté aux besoins de l'économie ;
- un enseignement secondaire général et technique rénové et performant ;
- un enseignement supérieur de qualité, adapté aux besoins prioritaires, et dont les coûts sont maîtrisés ;
- une utilisation des langues maternelles dans l'enseignement formel concomitamment avec le français ;
- une politique du livre et de matériel didactique opérationnelle ;
- une politique soutenue de formation des enseignants ;
- un partenariat véritable autour de l'école ;
- une restructuration et un ajustement institutionnel nécessaire à la réforme du système éducatif ;
- une politique de communication centrée sur le dialogue et la concertation avec tous les partenaires ;
- une politique de financement soutenue, rééquilibrée et rationnelle, s'inscrivant dans le processus de décentralisation.

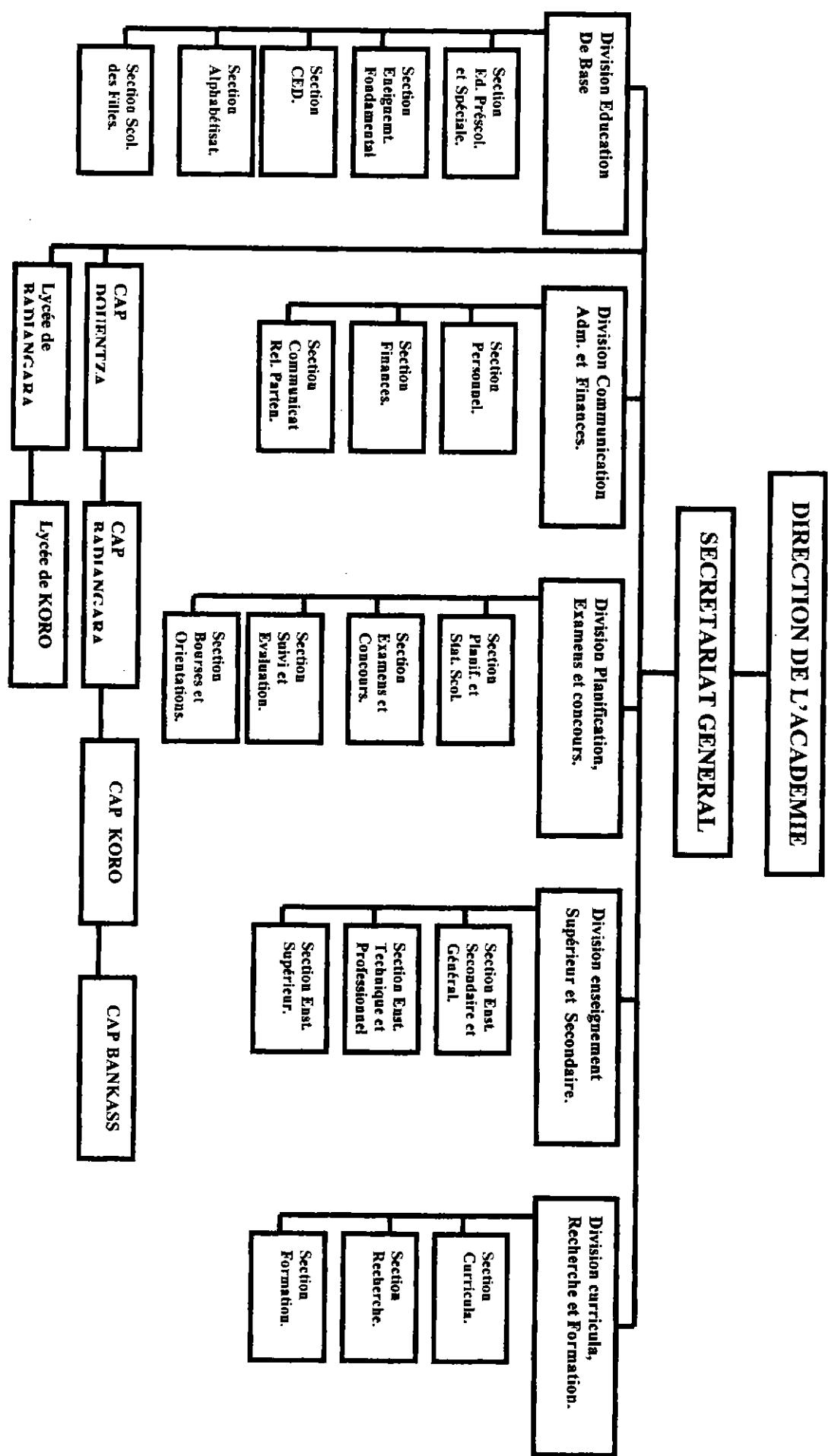
B.2 - L'administration du système éducatif.

L'administration du système éducatif est assurée au niveau central par le Ministère de l'Education Nationale (MEN) et ses divers services centraux, au niveau régional par les Académies d'enseignement (AE) et au niveau des cercles par les Centres d'animation pédagogique (CAP). La région de Mopti est administrée par deux Académies : l'Académie de Mopti et celle de Douentza, dont les structures sont présentées dans les organigrammes suivants :

Organigramme 3 : STRUCTURE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MOPTI.



Organigramme 4 : STRUCTURE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE DOUENTZA.



On constate que la volonté politique de déconcentration et de décentralisation de la gestion de l'éducation transparaît dans la structure administrative des Académies d'enseignement.

Cependant, l'insuffisance en nombre et en qualité des ressources humaines disponibles ne permet pas encore de répondre efficacement aux prévisions du schéma institutionnel que préconise la réforme. Tout porte à croire que le schéma institutionnel de la réforme a été très ambitieux par rapport aux ressources humaines et budgétaires disponibles.

Actuellement, au niveau de la région de Mopti, aucune des structures administratives (AE et CAP) ne dispose de personnel correspondant au schéma institutionnel. Certaines divisions et/ou sections n'existent même pas.

En ce qui concerne l'Education de base, la réforme prévoit :

- Une politique claire d'éducation préscolaire et une prise en compte de toutes les structures d'apprentissage dans la politique de développement de l'éducation non formelle ;
- La mise en place d'un système de contrôle et de suivi pédagogique performant des établissements d'éducation préscolaire ;
- Le renforcement de l'utilisation des langues dans l'éducation préscolaire et dans les premières années de l'enseignement fondamental ;
- Une restructuration de l'enseignement fondamental en un bloc unique de neuf (9) ans obligatoire pour tous, axée d'une part sur la formation de citoyens, acteurs de développement, capables de s'insérer dans la vie active à leur sortie de cet ordre d'enseignement et d'autre part, de poursuivre les études dans l'enseignement secondaire ;
- Le recrutement d'enseignants qualifiés en nombre suffisant ;
- La multiplication des infrastructures et leur équipement adéquat en vue de porter le taux brut de scolarisation à au moins 75% en 2008, tout en réduisant les disparités entre les régions et les sexes ;
- La réadaptation des programmes aux nouvelles finalités du système ;
- L'amélioration des contenus des programmes d'apprentissage et d'alphabetisation ;
- L'accroissement substantiel du taux brut de scolarisation des filles (de 34% à 70%) et d'éducation des femmes (de 7% à 40%) par la prise en compte dans les programmes des spécificités liées aux filles et aux femmes, la création d'un environnement propice à leur épanouissement, une meilleure sécurisation des filles et, surtout, la sensibilisation et la mobilisation continue des populations en faveur de la scolarisation des filles et de l'éducation des femmes.

Pour l'enseignement secondaire, général et technique, il a été prévu :

- l'orientation à terme de 39% des élèves admis au DEF dans les établissements d'enseignement secondaire général et technique ;

- le développement de compétences utiles à l'entrée dans la vie active, renforçant ainsi le caractère terminal de cet ordre d'enseignement ;
- la consolidation et l'approfondissement des acquis du fondamental permettant une bonne poursuite des études supérieures par l'application du cycle de quatre (4) ans en 2008, tout en évitant la spécialisation précoce ;
- le réaménagement de la série Sciences humaines en vue d'un transfert progressif de la série Technique-Economie dans les lycées d'enseignement général.

Sur le plan institutionnel, une restructuration et un ajustement sont prévus afin de faciliter l'encadrement administratif, permettant d'assurer une mise en œuvre cohérente de la réforme.

Il s'agira essentiellement de :

- responsabiliser les communautés et les collectivités territoriales dans la gestion du système ;
- redéfinir à chaque niveau les différentes missions en fonction de nouvelles finalités du système éducatif ;
- procéder à une délégation conséquente des pouvoirs aux structures déconcentrées de l'Education ;
- mettre en œuvre des mécanismes et des instruments de suivi, d'évaluation et de réorientation des activités de la réforme.

Le schéma institutionnel conçu à cet effet vise à transférer aux structures déconcentrées de l'état, aux communautés et aux collectivités locales, la gestion du système éducatif.

Ce schéma institutionnel comprend, au niveau régional :

- l'Académie d'Enseignement, instance régionale de mise en œuvre de la politique de l'Education adoptée par le Département ;
- le centre d'animation pédagogique (CAP), instance de mise en œuvre du PRODEC, chargée du suivi des écoles en ce qui concerne l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- et l'école, dotée d'un comité pédagogique et d'une structure opérationnelle de gestion.

Les options retenues pour le financement de l'éducation sont les suivantes :

- porter la part du budget de l'état consacrée à l'Education de 22,53% en 1996 à 27% en 1999, et la maintenir à ce niveau.
- allouer au minimum 20% des budgets des collectivités territoriales à l'éducation pour le financement des charges récurrentes et des dépenses d'investissement ;
- rééquilibrer les dépenses récurrentes entre les ordres d'enseignement en accordant la priorité à l'éducation de base (59% en 2008) et à l'enseignement professionnel (14% en 2008). Le budget alloué aux matériels didactiques sera porté à 19% en 2008.

B.3 – Le réseau scolaire dans le cercle de Djenné.

Le réseau scolaire du cercle de Djenné au moment du diagnostic comportait le premier et le second cycle de l'enseignement fondamental, et l'Enseignement secondaire Professionnel. Le cercle disposait alors de 80 écoles, dont 70 de premier cycle et 10 de second cycle fondamental et 1 établissement d'Enseignement Technique et Professionnel.

Le tableau suivant présente la répartition des écoles par commune et selon le cycle.

Tableau 3 : Répartition des écoles de Djenné par commune

Communes	N° O Ecole	Statut Ecole	Nom de l'Ecole	Cycle Ecole	Effectifs-Séances 2003-2004			Nbre de salles	Nbre de classes	Ratio E/S,cl	Années Etudes	Hommes	Femmes	Total	% Femmes	Ets N Qual	% N Qual	Ratio E/S
					Garçons	Filles	Total											
1. DANDOUNGOU FAKALA	01.1.	Pu	Konio 1er Cycle	1	252	211	463	6	6		1ère-6A	5	2	7	29%	6	86%	
	01.2.	Ecom	Bougoula	1	60	22	82	3	5		1ère-2e-4e-5e-6A	1	2	3	67%	3	100%	
	01.3.	Ecom	Strabougou	1	82	45	127	3	3		1ère-4e-6A	3	0	3	0%	3	100%	
	01.4.	Pu	Touara	1	40	53	93	3	2		1ère-2eA	1	1	2	50%	2	100%	
	01.5.	Pu	Sarantomo	1	50	53	103	3	3		2e-3e-5eA	1	1	2	50%	1	50%	
	01.6.	Pu	Konio 2e C	2	85	13	98	3	3		7e-8e-9eA	5	0	5	0%	4	80%	
	01.7.	Pr	Konio Medersa	1	18	32	50	1	1		1èreA	2	0	2	0%	2	100%	
Total commune 1	7				587	429	1016	22	23		46	18	6	24	25%	21	88%	42
2. DERRARI	02.1.	Pu	Gagna	1	182	156	338	6	6		1ère-6A	3	3	6	50%	3	50%	
	02.2.	Pu	Koina	1	86	82	168	3	2		1ère-3eA	2	0	2	0%	2	100%	
	02.3.	Pu	Koroboro	1	42	26	68	3	1		2eA	1	0	1	0%	1	100%	
Total commune 2	3				310	264	574	12	9		48	6	3	9	33%	6	67%	64
3. FAKALA	03.1.	Pu	Bonguel	1	96	68	164	6	4		1ère-3e-5e-6A	3	0	3	0%	2	67%	
	03.2.	Pu	Diaba	1	53	63	116	3	2		1ère-2eA	1	1	2	50%	1	50%	
	03.3.	Pu	EDC "A"	1	272	247	519	6	6		1ère-6A	5	4	9	44%	2	22%	
	03.4.	Pu	EDC "B"	1	287	233	520	6	6		1ère-6A	3	4	7	57%	5	71%	
	03.5.	Pu	Goundaka	1	70	60	130	3	2		1ère-2eA	2	0	2	0%	1	50%	
	03.6.	Pu	Kombaka	1	33	40	73	3	1		1èreA	1	0	1	0%	1	100%	
	03.7.	Pr	Medersa Sofara	1	200	319	519	3	3		1ère-3eA	3	0	3	0%	3	100%	
4. FEMAYE	03.8.	Pu	Nia-Quro	1	86	94	180	3	3		1ère-3eA	2	0	2	0%	2	100%	
	03.9.	Pu	Sofara 2eCycle	2	259	140	399	6	3		1ère-3eA	7	0	7	0%	4	57%	
	03.10.	Pu	Tombona	1	90	57	147	3	2		1ère-3eA	2	0	2	0%	1	50%	
Total commune 3	10				1446	1321	2767	42	32		66	29	9	38	24%	22	58%	73
4. FEMAYE	04.1.	Pu	Dorobougou	1	67	48	115	3	3		2e-5e-6A	3	0	3	0%	1	33%	
	04.2.	Pu	Marebougou	1	59	44	103	3	2		1ère-3eA	1	0	1	0%	1	100%	
	04.3.	Pu	Taga	1	241	204	445	6	6		1ère-6A	4	1	5	20%	3	60%	
Total commune 4	3				367	296	663	12	11		55	8	1	9	11%	5	56%	74
5. KEWA	05.1.	Pu	Koâ	1	101	51	152	3	4		1ère-3e-5e-6A	3	0	3	0%	3	100%	
	05.2.	Pu	Kouakourou 1er Cycle	1	166	103	269	6	6		1ère-6A	5	0	5	0%	3	60%	
	05.3.	Pu	Kouakourou 2e Cycle	2	32	8	40	3	3		7e-9e-9eA	6	0	6	0%	6	100%	
	05.4.	Pu	Koulinzé	1	80	44	124	3	2		1ère-3eA	2	0	2	0%	2	100%	
	05.5.	Pu	Manga	1	51	58	109	3	2		2e-6A	1	1	2	50%	2	100%	
	05.6.	Pu	Pora	1	32	31	63	2	1		2eA	1	0	1	0%	1	100%	
	05.7.	Pr	Méd Sabil El Falahi 1eC	1	109	103	212	5	6		1ère-6A	6	0	6	0%	6	100%	
6. MADIAMA	05.8.	Pr	Méd Sabil El Falahi 2eC	2	7	2	9	1	1		7eA							
	8				578	400	978	26	25		38	24	1	25	4%	23	92%	39
6. MADIAMA	06.1.	Pu	Bangassi	1	95	118	213	6	5		1ère-2e-4e-5e-6A	4	0	4	0%	2	50%	
	06.2.	Pr	Bangassi Méd.	1	75	23	98	2	4		1ère-4eA	3	0	3	0%	3	100%	
	06.3.	Pu	Madiamama 1er cycle	1	308	220	528	7	7		1ère-6A	5	2	7	29%	3	43%	
	06.4.	Pu	Madiamama 2e cycle	2	60	36	96	3	3		7e-9e-9eA	3	3	6	50%	3	50%	
	06.5.	Pr	Méd El Manar	1	117	123	240	3	4		1ère-4eA	5	0	5	0%	5	100%	
	06.6.	Pr	Méd Kadidia	1	34	39	73	2	2		1ère-2eA	2	0	2	0%	2	100%	
	06.7.	Pu	Promani	1	37	26	63	3	1		2eA	1	0	1	0%	1	100%	
6. MADIAMA	06.8.	Pu	Totoroko	1	106	53	159	3	2		1ère-3eA	1	1	2	50%	1	50%	
	06.9.	Pu	Toumadiama	1	66	45	111	2	2		1ère-3eA	2	0	2	0%	2	100%	
Total commune 6	9				898	683	1581	31	30		51	26	6	32	19%	22	69%	49

7. NEMA BADENYAKAFO											
07.5.	Pu Kossouma	1	28	56	3	1	28A	1	0	1	0%
07.6.	Pu Koujima	1	41	30	3	3	2e-4e-5eA	3	0	3	100%
07.7.	Pu Mouagna	1	189	155	344	6	1ère-6eA	5	1	6	17%
07.8.	Pu TTé	1	40	21	61	3	1	1èreA	1	0	1
Total commune 7		8	512	347	859	26	22	33	17	2	19
08.1.	Pu Kéré	1	141	116	257	6	6	1ère-6eA	5	0	5
08.2.	Pu MBabougou	1	44	39	83	3	1	28A	1	0	1
08.3.	Pu Nicolla	1	34	41	75	3	1	28A	1	0	1
Total commune 8		3	219	196	415	12	8	35	7	0	7
09.1.	Pu Senossa	1	57	123	180	6	6	1ère-6eA	4	2	6
09.2.	Pu Siratinti	1	39	47	86	3	1	28A	1	0	1
09.3.	Pu Weraka	1	28	14	42	3	1	28A	1	0	1
Total commune 9		3	124	184	308	12	8	26	6	2	8
10.1.	Pu Diera	1	30	22	52	3	1	1èreA	1	0	1
10.2.	Pu Gomitogo	1	148	95	243	6	6	1ère-6eA	4	0	4
10.3.	Pu Kobassa	1	40	35	75	3	2	1ère-3eA	1	0	1
Total commune 10		3	218	152	370	12	9	31	6	0	6
11.1.	Pu Makamé	1	18	12	30	2	1	1èreA	1	0	1
11.2.	Pu Mourrah 1er cycle	1	127	141	268	6	6	1ère-6eA	4	1	5
11.3.	Pu Mourrah 2e cycle	2	20	9	29	3	3	7e-8e-9eA	3	0	3
11.4.	Pu Saïé-Amadoun	1	22	25	47	3	1	28A	1	0	1
11.5.	Pu Wandieré	1	42	56	98	3	2	1ère-2eA	2	0	2
Total commune 11		5	229	243	472	17	13	28	11	1	12
12.1.	Pr Méd. Abdoul G. Segnon	1	37	47	84	2	5	1ère-5eA	3	0	3
12.2.	Pu Diabolo (SB)	1	66	109	175	3	4	2e-4e-5e-6eA	2	0	2
12.3.	Pu Djenné FA	1	318	211	529	9	6	1ère-6eA	12	1	13
12.4.	Pu Djenné Q.	1	210	167	377	6	6	1ère-6eA	5	2	7
12.5.	Pu Kanafà 1er cycle	1	231	224	455	6	7	1ère-6eA	3	4	7
12.6.	Pu Kanafà 2e cycle	2	141	81	222	3	3	7e-8e-9eA	6	0	6
12.7.	Pr Nahar Djoliba	1	19	19	38	1	4	1ère-3e-4e-6eA	1	0	1
12.8.	Pu Niala	1	51	51	102	3	2	1ère-3eA	1	1	2
12.9.	Pu STT'A"	1	357	365	722	7	8	1ère-6eA	5	5	10
12.10.	Pu STT'B"	1	375	313	688	7	7	1ère-6eA	5	3	8
12.11.	Pu STT'C"	1	108	85	193	6	6	1ère-6eA	4	3	7
12.12.	Pu Soala	1	37	64	101	3	2	1ère-2eA	2	0	2
12.13.	Pu Syn	1	20	21	41	3	1	28A	1	0	1
12.14.	Pr Syn Méd. 1er cycle	1	38	28	66	3	4	1ère-2e-3e-4eA	3	0	3
12.15.	Pr Syn Méd. 2e cycle	2	13	3	16	1	1	7eA	1	0	1
12.16.	Pu Vitré-Djenné I	2	202	129	331	6	6	7e-8e-9eA	9	0	9
12.17.	Pu Vitré-Djenné II	2	117	56	173	3	3	7e-8e-9eA	3	2	5
12.18.	Pu Welingara	1	35	21	56	3	1	1èreA	1	0	1
Total commune 12		18	2375	1994	4369	75	76	58	66	21	87
Ensemble Cercle (1'+2)		80	7863	6509	14372	299	266	48	224	52	276
1er C		70		6927	6032	12959	267	237	47	229	21%
2ème C		10		936	477	1413	32	29	44	42	5

III – L’ETAT DU SYSTEME EDUCATIF DANS LE CERCLE DE DJENNE

A – LA COUVERTURE DU SYSTEME EDUCATIF.

A.1 – L’admission en première année d’études.

Le cercle de Djenné est caractérisé par un taux apparent (taux brut) d’admission moyen en première année d’études fondamentales.

En 2004, le taux d’admission était de 56,31% dont 57,17% pour les garçons et 55,45% pour les filles.

Il y a une forte disparité de taux d’admission entre les différentes communes du cercle. En effet, le taux d’admission varie de 124,00% dans la commune de Dandougou Fakala (108,22% pour les garçons et 138,96% pour les filles) à 15,34% dans la commune de Ouro Ali (8,24% pour les garçons et 22,49% pour les filles). Six communes ont un taux d’admission de plus de 69% tandis que les 6 autres fluctuent entre 15,34% et 43,21%.

L’admission des enfants de 6 ans (âge officiel d’admission) est encore très faible, avec seulement 18,99% pour l’ensemble du cercle (dont 20,02% pour le garçons et 17,96% pour les filles).

Pour les autres communes, le taux d’admission des enfants de 6 ans varie de 74,00% dans la commune de Dandougou Fakala (dont 65,07% pour les garçons et 82,47% pour les filles) à 2,36% dans la commune de Ouro Ali (1,76% pour les garçons et 2,96% pour les filles).

Cinq communes sur les douze du cercle ont un taux d’admission des enfants de 6 ans supérieur à 20% (commune de Dandougou Fakala avec 74,00%, Djenné Urbain avec 38,58%, Derrari avec 34,18%, Togué Mourrari avec 25,62% et Pondori avec 20,54%). L’une des causes de cette admission relativement satisfaisante en 1^{ère} année est l’effort de rapprochement des écoles de la majorité des lieux d’habitation des enfants depuis la mise en oeuvre du PDE de Djenné à partir de 2001.

Communes	Taux Apparent d'admission (%)			Taux d'admission des enfants de 6 ans (%)			Taux Brut de Scolarisation (%)			Taux Net de Scolarisation (%)		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T
1. DANDOUGOU FAKALA	108,22%	138,96%	124,00%	65,07%	82,47%	74,00%	68,77%	56,29%	62,53%	56,99%	52,37%	54,70%
2. DERRARI	68,10%	70,25%	69,20%	37,93%	30,58%	34,18%	53,17%	45,75%	49,48%	45,11%	40,90%	43,02%
3. FAKALA	69,67%	81,84%	75,70%	16,12%	16,99%	16,55%	45,36%	48,22%	46,74%	35,31%	37,73%	36,48%
4. FEMAYE	39,92%	30,15%	34,95%	10,65%	8,46%	9,53%	27,82%	22,72%	25,29%	24,11%	20,95%	22,54%
5. KEWA	41,79%	30,90%	36,27%	11,79%	7,99%	9,86%	38,89%	28,47%	33,73%	30,77%	22,80%	26,82%
6. MADIAMA	123,16%	97,59%	110,79%	16,38%	12,05%	14,29%	94,48%	81,69%	88,45%	70,24%	65,28%	67,90%
7. NEMA BADENYAKAFO	27,10%	17,42%	22,26%	10,87%	4,50%	7,69%	14,76%	10,53%	12,70%	11,51%	9,62%	10,59%
8. NIANSANARI	46,75%	39,51%	43,04%	11,69%	3,70%	7,59%	56,30%	50,65%	53,48%	44,99%	47,29%	46,13%
9. OURO ALI	8,24%	22,49%	15,34%	1,76%	2,96%	2,36%	14,49%	22,83%	18,53%	13,55%	21,09%	17,21%
10. PONDORI	69,59%	69,80%	69,70%	22,97%	18,12%	20,54%	29,38%	21,32%	25,43%	24,93%	19,07%	22,06%
11. TOGUE MOURARI	42,58%	43,79%	43,21%	24,52%	26,63%	25,62%	26,79%	29,03%	27,93%	22,82%	24,94%	23,90%
12. DIENNE URBAIN	89,45%	87,03%	88,25%	40,37%	36,76%	38,58%	99,89%	97,40%	98,69%	72,11%	73,46%	72,76%
TOTAL CERCLE DE DENNE	57,17%	55,45%	56,31%	20,02%	17,96%	18,99%	44,22%	40,19%	42,25%	34,45%	33,03%	33,76%

Source : Estimations de l'AE de Moppi.

A.2 – Les taux de scolarisation.

Au niveau du Fondamental 1, les taux de scolarisation se sont améliorés depuis la mise en œuvre du Plan de Djenné en 2001.

Le taux brut de scolarisation du cercle de Djenné a passé de 27,89% en 1999 à 42,25 % en 2004 (dont 44,22% pour les garçons et 40,19% pour les filles), alors que le taux net de scolarisation était de 33,76% dont (34,45% pour les garçons et 33,03% pour les filles).

L'écart existant entre le taux brut et net de scolarisation témoigne du phénomène de scolarisation tardive qui existe au niveau du cercle de Djenné, où la plupart des enfants qui admettent en première année sont âgés d'au moins 8 ans.

Au second cycle de l'enseignement fondamental dans le cercle de Djenné, le taux de scolarisation est encore bas. En 2004, il était de 12,04% pour l'ensemble du cercle (dont 15,29% pour les garçons et 8,49% pour les filles)³. Les communes les plus scolarisées du cercle sont celles de Djenné 52,78% (63,63% pour les garçons et 40,61% pour les filles), de Fakala 20,59% (25,35% pour les garçons et 15,28% pour les filles), Dandougou Fakala 17,46% (29,83% pour les garçons et 4,71% pour les filles), Madiama 14,94% (17,32% pour les garçons et 12,15% pour les filles), Togué Mourrari 4,78% (6,57% pour les garçons et 2,98% pour les filles) et Kewa 4,61% (7,11% pour les garçons et 1,94% pour les filles).

A.3 – Les taux de transition 6^{ème}/7^{ème}.

Les taux de transition entre le premier et le second cycle de l'enseignement fondamental sont relativement satisfaisants. En 2004, il était de 52,94% pour l'ensemble du cercle (dont 58,65% pour les garçons et 44,53% pour les filles). Cette situation de la transition de la 6^{ème} à la 7^{ème} année d'études est due au fait que 6 communes sur les 12 du cercle de Djenné alimentent l'enseignement fondamental 2.

³ Voir tableau annexe 2 : Enseignement fondamental 2 : TBS par commune et par village, taux de transition par commune.

B - LA QUALITE DU SYSTEME EDUCATIF.

A l'instar de la situation au niveau régional, la qualité du système éducatif dans le cercle de Djenné demeure encore l'un des défis majeurs qu'il faudra relever. Cette qualité devra s'améliorer progressivement à travers des efforts tendant à renforcer la gestion administrative en comblant le déficit en personnel par rapport aux prévisions du schéma institutionnel du PRODEC, à tous les niveaux (AE, CAP, IFM, etc.).

Des efforts devront également être faits en vue de renforcer la compétence des collectivités décentralisées et des APE/CGS afin de renforcer la qualité de la gestion décentralisée de l'éducation.

L'effet combiné de tous ces facteurs, le déficit en manuels scolaires et en personnel enseignant font que la qualité de l'enseignement est encore faible au niveau du cercle de Djenné .

B.1 – Les manuels scolaires.

La situation des manuels scolaires du cercle observée au moment du diagnostic est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Cercle de Djenné: Manuels scolaires disponibles en 2001 pour la lecture et le calcul.

Type manuels	ANNEES D'ETUDES						NA ⁴	TOTAL
	1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}		
Lecture IPN "Flamboyannt"	780	197	1397	1059	868	550	1039	5890
Lecture IPN "Djoliba"								
Lecture "Autres"								
Total lecture	780	197	1397	1059	868	550	1039	5890
Maths. Confemen	837	355	479	427	203	361	148	2810
Maths. Autres								
Total Maths	837	355	479	427	203	361	148	2810
Effectifs-élèves	3796	2979	2064	1641	1338	1141		12959
Ratio élèves/livre Lecture⁵	5	15	1	2	2	2		2
Ratio élèves/livre Maths	5	8	2	4	7	3		5

⁵ Les ratios sont arrondis au chiffre supérieur ou inférieur selon les cas.

⁵ NA : manuel non affecté à une année d'études

Source : AE Mopti, Base de données du diagnostic de Djenné.

D'une manière générale, la situation en manuels scolaires est largement déficitaire. Pour les besoins de l'analyse, nous avons fait ressortir uniquement la situation relative aux manuels de lecture et de calcul.

On constate qu'il y a en moyenne 2 élèves par livre dans le cercle pour la lecture et 5 élèves par livre pour les mathématiques. Le déficit en manuels est beaucoup plus ressenti en 1^{ère} et 2^{ème} années d'études pour la lecture et en 1^{ère}, 2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} années d'études pour les mathématiques.

On remarque également la présence de différents types de manuels de lecture et de mathématiques. Ce qui implique que les élèves apprennent différemment ces disciplines fondamentales d'une école à l'autre.

En outre, le faible nombre des livres de lecture Djoliba, manuel exigé au niveau national, implique qu'il y a encore beaucoup d'efforts à faire pour que l'enseignement se fasse conformément à la réforme préconisée par le PRODEC.

B.2 – Les caractéristiques du personnel enseignant dans le cercle de Djenné

En 2004, il y avait 229 maîtres de premier cycle de l'enseignement fondamental, dont seulement 47 femmes (soit 21%) et 160 non qualifiés (soit 70% de maîtres non qualifiés).

Dans son ensemble, le personnel enseignant du cercle de Djenné est relativement jeune, avec 70,74% des enseignants âgés de moins de 40 ans.

Il est à noter que tous les maîtres diplômés des écoles de formation des enseignants ont été considérés comme des maîtres qualifiés, indépendamment du fait qu'ils aient ou non reçu des formations en genre, en droits des enfants, en pédagogie convergente, en pédagogie corrective (remédiation en situation de classes), en hygiène et assainissement en milieu scolaire, etc.

Le ratio moyen élèves/maître dans le cercle était de 57% en 2004. Ce ratio relativement satisfaisant par rapport à la moyenne régionale, cache cependant des disparités entre les différentes communes. En effet, ce ratio varie de 39 élèves/maître dans les communes de Kewa, Ouro Ali et Togué Mourrari, à 74 élèves/maître dans la commune de Femaye.

D – L'ETAT DES ESPACES EDUCATIFS.

Les 70 écoles de l'Enseignement Fondamental 1 disposaient de 298 salles de classes, dont 72 salles non utilisées. L'état des salles se présente ainsi : 245 salles sont en bon état ou en état satisfaisant d'utilisation et 53 salles de classe en mauvais état, nécessitant une reconstruction. On dénombrait 8 salles de classes en banco ou autre matériel, 95 salles de classes en semi-dur et 195 salles de classes en dur.

La superficie des salles de classes varie de 8 m² pour certaines écoles communautaires à 63 m² pour les classes faites en dur.

Les salles de classes de moins de 48 m² présentent en général des mauvaises conditions d'enseignement, notamment en ce qui concerne la superficie moyenne par élève, l'aération et la luminosité de la salle.

Le ratio élèves/salles de classe qui était de 49 était relativement satisfaisant par rapport à la moyenne nationale.

E – LE RENDEMENT INTERNE.

Le tableau suivant présente les taux de promotion et de redoublement enregistrés entre les années scolaires 2002-2003 et 2003-2004 dans le cercle de Djenné, pour les garçons et les filles.

Tableau 6 : Enseignement Fondamental 1 :

Taux de flux observés entre les années scolaires 2002-2003 et 2003-2004 (%).

	Taux de flux	ANNÉES D'ÉTUDES						Taux de transition 6 ^{ème} /7 ^{ème}
		1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	
Filles	T.Promotion	88%	88%	80%	83%	59%	43%	45%
	T.Redoublt.	10%	11%	19%	17%	18%	25%	
	T.Abandon	2%	1%	1%	0%	
Garçons	T.Promotion	88%	87%	84%	82%	78%	45%	59%
	T.Redoublt.	10%	10%	14%	15%	19%	22%	
	T.Abandon	2%	3%	2%	3%	3%	...	

Source : Base de données sur le cercle de Djenné

On constate que les taux de redoublement sont élevés dans toutes les années d'études, particulièrement de la 3^{ème} à la 6^{ème} année où ils se situent au-delà de 14%, à la fois pour les garçons et pour les filles.

Quant aux taux d'abandon, ils sont pratiquement bons de la 1^{ère} année à la 4^{ème} année (variant de 0% à 3%). A partir de la 4^{ème} année, 23% des filles en 5^{ème} et 32% en 6^{ème} abandonnent : ce qui nous fait penser, soit à l'exode ou au mariage précoce des filles, soit au manque d'écoles de second cycle de proximité pour les élèves en fin de premier cycle. Les garçons eux abandonnent très peu de la 1^{ère} à la 5^{ème} année (de 2% à 3%) : mais en 6^{ème}, 33% des garçons abandonnent l'école, soit pour la deuxième raison évoquée pour les filles, soit pour des raisons d'exode.

Ces taux de flux expliquent le niveau relativement faible du rendement interne du système éducatif dans le cercle de Djenné.⁶

Sur une cohorte de 1000 élèves (garçons ou filles) inscrits en 1^{ère} année, 33,7% de filles (contre 44,6% de garçons) ont la chance d'obtenir leur CFEPCF (Certificat de fin d'études de premier cycle de l'enseignement fondamental) après 2 redoublements.

En outre, il y a seulement 51,4% de filles (contre 53,1% de garçons) qui ont la chance d'atteindre la 5^{ème} année d'études sans un redoublement. Après 2 redoublements 55,4% de filles (contre 51,1% de garçons) ont la chance d'atteindre la 5^{ème} année d'études.

F)- PRINCIPAUX PROBLEMES DE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME EDUCATIF DANS LE CERCLE DE DJENNE.

L'analyse causale faite à partir des indicateurs de scolarisation du cercle de Djenné a permis d'identifier plusieurs problèmes et de déterminer les différents niveaux de causalité.

Problème 1 : Accès insuffisant au système éducatif :

Causes immédiates :

- Difficulté de dénombrement de la population scolarisable à cause du faible développement de l'état civil ;
- La majorité des naissances ne sont pas déclarées ;
- Insuffisance d'infrastructures scolaires ;
- Mobilité des parents ;
- Faible taux d'admission en 1^{ère} année ;
- Faible taux de transition en 7^{ème} année ;
- Faible taux brut de scolarisation, particulièrement celui des filles.

Causes sous-jacentes :

- Absence de structures communautaires d'hébergement des enfants (internats communautaires, structures de prise en charge de la petite enfance, etc...) ;
- Eloignement des élèves par rapport à de nombreuses écoles ;
- Inaccessibilité de certaines écoles 2 à 4 mois de l'année scolaire due à la crue ;
- Insuffisance de maîtres ;
- Faible implication des parents et des communautés dans la résolution des problèmes d'éducation ;
- Surcharge des enfants (garçons et filles) à d'autres activités (élevage, travaux ménagers, etc.) ;
- Mariages précoces des filles ;
- Faible capacité de mobilisation sociale ;
- Désorganisation des APE et faiblesse de leur implication.

⁶ Voir tableaux annexes 3 : Flux et taux de flux (Garçons/Filles), Flux hypothétiques de l'Enseignement Fondamental I (Garçons/Filles).

Causes structurelles :

- Rejet de l'école formelle par certains parents ;
- Influence négative de la plupart des responsables des écoles coraniques ;
- Pauvreté accrue des parents.

Problème 2 : Faible qualité du système éducatif :

Causes immédiates :

- Faible taux de promotion ;
- Insuffisance de matériels didactiques et de manuels scolaires ;
- Nombre insuffisant de maîtres, surtout de maîtres qualifiés ;
- Faible pourcentage de femmes enseignantes.

Causes sous-jacentes :

- Insuffisance du personnel d'encadrement pédagogique ;
- Difficultés de réalisation des missions de suivi et d'évaluation pédagogique ;
- Recrutement massif de maîtres contractuels non qualifiés ;
- Insuffisance des activités de recyclage des maîtres ;
- Mauvaise utilisation des programmes d'enseignement par certains maîtres ;
- Nombre insuffisant de directeurs d'écoles déchargés de cours ;
- Nombreuses classes pléthoriques avec des maîtres non formés à la pédagogie des grands groupes ;
- Nombreuses classes multigrades avec des maîtres non formés à leur encadrement.
- Insuffisance de collaboration entre les enseignants eux-mêmes et entre les enseignants et les APE/CGS ;
- Notations arbitraires et subjectives.

Causes structurelles :

- Faible capacité de formation initiale et en cours d'emploi des maîtres (un IFM pour plusieurs régions) ;
- Absence de dynamisation des comités pédagogiques (structures relais d'animation pédagogique) ;
- Absence d'initiatives d'animation pédagogique permanente ;
- Refus des maîtres de regagner certains postes d'affectation ;
- Retard dans le paiement des salaires ;
- Absence de mesures incitatives en faveur des maîtres affectés dans certains milieux ruraux.

Problème 3 : Environnement interne et externe de l'école peu propice.

Causes immédiates :

- Manque de structures et d'initiatives d'encadrement, d'organisation et de participation des enfants ;
- Insuffisance de l'éducation environnementale ;
- Faible pourcentage de maîtres formés à l'éducation environnementale ;
- Nombre limité de maîtres formés à l'Ecole Amie des Enfants, Amie des Filles ;
- Faible pourcentage de maîtres formés en genre, en santé et hygiène/Assainissement en milieu scolaire ;
- Faible implication des communautés ;
- Pourcentage élevé d'écoles non clôturées ;
- Insuffisance de latrines , surtout de latrines séparées ;

Causes sous-jacentes :

- Insuffisance du nombre de points d'eau ;
- Insuffisance des cantines scolaires ;

Causes structurelles :

- manque de politique cohérente en matière d'éducation environnementale en milieu scolaire ;
- Insuffisance de l'implication des élèves, des communautés et des enseignants dans la gestion de l 'école ;

Problème 4 : Problème d'équité entre garçons et filles.

Causes immédiates :

- Faible taux de scolarisation des filles : fortes disparités entre garçons et filles ;
- Surcharge domestique des filles ;
- Fortes déperditions scolaires des filles.

Causes sous-jacentes :

- Insuffisance d'AGR pour l'allègement des travaux domestiques des femmes ;
- Mariages précoces ;
- Faible implication des femmes dans les APE ;

Causes structurelles :

- Pesanteurs socioculturelles (image de la femme dans la société) ;
- Existence de stéréotypes négatifs dans les curricula et les manuels
- Faible pourcentage des femmes dans le personnel enseignant ;

IV – LES ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF.

Il s'agit essentiellement des résultats des enquêtes menées auprès des acteurs de l'éducation au niveau des écoles, des populations des villages d'implantation de l'école, des collectivités décentralisées, et des administrateurs de l'éducation au niveau régional et de cercle.

ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTÈME EDUCATIF

Acteurs

Attentes

a) Avenir des enfants :

A la fin de leurs études, les élèves souhaiteraient être :

- Ingénieur bâtiment
- Administrateur
- Juge
- Journaliste
- Officier
- Enseignant
- Médecin
- Sage femme
- Secrétaire

b) Santé en milieu scolaire :

Les élèves souhaiteraient :

- Être soignés à l'école,
- Voir les écoles dotées d'infirmeries

Les apprenants

- Voir les séances de déparasitage étendues à toutes les écoles .
- Voir étendre le système de carnet sanitaire dans toutes les écoles

c) Utilisation des latrines :

- Nous utilisons les latrines mais souhaiterions qu'elles soient en nombre suffisant, tout en respectant les normes de construction.

d) Points d'eau :

- Beaucoup de nos écoles n'ont pas de point d'eau potable et il est souhaitable que chaque école ait son point d'eau.

e) Dépôts :

- Pour un meilleur assainissement de l'espace scolaire, il est indispensable d'avoir des dépôts parce qu'il n'en existe pratiquement pas dans les écoles.

f) Conditions de travail scolaire :

- Les élèves demandent davantage d'appui et de soutien de la part des parents dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et leur implication dans la gestion de l'école.

Apports

Propositions

- Eloignement de l'école

- Manque de matériels scolaires

- et didactiques

- Châtiment corporel et brimades à l'école

- Faible revenu des parents

- Réticence des parents à envoyer

leurs filles enceintes à l'école

- Mariage précoce et recherche du trou-
seau de mariage.

- Problèmes de famille et les travaux

domestiques empêchent certains élèves

de bien travailler à l'école.

- Sérieux dans le travail, apprentissage scolaire assidu, séances d' exercices à la maison, discipline pendant les cours.

- Conseil, sensibilisation des chômeurs

- Information des parents de l'absence de leurs enfants aux cours

- Instauration du tutorat enfant pour enfant

- Organisation de cours de remédiation à l'école

- Recrutement de maîtres qualifiés

- Construire les latrines en nombre suffi-
sant

- Entretien régulier des latrines

- Construire les latrines en nombre suffi-
sant

- Équiper les écoles en matériel d'hygiène et d'assainissement

- Informer, sensibiliser les parents sur

leurs rôles et responsabilités dans l'amé-
lioration des conditions de travail des en-
fants à l'école : paiement des cotisations,

achat de fournitures scolaires...

- Que tous les enfants aient accès à l'école

- Les parents ne savent pas toujours que les handicapés ont eux aussi leur place à l'école
- Le complexe des enfants handicapés dans l'environnement scolaire

- Sensibilisation des parents d'enfants handicapés pour leur envoi à l'école
- Favorisons le tutorat et soutenons les moralement

b) Protection des enfants à l'école :

- Les enfants se sentant en insécurité voudraient voir leurs écoles clôturées

a) Avenir des enfants :

- Que l'enfant sache lire et écrire pour comprendre facilement et apprendre vite un métier
- Que l'élève ait au moins le niveau du DEF, pour lui permettre de s'insérer dans son milieu économique
- Faire des études au-delà du DEF pour avoir un bon diplôme.
- Nous ne voulons pas que nos enfants connaissent le même sort que nous car tous nos problèmes sont liés à l'analphabétisme et à l'ignorance.
- A la fin des études que l'enfant devienne enseignant, médecin, vétérinaire, juge.

- Recruter des gardiens et clôturer les écoles pour la sécurité des élèves

- Nous regrettions de n'avoir pas été à l'école
- La non réussite scolaire de l'enfant
- L'inexistence d'écoles secondaires
- L'abandon des coutumes et mœurs par certains enfants surtout les filles qui refusent de se marier aux fiancés du village.
- Le châtiment corporel
- Le coût élevé des frais d'écolage
- Le problème d'hébergement une fois que l'enfant quitte l'aire de recrutement

- Nous payons les fournitures pour nos enfants.
- Nous suivons la fréquentation de nos enfants.
- Nous donnons nos points de vue sur les problèmes de l'école en vue d'améliorer les conditions de travail.
- Nous construisons des logements pour les maîtres.
- Nous sensibilisons les autres parents à envoyer leurs enfants à l'école

- Selon nos moyens nous sommes disposés à soutenir financièrement et en nature la scolarité de nos enfants
- Nous soignons nos enfants

b) Scolarisation des filles :

- Nous scolisons les filles pour qu'elles puissent participer à l'éducation de leurs enfants, à la gestion familiale, aux activités du village surtout au niveau des associations.
- La bourse maman qui est une bonne initiative, doit être pérennisée car elle aide les familles pauvres à maintenir leurs filles à l'école
- Les mamans souhaiteraient voir étendre les bourses mamans dans toutes les années d'études

- Recrutement d'enseignants de qualité
- Prise en charge de la santé des élèves à l'école
- Renforcement des mesures incitatives
- La révision des critères d'octroi de la bourse maman
- Aider les mères surtout dans la construction des salles de classe et leur équipement.

- Nous sensibilisons et informons les parents sur l'importance de la scolarisation des filles.

c) Infrastructures scolaires :

- Bien que la majorité des salles de classes soient en dur les parents voudraient voir la suppression des abris provisoires

ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTÈME EDUCATIF

33

Acteurs	Attentes	Crainches	Apports	Propositions
Les parents	<p>d) Relations parents et autres acteurs de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement des enfants : Le gouvernement des enfants est une bonne initiative Il permet aux enfants de s'organiser dans le cadre de leur réussite scolaire mais voudraient que les élèves soient acceptés dans la gestion de l'école - Les enseignants : Souhaiteraient avoir de meilleurs rapports avec les enseignants pour un bon suivi des enfants - Les APE : Souhaiteraient un meilleur fonctionnement des APE avec l'organisation d'assemblées générales d'information sur leur gestion de l'école 	<p>a) Conditions de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction d'infrastructures scolaires pour éviter la pléthora dans les classes - Dotation en fournitures scolaires et matériels didactiques, d'assainissement et d'hygiène. - Création de cantines pour les enfants qui viennent de très loin - Formation continue des enseignants - Relèvement des salaires - Documentation suffisante des enseignants - Construction de logements pour les enseignants - une entente parfaite entre tous les acteurs de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Les APE se caractérisent par leur mauvais fonctionnement. Elles ne tiennent pas d'assemblées générales et ne rendent pas compte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Participation physique, matérielle et financière
Les Enseignants			<p>Pour le bon fonctionnement de l'école il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un suivi de proximité plus régulier par les directeurs et la pratique de leçons d'essai - Recrutement de maîtres qualifiés - Construction de points d'eau - Paiement régulier des salaires des contractuels sur fonds communal - Instauration de l'autorité de l'administration scolaire. - Formation des membres des APE/CGS à leurs attributions 	
Intégration de tous les enfants :	<ul style="list-style-type: none"> - Nous souhaiterions que tous les enfants soient inscrits à l'école y compris les handicapés 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous aidons les enfants à former le gouvernement Des enfants, à cerner le concept EAE. - Nous les encadrons et les suivons dans leurs activités. - Nous tenons compte de leurs handicaps, les faisons participer à tous les travaux selon leur capacité. Nous appliquons la pédagogie différenciée. 		

Securité à l'école :

- Respect strict du règlement intérieur
- Clôture des écoles

grand pour éviter la violence .

- Nous avons instauré des maîtres de se-maines pour surveiller les enfants à l'école
- Nous surveillons les entrées et les sorties des élèves et des personnes étrangères à l'école .

- Pour les écoles clôturées les enseignants disent se sentir en sécurité et en insécurité dans celles qui ne le sont pas.

- Les écoles non clôturées sont des passages pour les motocyclistes, les piétons et des refuges pour les malfrats et les animaux .

- Des enseignants ont été menacés par des parents à l'école et lapidés par des élèves .

d) Connaissance du PRODEC :

- Il faut que le PRODEC soit connu par les enseignants qui constituent la base de l'échelle.
- Formation et recyclage des enseignants sur les innovations pédagogiques en vue de leur maîtrise et application correcte
- Tenir compte de la diversité linguistique pour un choix raisonné de la langue d'enseignement selon les besoins du milieu

Les Enseignant(s) Pour que l'école soit performante il faut :

- Du matériel didactique adapté aux programmes
- Des enseignants qualifiés ou bien formés.
- Construire des classes
- L'implication des parents dans le suivi des enfants à domicile
- Une évaluation régulière du rendement pédagogique des enfants .

f) Double vacation/Double division :

- Amener les enseignants chargés de la double vaca-tion à respecter les horaires des cours de l'après-midi
- Revoir à la hausse le taux de rémunération de la double vacation

g) Enseignants contractuels :

- Amener les enseignants titulaires à se défaire de leurs complexes de supériorité à l'égard de leurs collègues contractuels. Situation qui peut être frustrante voire humiliante
- Amener les collectivités territoriales à respecter les grilles salariales et à payer à temps échu les salaires de leurs enseignants contractuels

- Nous avons instauré des maîtres de se-maines pour surveiller les enfants à l'école

- Nous surveillons les entrées et les sorties des élèves et des personnes étrangères à l'école .

- Les méthodes pédagogiques sont trop changeantes, on ne donne pas le temps aux enseignants de les maîtriser .
- La mise en oeuvre de la PC pose souvent des problèmes à cause de la diversité linguistique ce qui amène la réticence des parents à envoyer leurs enfants à l'école .

Pléthora d'élèves dans les classes

- Matériel didactique insuffisant et inadapté
- Non respect des critères de recrutement des contractuels

- La double vacation est une pratique con-traignante du point du respect des horai-res, de la masse de travail fourni par le maître et de la faible rémunération de l'ac-tivité.

- Complexes affichés par certains enseignants à l'égard des contractuels

- Non respect de la grille salariale
- Retard dans le paiement des salaires des enseignants contractuels sur fonds

ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF

35

Acteurs	Attentes	Chalhnes	Apports	Propositions
Les Enseignants	<p>h) Encadrement pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Que les directeurs d'écoles soient détachés des cours pour s'occuper de l'encadrement et du suivi pédagogique de leurs adjoints, fonctions qu'ils n'arrivent pas à assumer - Il faut plus de régularité du CAP dans le suivi et l'encadrement pédagogique des directeurs et adjoints. 			
Le DCAP	<p>a) Dotation du CAP en moyens logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour permettre un bon encadrement pédagogique des enseignants et le suivi régulier des activités scolaires il faut en plus du véhicule et des motos existantes, doter le CAP en pinasses, moyens financiers, et motos complémentaires. <p>b) Rapport Académie d'Enseignement/CAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut que l'Académie joue un rôle de communication, de coordination et de relai 	<p>- Constat de la faible implication des élus communaux dans la gestion de l'école .</p> <p>- 80% du cercle est inondé au moins six mois de l'année ce qui rend le suivi difficile</p>	<p>- Suivi pédagogique si les moyens sont disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut une prise en charge de l'école par les élus communaux - Il faut renforcer la capacité de tous les acteurs du système éducatif
Les Conseillers pédagogiques	<p>c) Ecole Amie des Enfants Amie des Filles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'EAE est une bonne initiative. Elle brille par son originalité, par la participation active des élèves. <p>a) Moyens logistiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut mettre à la disposition de chaque CP une moto et le carburant nécessaire pour un suivi permanent pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement. <p>b) Gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les CP souhaitent un meilleur management du personnel avec des attributions précises pour chaque agent - Que l'AE joue son rôle d'appui conseil, de formation d'information et de coordination. - Formation en suivi-évaluation des CP et mise à disposition d'outils conséquents 	<p>Dificultés pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de formation des maîtres et de matériels didactiques 	<p>- Le CAP fait des activités de suivi de la mise en oeuvre de l'EAE .</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir une certaine autonomie par rapport à l'Académie d'Enseignement pour avoir les mains libres et encourager l'esprit de créativité - Il faut étendre l'Ecole Amie des Enfants à toutes les écoles du cercle.
c) Ecole Amie des Enfants Amie des Filles :				<ul style="list-style-type: none"> - Pour l'amélioration des conditions d'encadrement administratif et pédagogique des écoles, il faut doter les CP de moyens adéquats de travail et de réussite
- Que l'EAE reste un instrument de travail, d'auto-discipline et de responsabilisation de tous les acteurs de l'école		<ul style="list-style-type: none"> - Nous appliquons correctement les instructions/recommandations de mise en œuvre de l'EAE. - Nous faisons des appuis techniques et 		

a) Gestion :

- Il faut un personnel suffisant et qualifié pour un meilleur fonctionnement de nos établissements
- Les instructions officielles doivent tenir compte de la réalité du monde rural;
- Il faut l'implication des autorités administratives et communales dans la gestion de l'école
- Sensibiliser les parents et motiver les élèves
- Il faut que l'école soit attrayante et que les parents et les élèves y trouvent leur intérêt
- Instaurer la discipline à l'école

b) Recrutement de maîtres qualifiés en

- Le faible niveau de certains contractuels et leur faible implication dans la bonne marche de l'école
- L'insuffisance de maîtres et de matériels didactiques
- Nous sensibilisons les parents et rendons gratuite l'inscription des enfants de parents démunis . Le maître de semaine de semaine fait le point des absences
- Nous convoquons les parents des enfants absents .
- Nous avons des réunions périodiques avec les APE/CGS pour un partage d'informations
- Nous intensifions les évaluations formatives et sommatives
- Décharger de cours les directeurs d'école pour leur permettre de faire correctement l'encadrement et le suivi de proximité des adjoints
- Encourager les leçons d'essai et organiser de conférences pédagogiques à l'intention des enseignants

b) Moyens logistiques, il faut :

- Du matériel et manuel suffisants.
- La construction de logements pour les enseignants
- La construction de salles de classes pour diminuer les effectifs dans les classes

c) Dotation des écoles en fournitures et à temps

- Faibles revenus des parents pour faire face aux besoins de fournitures
- Les effectifs des classes sont pléthoriques

d) Dotation des écoles en matériel d'hygiène et d'assainissement

- Nous supervisons les séances de balayage, de nettoyage et d'entretien des latrines par les élèves .
- Dater les écoles en matériel d'hygiène et d'assainissement
- Former le personnel enseignant en hygiène et assainissement

c) Hygiène et Assainissement :

- La sensibilisation des élèves pour l'entretien des latrines
- La construction de latrines séparées en nombre suffisant
- La vidange des latrines remplies
- La construction de points d'eau à l'école pour faciliter l'accès à l'eau potable.
- La dotation des écoles en poubelles adaptées

d) Ecole Amie des Enfants Amie des Filles :

- Le faible niveau des élèves pour communiquer avec les partenaires et comprendre les concepts .
- Manque d'intérêt et de disponibilité de certains adjoints à s'impliquer dans la mise en œuvre de l'EAEE.
- Les 5 dimensions ont été écrivites au tableau pour que les élèves les apprennent .
- On organise des séances de travail avec les élèves .
- Sensibilisons les autres élèves pour qu'ils acceptent les handicapés et favorisons le tutorat .
- Nous acceptons les recrutements d'enfants
- Recruter des enfants sans discrimination et multiplier les écoles
- Sensibiliser les parents des enfants handicapés à leur inscription à l'école
- Organiser des cours de remédiation
- Recruter tous les enfants scolarisables
- Elever les normes de classe

ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF

37

Acteurs	Attentes	Craintes	Apports	Propositions
Les chefs d'établissements	<ul style="list-style-type: none"> - de permettre aux enfants de connaître leurs droits afin de s'impliquer dans la gestion de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Les orphelins et les enfants de familles démunies ne partent pas la coopérative scolaire. Ils sont prioritaires par rapport à la distribution des fournitures données par les mairies. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des remises de prix aux meilleurs élèves - Implication effective de tous les acteurs de l'école - Recruter des surveillants et des gardiens - Clôturer les écoles - Veiller à l'application de l'interdiction du châtiment corporel 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les mesures incitatives en faveur de la scolarisation en général et des filles en particulier - Respecter les droits des enfants selon la CDE - Recompenser les meilleures filles
Sous Préfet	<p>a) Gestion de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'implication de tous les acteurs dans le système éducatif, informer les différents acteurs sur leurs rôles et responsabilités par la mise à disposition des textes en la matière - Il faut que l'administration soit impliquée dans le recrutement des enfants à l'école. - Eviter les constructions anarchiques des écoles. - Il faut construire les écoles par secteur et en fonction des priorités 	<ul style="list-style-type: none"> - L'influence des religions, des us et coutumes, l'analphabétisme et la méconnaissance de l'impact de l'éducation - Coût d'opportunité : les parents ont besoin de leurs enfants pour un rendement immédiat - La gestion de la cantine pose des problèmes entre les directeurs et les APE/CGS. - Le manque de cantine pose des problèmes de fréquentation pour les enfants venant des villages éloignés - L'école coranique attire beaucoup d'enfants - L'enfant à l'école constitue une charge car il faut payer des fournitures, des manuels et l'habiller correctement - L'école constitue pour certains parents, le lieu où l'on forme des chômeurs. - Il ne faut pas que l'APE s'érigé en contrôleur. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous convoquons les parents et nous les sensibilisons. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut revoir les textes pour déterminer le rôle de l'administration pour son implication dans la mobilisation sociale. - Il faut obliger les nomades (Peulh, Bozo) à laisser leurs enfants pendant l'année scolaire. - Il faut appliquer la loi constitutionnelle et sanctionner les violations. - L'école doit cesser d'être une poubelle où on prend tout ce qu'on trouve comme enseignant. - Il faut des maîtres, des matériels et des salles en nombre suffisant. - Organisations de leçons d'essai - Le suivi régulier des maîtres par les directeurs et les CP.
Maire	<p>b) Ecole Amie des Enfants Amie des Filles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous ne sommes pas informer par rapport aux concepts EAE, mais entendons parler de ses bienfaits à l'école et souhaiterions avoir d'amples informations sur ce nouvel concept. <p>a) Gestion de l'école :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création d'écoles dans toutes les localités - Prise en charge par l'Etat des salaires des enseignants et recrutement d'enseignants qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> - La baisse du niveau est due à la présence massive des contractuels non qualifiés - Construction et réhabilitation de logements pour les enseignants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre les mesures incitatives en faveur de la scolarisation en général et des filles en particulier - Respecter les droits des enfants selon la CDE - Il faut multiplier les cantines scolaires. - Il faut sensibiliser, motiver les meilleurs élèves 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut sensibiliser, motiver les meilleurs élèves

<ul style="list-style-type: none"> - Il faut redynamiser les APE/CGS . - Il faut faire participer activement les populations à la gestion de l'école , plus on est impliqué plus on se sent responsable - Il faut faire Des réunions communautaires pour favoriser le recrutement et le maintien Des élèves à l'école tout en leur montrant l'importance de l'école distribuant de prix aux meilleures filles . 		
<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de ressources financières - Retard de salaires des enseignants - sur fonds communal ce qui les poussent à l'abandon . - Le mariage précoce et l'exode rural sont des obstacles au développement de l'éducation . - Revoir à la baisse les charges éducationnelles des communes . 	<p>b) Ecole Amie des Enfants Amie des Filles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'EAIE doit favoriser les conditions de participation de tous les acteurs au développement et à la promotion de l'école . - Elle doit être à l'image des bons villageois par la non imposition des rôles qui sont les siens , - Les enfants à travers le Gouvernement des Enfants doivent amener les parents à s'intéresser aux activités de l'école . 	<ul style="list-style-type: none"> - Il faut baisser le prix des médicaments pour les élèves . - Il faut implanter des centres d'éducation spéciale pour facilier l'accès des enfants à besoins éducatifs spéciaux - Identifier les enfants handicapés pour leur inscription à l'école - Veiller à l'hygiène des aliments vendus aux abords des écoles - Former les enseignants en hygiène et assainissement - Adopter une politique en matière de santé scolaire . - Rendre gratuites les consultations médicales pour les élèves - Il faut une gestion concertée entre les agents de la santé et les autres partenaires de l'éducation . - Il faut renouveler les visites sanitaires scolaires .
<ul style="list-style-type: none"> - Le manque de vaccinations, de déparasitage et de visite médicale . - Dotation des écoles en matériels et points d'eau - Revoir à la baisse les charges éducationnelles des communes . 	<p>Amélioration des conditions de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il faut sensibiliser le milieu scolaire pour une bonne fréquentation du centre de santé par les élèves - Il faut créer une armoire sanitaire au niveau des écoles . - Instaurer le carnet sanitaire pour les élèves là où ça n'existe pas et faire un suivi de son utilisation dans les écoles - Introduire la santé et l'hygiène en milieu scolaire pour l'atteinte d'une plus grande couche de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous animons des séances sur les maladies courantes (endémiques) du milieu .
<p>Maire</p>	<p>Responsables de l'administration sanitaire</p>	

ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF

Acteurs	Attentes	Contraintes	Apports	Propositions
Responsable de la jeunesse et des sports	<ul style="list-style-type: none"> - Activités culturelles et sportives à l'école - L'école doit s'investir dans l'organisation des compétitions sportives - Doter les établissements scolaires en matériels sportifs. - Les relations sont timides entre les bureaux APE, les Gouvernements des Enfants et les services de jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Baisse du niveau des contractuels et des élèves - Non disponibilité des enseignants qualifiés. - Les relations sont timides entre les bureaux APE, les Gouvernements des Enfants et les services de jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'organisation d'activités sportives et culturelles scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipement d'espaces culturels et sportifs - Pour le développement du sport il faut une relation entre tous les partenaires - Il faut instaurer des compétitions sportives et culturelles scolaires
APE/CGS	<ul style="list-style-type: none"> a) <u>Gestion de l'école</u> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir des enseignants bien formés et en nombre suffisant - Dotation en fournitures et matériels didactiques - Nous voulons une meilleure implication Des parents à la gestion et surtout dans la mise en oeuvre du projet d'école - Une meilleure motivation des APE/CGS par la formation - Avoir de meilleures relations avec les enseignants, les directeurs d'école et le CAP, pour une gestion concertée des problèmes de l'école. - Recrutement d'enseignants par les maires et paiement de leurs salaires à temps. - Que l'UNICEF appuie davantage les cantines et la scolarisation des filles par l'émulation , la construction de classes, la formation ... - Renforcement de la coopération décentralisée (jumelage et ressortissants) - Que la GTZ et la Coopération Japonaise continuent d'appuyer dans les constructions de salles de classes - Que nous soyons impliqués dans le suivi de toutes les activités 	<ul style="list-style-type: none"> - Déficit de communication entre les différents acteurs du système éducatif - Problème de mise en oeuvre du projet d'école - Méconnaissance de l'impact de l'école par des parents d'où leur réticence surtout pour le cas des filles - Problème pour le stockage des produits de la cantine - Difficultés de mobilisation autour de l'école - Certaines classes surtout en banlieue sont en très mauvais état. - Les Programmes d'Enseignement sont peu connus des APE/CGS - Ceux-là qui les connaissent trouvent qu'ils ne sont pas adaptés aux réalités de leur milieu - Les filles scolarisées refusent leurs mariés du village - Les travaux domestiques jouent sur la fréquentation des filles. - Les mariages précoces - Les périodes de récolte et des travaux champêtres sont des moments où les garçons sont souvent retenus par les parents - Certains garçons vont précocement à l'exode 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des parents d'élèves pour la scolarisation des enfants surtout les filles et les enfants handicapés - Construction de logement pour les maires, de cuisines pour les cantines avec l'appui des parents d'élèves - Recherche de financement pour les constructions scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de matériel de jardinage pour permettre à l'APE de générer des ressources - Formation des comités de gestion des cantines - Instaurer un système de communication entre l'APE et les autres partenaires de l'école
Autres				

<p>- Une scolarisation accrue des filles</p> <p>- Avoir des écoles clôturées pour sécuriser les enfants</p> <p>Gouvernement des Enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir une franche collaboration avec le gouvernement des enfants car nous avons les mêmes objectifs à savoir l'épanouissement de l'école. - Que le gouvernement des enfants nous consulte sur les problèmes qu'il ne peut pas résoudre. - La santé intervient pour le déparasitage et les visites de routine, la baisse des frais de consultation pour les élèves - L'amélioration de la santé des enfants à travers des séances de vaccination et de déparasitage - Création de points d'eau et acquisition de matériels d'hygiène pour une école propre <p>Santé/Hygiène/Assainissement :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nous soutenons le Gouvernement des enfants dans leurs actions - Nous organisons des séances de sensibilisation avec le Gouvernement des enfants et l'aids à améliorer la discipline à l'école et à réaliser ses objectifs - Organisation de cours de rattrapage. - Distribution de cadeaux aux meilleurs enfants surtout les filles - Proclamation solennelle des résultats scolaires - Nous encourageons le tutorat pour les travaux d'assainissement par les enfants 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de rampes d'accès pour toutes les classes. - Dotation des écoles en matériel d'hygiène et assainissement. - Récompenser les meilleurs maîtres reconnus par le gouvernement des enfants, les parents et tous les autres acteurs. - Pour sécuriser les enfants, il faut clôturer les écoles et recruter des gardiens. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à la disposition des ONG les moyens adéquats pour mener à bien leurs activités - La formation continue des agents des ONG qui sont sur le terrain . - Que le PAM appuie la formation des comités de gestion des cantines à leurs robes et responsabilités.
<p>APECGS</p>			
<p>ONG</p>	<p>ONG et Education</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'atteinte des objectifs assignés par le PRODEC - Nous attendons de l'administration scolaire le suivi et l'évaluation du personnel enseignant et la motivation des plus méritants. - Une collaboration parfaite entre tous les acteurs du système pour atteindre les objectifs . 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous craignons la stigmatisation des rôles et responsabilités des ONG par certains partenaires . - La méconnaissance de notre rôle par certains acteurs : administration, collectivités et communautés. Les collectivités croient que nous mettons la population sur leur dos en les informant sur leurs droits et devoirs 	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation sociale, l'IEC, la sensibilisation, l'alphabétisation et la formation sont nos domaines d'intervention . - Une ONG étant une équipe pluridisciplinaire nous intervenons dans tous les domaines du système éducatif . - Que le PAM appuie la formation des comités de gestion des cantines à leurs robes et responsabilités.
<p>Responsables de l'hydraulique villageoise (comité d'eau)</p>	<p>- Rapprocher l'eau potable de tous les consommateurs en particulier les élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise gestion du matériel du système d'eau - Gaspillage inutile de l'eau dans les écoles - La pollution du milieu scolaire par les eaux usées . - Aucune information sur le Gouvernement des Enfants . 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous entretenons de bonnes et franches relations avec le CAP, les chefs d'établissements - Nous reparons à nos frais le système d'approvisionnement en eau des enfants - Il faut implanter des centres d'éducation spéciale pour faciliter l'accès des enfants à besoins éducatifs spéciaux - Prendre en charge les enfants handicapés en matériel didactique et en moyens de déplacement adaptés. - Instaurer un cadre de concertation pour une prise en charge correcte de la consommation en eau dans les écoles - Veiller à l'hygiène autour des points d'eau

ASPIRATIONS DES ACTEURS DU SYSTEME EDUCATIF

Acteurs	Attentes	Crainches	Apports	Propositions
				41
	<p>a) Gestion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etre en possession de toutes les instructions officielles (notes de service, décisions, arrêtés). - Le paiement régulier des frais de scolarité par les parents - La dotation en mobiliers scolaires et en matériels didactiques - Appliquer les mesures incitatives aux élèves des mèdersas, surtout aux filles, raison pour laquelle elles nous quittent pour l'école classique. - Instaurer les cantines au niveau des mèdersas <p>Medersas</p> <p>b) Ecole Amie des Enfants Amie des Filles :</p> <p>Santé/Hygiène/Assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nous souhaiterions avoir des latrines pour éviter aux enfants d'aller en brousse et dans les maisons voisines. - Dotation en équipements d'hygiène. - Accès à un point d'eau car il faut chercher l'eau très loin - Nous voulons avoir des poubelles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le principal problème que nous rencontrons est le non paiement des frais de scolarité auquel est lié le paiement des salaires - Les classes sont trop petites et manquent d'équipements, de fournitures scolaires et matériels didactiques appropriés - La mauvaise perception de l'introduction des innovations pédagogiques dans les mèdersas crée une crise de confiance. - Nous ne recevons pas de visites pédagogiques de la part du CAP. - L' utilisation des enseignants contractuels ne donne pas satisfaction - Le manque de clôture dans certaines mèdersas crée des problèmes de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Nous sensibilisons à travers les pré-ches selon les préceptes du propriétaire. - Nous donnons le temps aux parents pour s'acquitter des frais de scolarité de leurs enfants - Maîtres bien formés avec un bon salaire - Amélioration des conditions des enseignants et des élèves. - Recrutement de gardien et clôture des mèdersas pour les sécuriser - Un suivi pédagogique régulier par le CAP - Création de cantines au niveau des mèdersas 	

DEUXIEME PARTIE : - CADRE STRATEGIQUE.

- PROGRAMMES ET PROJETS.**
- SCENARIOS D'EVOLUTION
DU SYSTEME.**
- AIRES DE RECRUTEMENT.**

I - CADRE STRATEGIQUE

Le cadre stratégique ainsi élaboré constitue l'ensemble des activités devant être réalisées pour garantir l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs du Plan de développement éducatif du cercle de Djenné.

Certaines activités, telles que la réforme des programmes d'enseignement et leur expérimentation, la production de manuels et matériels didactiques, l'adaptation des curricula de formation des enseignants, la généralisation de l'enseignement en langues, etc... n'ont pas été incluses dans ce cadre stratégique, dans la mesure où elles doivent être coordonnées par le niveau central, avant d'être prises en compte dans la formation et le recyclage des enseignants au niveau régional et local.

A cet effet, la coordination entre le niveau régional et le niveau central est absolument nécessaire pour la plupart des activités du Plan.

Par conséquent, en attendant la réalisation effective de la décentralisation de la gestion du système éducatif, le processus de mise en œuvre du Plan de développement éducatif du cercle accordera une place importante aux activités de plaidoyer que devront exercer la CPS et la CADDE au niveau central, afin de garantir l'atteinte des résultats prévus.

Le tableau suivant présente les programmes et projets du PDE de Djenné et leurs coûts estimatifs pendant la période 2005-2010.

OBJECTIF SUPERIEUR 1 : QUALITE DU SYSTEME EDUCATIF AMELIOREE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT AMELIOREE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : QUALITE DU PERSONNEL D'EDUCATION AMELIOREE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : QUALITE DES RESSOURCES MATERIELLES AMELIOREE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 4 : QUALITE DE L'INFORMATION SUR LE SYSTEME EDUCATIF AMELIOREE.

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.

OBJECTIF SUPERIEUR 1: Qualité du système éducatif améliorée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
<u>OBJECTIF STRATEGIQUE 1 :</u> Qualité de l'enseignement améliorée.	En 2010, les savoirs, savoir-faire et savoir être sont maîtrisés à la fin de tous les niveaux d'enseignement du cercle de Djenné.	Tests de niveau d'acquisition des élèves (Préscolaire, fondamental 1 et 2, secondaire). CAP, AE, CNE, Service des Examens et Concours, CPS.	Le Plan de développement éducatif actualisé du cercle de Djenné est mis en oeuvre à partir de 2005. Les agents des CAP sont formés aux techniques d'administration des tests de niveau d'acquisition.
RESULTATS ATTENDUS	1. Education préscolaire améliorée. 2. Enseignement fondamental amélioré.	A partir de 2005, des actions sont mises en œuvre pour l'amélioration de l'encadrement de la petite enfance dans le cercle de Djenné. D'ici 2010, le taux de réussite passe de 44,49% en 2004 à au moins 90% dans le cercle de Djenné pour le CFPCEF, de 82,05% à au moins 95% pour le DEF.	Rapports des CAP, de l'AE, et de la DNEPS. Rapports des CAP, de l'AE, de la CPS, du service des examens et concours.

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
1.1. Elaboration de la stratégie régionale d'encadrement de la petite enfance.	En 2005, l'AE et le CAP de Djenné élaborent la stratégie régionale, et négocient avec les différentes communautés.	CAP, AE, DNEPS.	Les orientations nationales en matière d'éducation préscolaire sont effectivement mises en œuvre.
1.2. Mise en œuvre de la stratégie régionale d'encadrement de la petite enfance.	A partir de 2005, la stratégique régionale de développement de l'éducation préscolaire est mise en œuvre dans le cercle de Djenné.	CAP, DRE, DNEPS.	Il existe au niveau du CAP et de la DRE un personnel qualifié pour le suivi de l'éducation préscolaire.
1.3. Suivi de la mise en œuvre de la stratégie régionale.	A partir de 2006, la mise en œuvre de la stratégie est régulièrement suivie par le personnel de l'AE et le CAP.	CAP, AE, DNEPS. Rapports de suivi.	Les sections d'éducation préscolaire sont opérationnelles au niveau du CAP de Djenné et de l'AE de Mopti.
1.4. Evaluation de la stratégie régionale d'encadrement de la petite enfance.	A partir de 2006, la stratégie régionale est périodiquement évaluée par l'AE et le CAP.	CAP, AE, DNEPS. Rapports d'évaluation.	Le personnel de la section d'éducation préscolaire (AE et CAP) est préalablement formé en évaluation.
2.1. Elaboration et adoption du Plan de développement éducatif actualisé du cercle de Djenné	En 2005, le PDEC du cercle de Djenné est élaboré et adopté.	AE, CAP, MEN, DNEPS, CPS. Document adopté du Plan.	
2.2. Mise en œuvre du PDEC du cercle de Djenné.	A partir de 2005, le volet Enseignement fondamental du PDEC de Djenné est mis en œuvre.	AE, CAP, MEN, DNEPS, CPS.	Les étapes de mise en œuvre de la réforme de l'enseignement fondamental sont connues et le financement mobilisé.
2.3. Suivi de la mise en œuvre du PDEC.	A partir de 2005, la mise en œuvre du PDEC est régulièrement suivie par l'AE et le CAP de Djenné	DNEF, DNEB, CPS, AE, CAP.	Les agents de l'AE et du CAP sont formés pour un meilleur suivi de la mise en œuvre du PDEC.

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
2.4. Evaluation du PDEC du cercle de Djenné	A partir de 2006 le PDEC de Djenné est périodiquement évalué par l'AE, le CAP et l'ensemble des PTF de la région.	DNEF, DNEB, CPS, AE, CAP	Les agents de la DRE et du CAP sont formés pour une meilleure évaluation du PDEC. L'évaluation à mi-parcours et l'actualisation du PDPC est prévue pour 2006.
3.1. Mise en œuvre de la stratégie régionale de formation professionnelle.	En 2005, une commission technique est mise en place et élabore la stratégie régionale de formation professionnelle, en intégrant les réalités de Djenné	DNEF, DNEB, CPS, AE, CAP	Les employeurs de la région et la chambre régionale de commerce sont fortement impliqués dans les activités d'élaboration de la stratégie de formation professionnelle.
3.2. Suivi de la mise en œuvre de la stratégie régionale de formation professionnelle et artisanale.	A partir de 2005, la mise en œuvre de la stratégie est régulièrement suivie par l'AE, le CAP et la Direction régionale de l'emploi.	AE, CAP, Direction régionale de l'emploi, Chambre régionale de commerce, Association des commerçants.	Les PTF sont mobilisés pour la mise en œuvre de la stratégie régionale.
3.3. Évaluation de la stratégie régionale de formation professionnelle et artisanale.	A partir de 2006, la stratégie régionale est périodiquement évaluée par l'AE, le CAP et la Direction régionale de l'emploi.	AE, CAP, Direction régionale de l'emploi, Chambre régionale de commerce, Association des commerçants.	
4.1. Elaboration et adoption d'une stratégie régionale de développement de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes dans le cercle de Djenné.	En 2005, l'AE et les CAP élaborent la stratégie régionale de développement de l'alphabétisation fonctionnelle et de l'éducation des adultes, en intégrant les spécificités du cercle de Djenné.	AE, CAP, ONG, DNAFLA, SAF.	Tous les PTF et toutes les structures concernés sont impliqués.

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
4.2. Mise en œuvre de la stratégie régionale de développement de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes dans le cercle de Djenné	En 2005, la stratégie régionale de développement de l'Education non Formelle est mise en œuvre à Djenné.	AE, CAP, ONG, DNAFLA, SAF.	Toutes les structures impliquées contribuent à la production des statistiques sur l'alphabétisation.
4.3. Suivi de la mise en œuvre de la stratégie régionale d'alphabétisation et d'éducation des adultes à Djenné.	A partir de 2005, l'AE et le CAP suivent régulièrement la mise en œuvre de la stratégie régionale.	AE, CAP, ONG, DNAFLA, SAF.	
4.4 .Evaluation de la stratégie régionale d'alphabétisation et d'éducation des adultes.	A partir de 2006, la stratégie régionale d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation des adultes est périodiquement évaluée par l'AE, le CAP et la DNAFLA à la fin de chaque session.	DRE, CAP, ONG, DNAFLA. Rapports d'évaluation	Les PTF sont mobilisés pour le financement des activités de l'ENF.

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.			
OBJECTIF SUPERIEUR 1: Qualité du système éducatif améliorée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : Qualité du personnel d'éducation améliorée dans le cercle de Djenné	D'ici 2010, la majorité des enseignants et du personnel d'encadrement pédagogique est qualifié.	AE, CAP, ONG, DNAFLA, SAF, DNEB, DNEPS,	Le Plan de développement éducatif actualisé du cercle de Djenné est mis en œuvre à partir de 2005.
RESULTATS ATTENDUS			
1. Enseignants bien formés.	D'ici 2010, tous les enseignants des écoles de Djenné sont des ressortissants de l'IFM, et tous les contractuels sont convenablement formés avant leur recrutement..	Rapports de l'AE, du CAP, de l'IFM et de la stratégie alternative de formation des maîtres.	Les nouveaux curricula de l'enseignement fondamental sont pris en compte dans les programmes de formation des enseignants.
2. Enseignants utilisés rationnellement dans le cercle de Djenné.	A partir de 2005, les enseignants sont affectés de manière rationnelle.	AE, CAP, IFM, Conseil de cercle, conseils communaux.	La capacité régionale de formation des enseignants est renforcée et le recrutement est régulier.
3. Personnel d'encadrement pédagogique qualifié.	D'ici 2005, tout le personnel du CAP de Djenné et les directeurs d'école sont formés.	AE, CAP, IFM.	Tous les besoins de formation des Conseillers pédagogiques et des directeurs d'école sont connus.
4. Personnel d'appui administratif qualifié.	D'ici 2006, tout le personnel d'appui administratif reçoit une formation adéquate.	DNEF, DNEPS, DNES, AE, CAP.	Des disponibilités financières sont prévues pour le recrutement du personnel d'appui et leur formation.
5. Capacité des enseignants régulièrement renforcée.	A partir de l'an 2006, tous les enseignants bénéficient de formation continue et disposent de matériels pédagogiques nécessaires.	AE, CAP, Direction régionale de l'emploi.	

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
1.1 .Détermination des besoins de formation des enseignants du cercle de Djenné.	En 2005, une commission technique est mise en place et détermine les besoins de formation de tous les enseignants.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM.	
1.2. Formation des enseignants.	A partir de 2005, les enseignants du cercle de Djenné sont régulièrement formés selon les besoins exprimés.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM.	Les moyens matériels et financiers de mise en œuvre ont été mobilisés.
1.3. Suivi du programme de formation des maîtres.	A partir de 2005, l'AE et les CAP suivent régulièrement la mise en œuvre du programme de formation des enseignants.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, Rapport de suivi.	
1.4. Evaluation du programme de formation des enseignants.	A partir de 2006, l'AE évalue périodiquement les activités de formation des enseignants.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB.	La capacité d'évaluation de l'AE a été renforcée, par la formation des membres de la Division Formation.
2.1 Détermination des critères de gestion du personnel au niveau régional.	En 2005, l'AE et les CAP déterminent des critères objectifs de mutation du personnel au niveau régional.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB.	Les critères d'affectation et de promotion dans la carrière et dans la fonction sont clairement définis et respectés.
2.2 Suivi évaluation de l'application des critères de gestion du personnel.	A partir de 2005, une commission technique régionale est créée pour assurer le respect des critères de gestion du personnel.	Rapports de suivi évaluation de la commission.	Syndicats des élèves, des enseignants et du personnel de l'éducation.

ACTIVITÉS	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
3.1. Elaboration et adoption d'un programme de formation/recyclage des conseillers pédagogiques.	En 2005, une commission technique est créée et élabore le programme de formation des conseillers pédagogiques.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB.	
3.2. Mise en œuvre du programme de formation des conseillers pédagogiques	En 2005, le programme de formation des conseillers pédagogiques est mis en œuvre.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB.	
3.3. Suivi/évaluation du programme de formation des conseillers pédagogiques	A partir de 2006, le programme de formation des conseillers pédagogiques.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	
4.1. Détermination des besoins en personnel d'appui administratif et des besoins de formation.	En 2005, l'AE et les CAP déterminent leurs besoins en personnel d'appui administratif, ainsi que les besoins de formation.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	
4.2. Elaboration et adoption d'un programme de formation et de recrutement du personnel d'appui administratif.	En 2005, un programme de formation et de recrutement du personnel d'appui administratif est élaboré par l'AE en collaboration avec la Direction régionale de l'emploi.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	Des disponibilités financières sont prévues pour le recrutement du personnel d'appui administratif.
4.3. Mise en œuvre du programme de formation et de recrutement du personnel d'appui administratif.	A partir de 2005, le programme de formation et de recrutement du personnel d'appui administratif est mis en œuvre.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	
4.4. Suivi évaluation du programme de formation et de recrutement du personnel d'appui administratif.	A partir de 2006, le programme de formation et de recrutement du personnel d'appui administratif est régulièrement suivi par l'AE et la Direction régionale de l'emploi.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
5.1. Détermination des besoins de formation continue des enseignants.	En 2005, l'AE, les CAP et l'IFM déterminent les besoins de formation continue des enseignants, conformément à la réforme.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	
5.2. Elaboration et adoption d'un programme de formation continue des enseignants.	En 2005, le programme de formation continue des enseignants est élaboré et mis en oeuvre.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	
5.3. Suivi/évaluation de l'exécution du programme de formation continue des enseignants.	A partir de 2006, l'AE, les CAP et l'IFM suivent régulièrement la mise en œuvre du programme.	AE, CAP, DNEF, DNEPS, IFM, DNEB, CNE.	

<p>BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.</p>			
OBJECTIF SUPERIEUR 1: Qualité du système éducatif améliorée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
OBJECTIF STRATEGIQUE 3 : Qualité des ressources matérielles améliorée dans le cercle de Djenné.	D'ici 2006, les salles de classe et les mobiliers en mauvais état sont totalement réhabilités dans le cercle de Djenné.	AE, CAP, APE/CGS, communes.	Le partenariat autour de l'école est renforcé avec une forte participation communautaire.
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>			
1. Qualité des infrastructures scolaires améliorée.	A partir de 2005, toutes les infrastructures scolaires sont réhabilitées au niveau du cercle.	AE, CAP, APE/CGS, communes.	Les APE/CGS et les communes sont formés aux techniques de maintenance des infrastructures et mobiliers scolaires.
2. Qualité des mobiliers scolaires satisfaisante.	A partir de 2005, tous les mobiliers scolaires en mauvais état sont réhabilités.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	
3. Qualité de l'environnement scolaire améliorée dans le cercle de Djenné.	A partir de 2005, des initiatives sont prises pour rendre l'environnement des écoles sain, convivial et protecteur.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	Les ONG, les communes, les APE/CGS sont mobilisées à travers l'initiative "Ecole amie des enfants, amie des filles".
ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
1.1. Réhabilitation des infrastructures scolaires.	A partir de 2005, les infrastructures scolaires du cercle sont régulièrement réhabilitées (53 salles à réhabiliter en tout).	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	
1.2. Suivi des travaux de réhabilitation des infrastructures scolaires de Djenné.	A partir de l'an 2005, l'AE et le CAP de Djenné suivent régulièrement les travaux de réhabilitation des infrastructures.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
2.1. Réfection des mobiliers scolaires.	A partir de 2005, les mobiliers scolaires du cercle de Djenné sont régulièrement réparés par les APE/CGS et les communautés.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	Les APE/CGS sont formés en entretien des mobiliers scolaires et des modules spécifiques sont élaborés à cet effet. Création d'ateliers pour l'entretien des mobiliers scolaires, sous forme de projets-écoles.
2.2. Suivi des travaux de réfection des mobiliers scolaires.	A partir de 2005, chaque APE du cercle inclus dans son PA annuel l'entretien des mobiliers.	AE, CAP, APE/CGS, ONG. Rapports de suivi. Communes.	L'AE, le CAP et les ONG suivent régulièrement les travaux d'entretien et de réparation des mobiliers.
2.3. Evaluation des travaux de réfection des mobiliers scolaires.	A partir de 2006, l'AE et les CAP évaluent périodiquement les travaux de réfection des mobiliers scolaires.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes. Rapports d'évaluation.	La réparation des mobiliers est retenue comme l'un des principaux engagements des contrats de performance des APE/CGS.
3.1. Elaboration d'un programme d'amélioration de l'environnement des écoles.	A partir de 2005, le CAP, avec l'appui des ONG, élaborent pour chacune des écoles du cercle un programme pour l'amélioration de l'environnement scolaire.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	Toutes les APE/CGS sont formées à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets-écoles.
3.2. Mise en œuvre du programme d'amélioration de l'environnement des écoles.	A partir de 2005, le programme est mis en œuvre au niveau de toutes les écoles.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	L'amélioration de l'environnement scolaire fait partie des engagements-clés des APE/CGS.
3.3. Suivi/évaluation de la mise en œuvre du programme.	A partir de 2006, l'AE et le CAP mettent en œuvre un mécanisme de suivi évaluation du Programme d'amélioration de l'environnement scolaire.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes. Rapport de suivi évaluation.	Les contrats de performance sont régulièrement évalués à travers les activités de monitorage.

<p>BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.</p>			
OBJECTIF SUPERIEUR 1: Qualité du système éducatif améliorée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
Objectif stratégique 4 : Qualité de l'information sur le système éducatif améliorée dans le cercle de Djenné	D'ici 2005, les opérations de collecte, de traitement et d'analyse des données sont régulièrement menées au niveau de l'AE et du CAP de Djenné	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes, CPS, DRPS. Rapports statistiques du CAP et de l'AE.	Le système d'information est renforcé au niveau local, et le CAP est doté de matériel informatique.
<p>RESULTATS ATTENDUS</p>			
1. Système d'information performant.	En 2005, le personnel du CAP est formé aux techniques de collecte, de saisie et de traitement des statistiques scolaires.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes.	Les directeurs d'écoles sont formés au remplissage des fiches de collecte de données.
2. Outils de collecte et de traitement statistique performants.	A partir de 2005, des supports harmonisés de collecte, des outils adaptés sont mis à la disposition de l'AE et du CAP.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, communes. Supports de collecte, nombre d'ordinateurs.	Le personnel est préalablement formé à l'utilisation desdits outils. (Conseillers pédagogiques, élus communaux).
1.1. Formation du personnel du CAP, des directeurs d'écoles et enseignants, des élus communaux en statistiques scolaires (collecte, saisie, traitement et analyse...)	A partir de 2005, tout le personnel du réseau du système d'information est formé.	Questionnaires d'enquêtes, documentation sur le système d'information. CPS, AE, CAP, APE/CGS, DRPS.	Les APE/CGS et les élus communaux sont formés aux techniques de dénombrement de la population scolarisable par village, pour l'estimation des indicateurs de scolarisation.
1.2. Mise en œuvre du nouveau système d'information.	A partir de 2003, les opérations de collecte, de traitement et d'analyse de données, de production des rapports de statistiques sont réalisées chaque année.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, CPS, communes.	

OBJECTIF SUPERIEUR 2 : EFFICACITE DU SYSTEME EDUCATIF RENFORCEE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : NIVEAU DE FREQUENTATION SCOLAIRE AMELIOREE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : PERSONNEL ENSEIGNANT PERFORMANT.

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.			
OBJECTIF SUPERIEUR 2: Efficacité du système éducatif renforcée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
Objectif stratégique 1 : Niveau de fréquentation scolaire amélioré.	D'ici l'an 2010, 100% des enfants scolarisés fréquentent régulièrement leurs écoles.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, CPS, communes. Taux de fréquentation scolaire.	Les activités de mobilisation communautaire sont renforcées et les villages des aires de recrutement envoient tous leurs enfants à l'école.
RESULTATS ATTENDUS.			
1. Structures locales de mobilisation communautaire redynamisées.	A partir de 2005, les APE/CGS, les groupements de femmes, les organisations d'enfants sont renforcés en vue de mobiliser la population autour de l'école.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, CPS, communes.	Les directeurs d'écoles, les enseignants et les APE sont formés pour le suivi des indicateurs de scolarisation de leurs localités.
2. Autonomie des cantines scolaires assurée.	D'ici 2005, des initiatives communautaires sont prises pour assurer l'autonomie des cantines scolaires.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, PAM, communes. Projets-écoles.	Des activités génératrices de revenus liées aux Projets-écoles sont mises en œuvre pour la pérennisation des cantines scolaires.
3. Personnel d'encadrement efficace.	D'ici 2005, tous les enseignants sont dotés de guides pédagogiques adaptés pour la réforme, et les visites pédagogiques sont régulièrement effectuées.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, CNE, CPS, communes.	Les directeurs d'écoles sont formés et assurent régulièrement leurs activités d'animation pédagogique au sein de leurs écoles.
4. Apprenant bien formés.	D'ici 2010, les programmes d'enseignement sont révisés selon les orientations de la réforme et le taux de promotion passe de 89% en 2004 à au moins 95% pour le fondamental 1 à Djenné.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, CNE, CPS, communes. Gouvernements d'enfants. Taux de flux du Fondamental 1	Les Enseignants sont formés à la remédiation en situation de classe et les enfants participent activement aux cours. Des initiatives filles pour filles ou garçons pour garçons sont organisées pour renforcer le niveau d'acquisition des enfants.

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
1.1.Redynamisation des organes de mobilisation communautaire.	A partir de 2004, les bureaux APE/CGS sont redynamisés, de nouveaux Gouvernements d'enfants sont mis en place.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, CPS, communes, Gouvernements d'enfants.	Les nouveaux statuts et règlements des Comités de gestion sont utilisés pour la création et la formation des APE/CGS.
1.2. Redynamisation des cellules SCOFI au niveau des AE et des CAP.	A partir de 2004, les cellules SCOFI au niveau régional et au niveau des CAP sont redynamisées.	AE, CAP, APE/CGS, Cellules SCOFI, ONG, CADDE, communes, Gouvernements d'enfants.	Un Plan d'action SCOFI est élaboré au niveau régional, et des termes de référence sont identifiés pour les différents organes (niveau régional, niveau CAP, niveau école).
1.3. Suivi/Evaluation des activités de mobilisation communautaire.	A partir de 2005, l'AE et les CAP suivent régulièrement le programme.	AE, CAP, APE/CGS, Cellules SCOFI, ONG, CADDE, communes, Gouvernements d'enfants.	Les bureaux APE/CGS sont restructurés conformément aux nouveaux statuts et règlements. Des projets-écoles sont élaborés, mis en œuvre et évalués.
2.1. Elaboration et adoption d'une stratégie régionale de renforcement de l'autonomie des cantines scolaires.	En 2003, l'AE, les CAP et la coordination régionale du PAM élaborent un programme régional de renforcement de l'autonomie des cantines scolaires.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, PAM, DRAMR, IER, Service semencier régional.	Les communautés ont elles-mêmes déterminé, à travers les diagnostics de leurs projets-écoles, les besoins pour la pérennisation des cantines scolaires.
2.2 Mise en œuvre de la stratégie régionale de pérennisation des cantines scolaires.	A partir de 2004, toutes les écoles nécessiteuses du cercle de Djenné expérimentent la stratégie régionale de renforcement de l'autonomie des cantines scolaires.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, PAM, DRAMR, IER, Service semencier régional.	Les communautés ont elles-mêmes déterminé, à travers les diagnostics de leurs projets-écoles, les besoins pour la pérennisation des cantines scolaires.

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
2.3. Suivi/Evaluation des activités de pérennisation des cantines.	A partir de 2005, l'AE, les CAP et les ONG effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation des activités de renforcement de l'autonomie des cantines scolaires.	AE, CAP, APE/CGS, ONG, PAM, DRAMR, IER, Service semencier régional.	
3.1. Recyclage du personnel d'encadrement, selon les orientations de la réforme.	En 2003, l'AE et les CAP réalisent les activités de recyclage du personnel d'encadrement.	DNEB, CNE, AE, CAP.	Les programmes d'enseignement sont révisés et le personnel des AE et des CAP recyclé pour leur mise en oeuvre.
3.2. Suivi/Evaluation des activités de recyclage du personnel d'encadrement.	A partir de 2004, l'AE et les CAP effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation des activités de recyclage du personnel d'encadrement.	DNEB, CNE, AE, CAP.	Tous les enseignants sont dotés en matériels didactiques adéquats à la fin de leur session de recyclage. Des programmes de radio scolaire sont conçus pour assurer à distance le relais des missions d'animation pédagogique.

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.

OBJECTIF SUPERIEUR 2 : Efficacité du système éducatif renforcée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
Objectif stratégique 2 : Personnel enseignant performant.	D'ici 2006, tout le personnel enseignant est recyclé dans les domaines clés de l'Ecole amie des enfants, amie des filles.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	
RESULTATS ATTENDUS.			
1. Enseignants bien recyclés.	D'ici 2006 : - toutes les monitrices du préscolaire sont recyclées ; - tous les enseignants du Fondamental (1 et 2) et du secondaire sont recyclés.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	Des centres communautaires d'accueil pour la petite enfance sont créés et opérationnels, avec l'appui effectif des communes.
2. Enseignants bien encadrés.	D'ici 2006 : - tous les enseignants du fondamental 1 reçoivent au moins 2 visites pédagogiques par an ; - tous les enseignants du fondamental 2 et du secondaire reçoivent au moins une visite pédagogique par an.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	Les comités pédagogiques de chaque école sont redynamisées et des émissions radio sont diffusées pour leur fournir des appui-conseils.
3. Personnel enseignant en nombre suffisant.	D'ici 2006 le déficit en personnel enseignant est comblé.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	La stratégie alternative est renforcée et l'autonomie budgétaire des communes est assurée. L'initiative genre est renforcée pour encourager le recrutement des femmes enseignantes.

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
1.1 .Elaboration et adoption du programme de recyclage des enseignants.	En 2004, l'IFM, l'AE et les CAP élaborent le programme de recyclage des enseignants.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP. Nombre d'enseignants à recycler par domaine de formation et par niveau d'enseignement.	
1.2. Mise en oeuvre du programme de recyclage des enseignants.	A partir de 2005, le programme de recyclage des enseignants est mis en oeuvre.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	
1.3. Suivi/Evaluation du programme de recyclage des enseignants.	A partir de 2006, l'AE et les CAP effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation du Programme de recyclage des enseignants.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	
2.2. Mise en oeuvre du programme d'encadrement des enseignants.	A partir de 2005, le programme d'encadrement et de supervision des enseignants est mis en oeuvre.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	
2.3 Suivi/Evaluation du programme d'encadrement des enseignants.	A partir de 2006, l'AE, l'IFM et les CAP effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation des activités du Programme d'encadrement des enseignants.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP.	La radio scolaire est devenue opérationnelle au niveau régional et appuie les activités du Programme.
3.1 Elaboration et adoption du programme de formation et de recrutement des enseignants.	En 2005, l'IFM, l'AE et les CAP élaborent le programme de formation et de recrutement des enseignants.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP, communes.	Les communes sont impliqués dans l'élaboration de ce programme et prennent des engagements par rapport au recrutement des maîtres.

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
3.2. Mise en oeuvre du programme.	De 2005 à 2010, 361 enseignants du fondamental 1; 91 du fondamental 2 et 20 du secondaire sont recrutés pour les écoles du cercle.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP, communes.	Des ressources budgétaires sont mobilisées pour le recrutement des enseignants. Les communes ont été appuyées pour l'amélioration du taux de recouvrement fiscal et contribuent efficacement au financement de l'éducation à travers leur budget.
3.3. Suivi/Evaluation du programme.	A partir de 2005, l'AE, l'IFM et les CAP effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation du programme.	CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP, communes, APE.	Le personnel enseignant assure normalement les charges horaires officielles et les heures supplémentaires sont contrôlées.

OBJECTIF SUPERIEUR 3 : ACCES AU SYSTEME EDUCATIF ETENDU.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : CAPACITE D'ACCUEIL AUGMENTEE DANS LE CERCLE DE DJENNE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : PERFORMANCE DU PERSONNEL ENSEIGNANT AUGMENTEE.

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.			
OBJECTIF SUPERIEUR 3: Accès au système éducatif étendu.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
Objectif stratégique 1 : Capacité d'accueil augmentée dans le cercle de Djenné.	<p>D'ici 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la capacité d'accueil du préscolaire est augmentée d'au moins 12 salles ; celle du fondamental 1 de 285 salles; celle du fondamental 2 de 54 salles ; celle du secondaire général de 12 salles ; - les matériels didactiques et équipements scolaires sont acquis en nombre suffisant. 	<p>CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP, communes, APE.</p>	<p>La capacité nationale de production de manuels scolaires et matériels didactiques est renforcée.</p>
RESULTATS ATTENDUS.	<p>1. Capacité d'accueil du préscolaire augmentée.</p> <p>2. Capacité d'accueil du Fondamental et du secondaire augmentée</p>	<p>A partir de 2005, 6 salles de préscolaire sont construites dont : 2 à Djenné, 1 à Fakala, 1 à Kéwa, 1 à Fémaye et 1 à Madiama.</p> <p>D'ici 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 285 salles de classe, 95 bureaux de directeurs, 95 logements de directeurs sont construits et équipés au Fondamental 1 ; 54 salles de classe au 2 è cycle du Fondamental ; 12 salles de classes au Secondaire. 	<p>CNE, DNEB, DNEPS, AE, IFM, CAP, communes, APE.</p> <p>Des initiatives privées et communautaires sont renforcées pour le développement des structures d'encadrement de la jeune enfance.</p> <p>La participation communautaire est renforcée dans la construction Des infrastructures scolaires, surtout du Fondamental.</p>

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
1.1. Construction et équipement de Centres d'accueil de la jeune enfance.	A partir de 2004, des négociations sociales sont initiées en vue de garantir la participation communautaire aux travaux de construction de 2005.	DNEPS, AE, IFM, CAP, communes, APE.	
2.1. Construction/équipement de salles de classe au fondamental et au secondaire.	A partir de 2005, les travaux de construction et d'équipement de salles de classe du Fondamental 1 sont initiés.	DNEPS, AE, IFM, CAP, communes, APE.	Les négociations sociales ont été bien menées et les communautés sont mobilisées pour participer aux travaux de construction.
2.2. Suivi du programme de construction et d'équipement des écoles.	A partir de 2005, l'AE, la DNEPS et les CAP suivent régulièrement les travaux de construction et d'équipement des écoles.	DNEPS, AE, IFM, CAP, communes, APE.	

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.			
OBJECTIF SUPERIEUR 3: Accès au système éducatif étendu.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
Objectif stratégique 2 : Performance du personnel enseignant augmentée.	D'ici 2010, le déficit en personnel enseignant est comblé dans le cercle de Djenné	AE, CAP, IFM, Communes, Conseil de cercle.	Les capacités de financement des communes sont améliorées.
RESULTATS			
1. Nombre d'enseignants suffisants pour tous les niveaux d'enseignement.	<p>D'ici 2010 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 361 enseignants sont formés et recrutés au fondamental 1, dont 42 maîtres contractuels formés; - 91 enseignants du fondamental 2 sont formés et recrutés ; - 20 enseignants du secondaire général sont formés et recrutés ; - 24 monitrices de jardins d'enfants sont formées au sein des communautés. 	AE, CAP, IFM, Communes, Conseil de cercle.	Un espace de concertation est mis en place au niveau régional pour renforcer l'encadrement pédagogique.
2. Personnel d'encadrement pédagogique en nombre suffisant.	D'ici 2005, les différents CAP de la région de Mopti disposent d'un nombre suffisant de conseillers pédagogiques.	AE, CAP, IFM, Communes, Conseil de cercle.	La formation tient compte du contenu des curricula des différents niveaux et des compétences de vie. Des mesures sont initiées pour encourager le recrutement des femmes enseignantes.
1.1. Elaboration du programme de formation et de recrutement des enseignants.	En 2005, la DNEPS et l'AE et les CAP élaboreront le programme de formation des enseignants du préscolaire et du Fondamental.	AE, CAP, IFM, DNEPS, Communes, Conseil de cercle.	

ACTIVITÉS	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
1.2. Formation et recyclage des enseignants.	A partir de 2005, des candidats sont identifiés (femmes/hommes) par commune pour la formation.	AE, CAP, IFM, Communes, DNEPS, Conseil de cercle.	Des mécanismes communautaires de prise en charge des monitrices du préscolaire sont déterminés.
1.3. Suivi/Evaluation du programme de formation et de recrutement des enseignants.	A partir de 2006, la DNEPS, l'IFM, l'AE et les CAP effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation du Programme de formation des enseignants.	AE, CAP, IFM, Communes, DNEPS, Conseil de cercle. Rapport de suivi évaluation.	Des postes budgétaires sont créés pour le recrutement des enseignants du fondamental, tant au niveau de l'Etat que des communes.
2.1. Formation, recyclage et recrutement des conseillers pédagogiques.	En 2005, des conseillers pédagogiques (femmes et hommes) en nombre suffisant sont formés et recrutés.	AE, CAP, IFM, Communes, DNEPS, Conseil de cercle. Rapport de suivi évaluation.	Des postes budgétaires sont créés pour le recrutement de conseillers pédagogiques supplémentaires dans les CAP.
2.2. Suivi/Evaluation du programme de formation et de recrutement des conseillers pédagogiques.	A partir de 2006, l'AE effectue régulièrement le suivi du programme de formation et de recrutement des conseillers pédagogiques.	AE, CAP, IFM, Communes, DNEPS, Conseil de cercle. Rapport de suivi évaluation.	

OBJECTIF SUPERIEUR 4 : EQUITE DANS LE SYSTEME EDUCATIF ASSUREE.

OBJECTIF STRATEGIQUE 1 : PARITE DANS LE SYSTEMME EDUCATIF REALISEE.

**OBJECTIF STRATEGIQUE 2 : CAPACITE D'ACCUEIL AUGMENTEE ET
RATIONNELLEMENT REPARTIE.**

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.

OBJECTIF SUPERIEUR 4: Equité dans le système éducatif assurée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
Objectif stratégique 1 : Parité dans le système éducatif réalisé.	<p>D'ici 2010, les écarts de scolarisation et d'alphabétisation sont réduits :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entre les garçons et les filles ; - entre les hommes et les femmes ; - entre les communes d'un même cercle. 	<p>AE, CAP, DRPS, DNEPS, Taux de scolarisation par sexe et par commune ; taux d'alphabétisation par sexe et par commune ; taux de couverture du préscolaire par sexe et par commune.</p>	<p>L'autonomie budgétaire des communes est assurée, et l'éducation et la santé constituent des priorités budgétaires pour les communes.</p>
RESULTATS ATTENDUS			
1. Pourcentage de femmes dans le corps enseignant amélioré.	D'ici 2010, le pourcentage de femmes dans le personnel enseignant passe de 21% à au moins 70% dans le cercle.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, IFM, Statistiques sur le personnel enseignant.	Une campagne de sensibilisation des filles par rapport à la fonction enseignante est mise en œuvre.
2. Parité de scolarisation et d'alphabétisation assurée.	D'ici 2010, le pourcentage de filles dans les effectifs élèves du fondamental 1 passe de 46,54% à 70%.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, Communes, APE/CGS, Statistiques scolaires.	Les stratégies d'accélération de la scolarisation des filles sont mises en œuvre au niveau du cercle.
1.1. Elaboration d'un programme d'incitation au recrutement des femmes enseignantes.	En l'an 2004, l'AE, les CAP et l'IFM élaborent un programme régional d'incitation à la formation et au recrutement des femmes enseignantes.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, Communes, APE/CGS, Statistiques scolaires.	Des thèmes de communication ont été identifiés pour des émissions radiodiffusées et télévisées, et un plan de communication est mis en œuvre.
1.2. Mise en œuvre du programme.	A partir de 2005, le programme est mis en œuvre.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, Communes, APE/CGS.	
1.3. Suivi/Evaluation du Programme.	A partir de 2006, l'AE, les CAP et l'IFM effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation du Programme.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, Communes, APE/CGS.	

ACTIVITES	I.O.V.	Moyens et sources	Suppositions importantes
2.1. Elaboration d'un programme régional de promotion de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes.	En 2004, l'AE et les CAP élaborent un programme régional de promotion de la scolarisation des filles et de l'alphabétisation des femmes.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	Le professionnalisme et le statut des structures SCOFI sont renforcés au niveau des CAP et de l'AE de la région de Mohti.
2.2. Mise en oeuvre du programme.	A partir de 2005, le programme est mis en oeuvre.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	
2.3. Suivi/Evaluation du programme.	A partir de 2006, l'AE et les CAP effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation de la mise en oeuvre du programme.	AE, CAP, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	Rapports de suivi/évaluation.

BUT : Minimum éducatif assuré pour la majorité de la population.			
OBJECTIF SUPERIEUR 4: Equité dans le système éducatif assurée.	Indicateurs objectivement vérifiables (I.O.V)	Moyens et sources	Suppositions importantes
Objectif stratégique 2 : Capacité d'accueil augmentée et rationnellement répartie.	D'ici 2010, l'augmentation de la capacité d'accueil suit les critères et les normes de carte scolaire.	AE, CAP, CPS, CADDE, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	La participation communautaire est renforcée et le plan de développement éducatif du cercle est convenablement mis en œuvre.
RESULTATS ATTENDUS.			
1. Capacité d'accueil du fondamental augmentée et bien répartie.	D'ici 2010, l'affectation du personnel enseignant tient compte des besoins de la carte scolaire, de même que la construction des établissements scolaires.	AE, CAP, CPS, CADDE, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	L'implantation des nouveaux sites de construction et l'affectation des enseignants tiennent compte du souci de la réduction des disparités.
1.1. Elaboration d'un programme régional de réduction des disparités et de promotion de l'équité et du genre.	En 2004, l'AE, les CAP et l'IFM élaborent un Programme de réduction des disparités et de promotion de l'équité et du genre.	AE, CAP, CPS, CADDE, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	Des espaces de concertation sont créés au niveau régional, de cercle et communal pour la promotion de la SCOFI.
1.2. Mise en œuvre du Programme.	A partir de 2005, le Programme régional de réduction des disparités et de promotion de la scolarisation des filles est mis en œuvre.	AE, CAP, CPS, CADDE, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	
1.3. Suivi/Evaluation du programme.	A partir de 2006, l'AE, le CAP et l'IFM effectuent régulièrement le suivi et l'évaluation du Programme.	AE, CAP, CPS, CADDE, DRPS, DNEPS, IFM, DNAFLA, Communes, APE/CGS.	Rapports de suivi/évaluation.

II - PROGRAMMES ET PROJETS RELATIFS A LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT EDUCATIF DU CERCLE DE DJENNE.

Le cadre stratégique ainsi élaboré constitue l'ensemble des activités devant être réalisées pour garantir l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs du Plan de Développement Educatif du cercle de Djenné.

Certaines activités, telles que la réforme des programmes d'enseignement et leur expérimentation, la production de manuels et matériels didactiques, l'adaptation des curricula de formation des enseignants, la généralisation de l'enseignement en langues, etc... n'ont pas été incluses dans ce cadre stratégique, dans la mesure où elles doivent être coordonnées par le niveau central, avant d'être prises en compte dans la formation et le recyclage des enseignants au niveau régional et local.

A cet effet, la coordination entre le niveau régional et le niveau central est absolument nécessaire pour la plupart des activités du Plan.

Par conséquent, en attendant la réalisation effective de la décentralisation de la gestion du système éducatif, le processus de mise en œuvre du Plan de Développement Educatif du cercle accordera une place importante aux activités de plaidoyer que devront exercer la CPS et la CADDE au niveau central, afin de garantir l'atteinte des résultats prévus.

Le tableau suivant présente les programmes et projets du PDE de Djenné et leurs coûts estimatifs pendant la période 2005-2010.

Tableau 9 : COUTS ESTIMATIFS DES PROGRAMMES ET PROJETS DU PDE (En Millions de F.CFA).

II PROGRAMMES ET PROJETS	Niveau de Priorité	CHRONOGRAMME					COUTS
		2005	2006	2007	2008	2009	
Programme 1 : Amélioration de la qualité de l'enseignement.							
Projet 1 : Amélioration de la qualité de l'encadrement de la petite enfance.	1						126
Projet 2 : Amélioration de la qualité de l'enseignement fondamental.	1						620,017
Projet 3 : Amélioration de la qualité de la formation professionnelle.	3						250
Projet 4 : Amélioration de la qualité de l'éducation non formelle.	2						136
Projet 5 : Amélioration de la qualité de l'environnement interne des écoles.	1						367,15
Projet 6 : Renforcement de la mobilisation communautaire.	1						239,99
Programme 2 : Accroissement de la capacité d'accueil.							
Projet 1 : Construction et équipement d'écoles et d'internats communautaires.	1						2447,275
Projet 2 : Formation et recrutement du personnel enseignant et du personnel d'encadrement.	1						895,01
Programme 3 : Renforcement de la parité et de l'équité.							
Projet 1 : Promotion de la parité et de l'équité dans l'enseignement.							262,02
Projet 2 : Appui aux organisations des femmes.							182,87
COUT TOTAL DU PLAN DU CERCLE							5526,325

DETAIL DU COUT ESTIMATIF DES PROGRAMMES ET PROJETS
(En Millions de Francs CFA)

COUT

Programme 1 : Amélioration de la qualité de l'éducation.

Projet 1 : Amélioration de la qualité de l'encadrement de la petite enfance 126

Activités : - Formation de 24 monitrices pour l'encadrement de la petite enfance (2 par commune). 36
 - Formation/recyclage des conseillers pédagogiques au suivi et à l'encadrement . des monitrices et des centres d'accueil.. 20
 - Elaboration de la stratégie régionale pour la prise en charge de la petite enfance. 10
 - Renforcement du Système d'information de l'éducation préscolaire. 40
 - Missions de suivi/évaluation de la mise en œuvre de la stratégie régionale pour la prise en charge de la petite enfance. 20

Projet 2 : Amélioration de la qualité de l'Enseignement fondamental. 620,017

Activités : - Formation des agents des CAP aux techniques d'administration des tests de niveau d'acquisition des élèves dans les disciplines instrumentales, les sciences et les compétences de vie. 10
 - Formation/recyclage des agents des CAP et des AE au suivi/évaluation de la Mise en œuvre de la réforme éducative aux niveaux régional, de cercle, communal et local. 10
 - Formation/recyclage du personnel des AE et du CAP au suivi de la mise en œuvre du PDE du cercle. 10
 - Missions de suivi/évaluation de la mise en œuvre du PDE du cercle et de la réforme. 15
 - Formation/recyclage des Directeurs d'écoles et des maîtres par rapport aux nouveaux curricula et aux compétences de vie (Domaines de formation/recyclage : évaluation, animation pédagogique, compétences didactiques, compétences disciplinaires, compétences pratiques, compétences psychopédagogiques, compétences professionnelles, compétences socioculturelles, genre et développement, école intégratrice, Droits des enfants, Ecole amie des enfants amie des filles. 158,77
 - Mise en place de banques du livre dans les écoles du cercle, en collaboration avec les APE/CGS et leurs Projets-écoles. 34,28
 - Suivi/Evaluation des contrats de performance dans l'enseignement fondamental. 24
 - Dotation des écoles en manuels scolaires pour élèves (livres de lecture et livres de mathématiques) 254,200
 - Dotation en matériels didactiques collectifs pour les maîtres. 59,001
 - Dotation des écoles en guides des maîtres.(non collectée) *
 - Dotation des écoles en matériels d'hygiène et d'assainissement. * 44,766
 - Equipement des écoles en mobiliers scolaires (ce montant est pris en compte dans les constructions scolaires) (697,324)
 - Renforcement du Système d'information de l'enseignement fondamental. 40

Projet 3 : Amélioration de la qualité de la Formation professionnelle et artisanale.	<u>250</u>
Activités : - Elaboration de la stratégie régionale de renforcement de la Formation professionnelle et artisanale.	10
- Equipement des établissements de formation professionnelle et artisanale.	210
- Création de 2 centres d'apprentissage féminin	20
- Missions de suivi/évaluation de la mise en œuvre de la stratégie régionale de formation professionnelle et artisanale.	10
Projet 4 : Amélioration de la qualité de l'Education non formelle.	<u>136</u>
Activités : - Elaboration de la stratégie régionale de renforcement de l'alphabétisation fonctionnelle et de l'Education des adultes.	10
- Amélioration du système d'information de l'Education non formelle.	61
- Formation/recyclage des animateurs et éducateurs des centres d'alphabétisation et des centres d'éducation pour le développement.	15
- Construction/Equipement des centres d'alphabétisation et des centres d'éducation pour le développement.	25
- Appui à l'édition et à la dissémination de manuscrits locaux de post-alphabétisation portant sur les compétences de vie (manuscrits rédigés par les néo-alphabètes).	10
- Suivi/Evaluation des activités de l'Education non formelle.	15
Projet 5 : Amélioration de la qualité de l'environnement interne de l'école.	<u>367,15</u>
Activités : - Création et réfection des points d'eau en milieu scolaire.	91,43
- Création et pérennisation de cantines scolaires.	20
- Création d'ateliers d'entretien des mobiliers scolaires	10
- Renforcement de la santé scolaire et promotion des pharmacies scolaires.	34,29
- Formation des relais communautaires des Cscom pour appuyer les activités de santé en milieu scolaire.	36
- Renforcement des équipements du CSRef et des Cscom en appui aux visites et à la santé en milieu scolaire.	60
- Equipement des écoles avec des rampes d'accès pour les enfants handicapés.	91,43
- Réhabilitation des latrines.	24
Projet 6 : Renforcement de la mobilisation communautaire.	<u>239,99</u>
Activités : - Appui à la mise en place et formation des APE/CGS.	57,14
- Recyclage des membres des anciens bureaux APE/CGS.	57,14
- Promotion de l'équité et du genre au sein des bureaux APE/CGS.	45,71
- Appui au fonctionnement des gouvernements d'enfants.	22,86
- Formation/recyclage en Elaboration et mise en œuvre de projets-écoles.	57,14

Programme 2 : Accroissement de la capacité d'accueil du système éducatif.

Projet 1 : Construction et équipement d'écoles . 2447,275

<u>Activités</u> : - Appui à la construction/équipement de 12 salles de classe au Préscolaire	93,522
- Construction/équipement de 285 salles de classe au Fondamental 1	1909,50
- Appui à la construction/équipement de 54 salles de classe au fondamental 2	444,258

Projet 2 : Formation et recrutement du personnel enseignant et du personnel d'encadrement 895,01

<u>Activités</u> : - Formation de 361 maîtres pour le Fondamental 1	418,76
- Formation de 91 maîtres pour le Fondamental 2	136,5
- Formation de 20 professeurs pour l'enseignement secondaire	30
- Formation/recyclage de 24 éducatrices communautaires du Préscolaire	36
- Formation de 25 éducateurs de CED et de 93 animateurs de CAF	73,75
- Formation de 16 conseillers pédagogiques et de 2 DCAP (Directeur et Directeur adjoint de CAP)	200

Programme 3 : Renforcement de la parité et de l'équité.

Projet 1 : Promotion de la parité et de l'équité dans l'enseignement. 262,02

<u>Activités</u> : - Caravanes et campagnes de sensibilisation pour la scolarisation des filles	60
- Thèmes et sketches radiodiffusés et télévisés sur la scolarisation des filles	42
- Renforcement de la proportion de femmes dans les bureaux APE/CGS	22,86
- Campagnes de réduction des mariages précoces	34,29
- Formation des APE/CGS sur les droits de l'enfant et de la femme	34,29
- Formation des APE/CGS en genre et développement	34,29
- Renforcement du rôle des cellules SCOFI au niveau du CAP de Djenné	34,29

Projet 2 : Appui aux organisations des femmes. 182,87

<u>Activités</u> : - Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus au bénéfice des organisations de femmes (allègement des femmes/réduction des travaux domestiques des filles).	114,29
- Formation des organisations de femmes en genre et développement.	34,29
- Suivi/Evaluation des AGR.	34,29

COUT TOTAL DU PLAN : 5526,325

III – ADAPTATION DES OBJECTIFS QUANTITATIFS NATIONAUX DE SCOLARISATION A LA SITUATION DU CERCLE DE BANDIAGARA.

La réduction des disparités de scolarisation prévue par le PRODEC, implique que l'objectif de 95% de taux brut de scolarisation au niveau national soit adapté à la situation par sexe de chaque région, de chaque cercle, de chaque commune et de chacune des localités du Mali.

Ainsi, pour chacune des entités territoriales du Pays, beaucoup d'efforts devront être d'abord consacrés à l'amélioration du taux de scolarisation des filles qui sont plus en retard que les garçons. De même, beaucoup d'efforts devront être consacrés à l'amélioration de la situation des unités territoriales les plus retardées par rapport à celles qui se trouvent déjà autour de la moyenne nationale.

Cette discrimination positive en faveur des groupes le plus retardés permet ainsi de réduire, à l'année-horizon, les disparités par sexe et entre les entités territoriales du Pays.

En ce qui concerne le cercle de Djenné, la régionalisation des objectifs quantitatifs de scolarisation nous donne, par commune, les prévisions suivantes en 2010.

Tableau 10 : Cercle de Djenné: Objectifs de scolarisation par commune.

	TBS Situation initiale (2004) (%)		TBS Objectifs à l'année horizon (2010) (%)	
	Garçons/ Filles	Filles	Garçons/ Filles	Filles
Niveau national	70,50	59,90	95	90
Niveau régional Mopti	44,46	42,75	91	86
Cercle de Djenné	42,25	40,19	90	85
COMMUNES DE				
Commune 1 : Dandougou Fakala	62,53	56,29	94	89
Commune 2 : Derrari	49,48	45,75	91	86
Commune 3 : Fakala	46,74	48,22	91	87
Commune 4 : Femaye	25,29	22,72	87	81
Commune 5 : Kéwa	33,73	28,47	89	82
Commune 6 : Madiama	88,45	81,69	98	95
Commune 7 : Néma Badenyakafo	12,70	10,53	85	78
Commune 8 : Niansanarié	53,48	50,65	92	88
Commune 9 : Ouro Ali	18,53	22,83	86	81
Commune 10 : Pondori	25,43	21,32	87	80
Commune 11 : Togué Mourrari	27,93	29,03	88	82
Commune 12 : Djenné Urbain	98,69	97,40	100	99

En définitive, le TBS objectif du cercle de Djenné est de 90% en 2010, dont 63% pour les filles. En vue d'atteindre ces différents niveaux de TBS, des efforts considérables devront être menés au niveau des différentes communes du cercle, pour que celles-ci atteignent également leurs TBS respectifs en 2010.

IV – SCENARIOS D’EVOLUTION DU SYSTEME EDUCATIF.

4.1. Scénario 1 : Stabilité des taux de flux et du taux apparent d’admission.

Avec l’hypothèse de stabilité des taux de flux et du taux apparent d’admission observés dans les différentes communes du cercle de Djenné, l’évolution des effectifs-élèves ne permettra pas d’atteindre les objectifs quantitatifs de scolarisation souhaités pour l’année 2010.

En effet, exception faite de la commune de Djenné où cette hypothèse pourrait faire passer le TBS de 98,69% en 2003/2004 à 93,39% en 2009/2010 (en dépit de la légère régression constatée), les autres communes seraient à des niveaux relativement inférieurs.

C’est ainsi qu’une deuxième hypothèse d’amélioration des taux de flux et du taux apparent d’admission a été proposée en vue d’atteindre, pour chacune des communes, les taux de scolarisation permettant de réduire les disparités de scolarisation par sexe et entre les différentes communes.

4.2. Scénario 2 : Amélioration des taux de flux et du taux apparent d’admission par commune.

Ce deuxième scénario préconise d’améliorer les taux de flux et le taux apparent d’admission à partir de l’année scolaire 2004/2005. Cette amélioration permettra d’une part de renforcer l’efficacité interne du Système éducatif dans le cercle de Djenné, et d’autre part d’étendre la capacité d’accueil à travers une nette réduction des taux de redoublement. En définitive, elle permettra de scolariser un maximum d’enfants à moindre coût.

Le taux apparent d’admission qui est fixé à au moins 87% pour toutes les communes, sera observé à chaque rentrée scolaire en vue de renforcer les nouvelles admissions en 1^{ère} année d’études à partir de l’année scolaire 2004/2005. Par conséquent, les travaux de construction scolaire devront être renforcés pendant l’année 2004.

Les tableaux suivants présentent les taux de flux et l’évolution future des effectifs-élèves du fondamental 1 et du fondamental 2 par commune, selon les deux scénarios.

Tableau 11 : Scénario 1 :

Taux de flux observés dans les différentes communes du cercle

Communes		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	6ème A	Taux de succès au CFEPCF
1. DANDOUGOU FAKALA	Tx. Pr.	80%	62%	49%	41%	79%	55%	55%
	Tx.Red.	10%	11%	22%	19%	11%	20%	
	Tx.Ab.	10%	27%	29%	40%	10%	25%	
2. DERRARI	Tx. Pr.	80%	90%	84%	90%	52%	22%	22%
	Tx.Red.	18%	7%	10%	5%	41%	53%	
	Tx.Ab.	2%	3%	6%	5%	7%	2.5%	
3. FAKALA	Tx. Pr.	91%	52%	59%	78%	59%	20%	20%
	Tx.Red.	7%	4%	5%	14%	20%	12%	
	Tx.Ab.	2%	44%	36%	8%	21%	68%	
4. FEMAYE	Tx. Pr.	56%	87%	67%	76%	51%	65%	65%
	Tx.Red.	11%	2%	11%	8%	15%	8%	
	Tx.Ab.	33%	11%	22%	16%	34%	27%	
5. KEWA	Tx. Pr.	88%	75%	72%	73%	81%	51%	51%
	Tx.Red.	10%	13%	15%	15%	10%	20%	
	Tx.Ab.	2%	12%	13%	12%	9%	29%	
6. MADIAMA	Tx. Pr.	82%	87%	84%	60%	71%	51%	51%
	Tx.Red.	14%	10%	7%	11%	19%	20%	
	Tx.Ab.	4%	3%	9%	29%	10%	29%	
7. NEMA BADENYAKAFO	Tx. Pr.	44%	93%	69%	87%	86%	30%	30%
	Tx.Red.	6%	6%	15%	11%	5%	10%	
	Tx.Ab.	50%	1%	16%	2%	9%	60%	
8. NIANSANARI	Tx. Pr.	90%	67%	72%	56%	55%	14%	14%
	Tx.Red.	3%	27%	12%	15%	36%	29%	
	Tx.Ab.	7%	6%	16%	29%	9%	57%	
9. OURO ALI	Tx. Pr.	92%	63%	58%	65%	61%	0%	0%
	Tx.Red.	5%	13%	8%	12%	13%	0%	
	Tx.Ab.	3%	24%	34%	23%	26%	0%	
10. PONDORI	Tx. Pr.	41%	64%	80%	76%	55%	0%	0%
	Tx.Red.	19%	16%	18%	20%	25%	0%	
	Tx.Ab.	40%	20%	2%	4%	20%	0%	
11. TOGUE MOURRARI	Tx. Pr.	56%	73%	60%	64%	71%	50%	50%
	Tx.Red.	15%	13%	18%	23%	17%	15%	
	Tx.Ab.	29%	14%	22%	13%	12%	35%	
12. DJENNE URBAIN	Tx. Pr.	83%	89%	85%	95%	70%	58%	58%
	Tx.Red.	5%	6%	8%	3%	19%	30%	
	Tx.Ab.	12%	5%	7%	2%	11%	12%	

Tableau 12 : Scénario 1 : Stabilité des taux de flux.
Evolution des effectifs-élèves et des TBS correspondants

Communes	EFFECTIFS et TBS	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010
1. DANDOUGOU FAKALA	Effectifs	918	926	942	963	981	1 011	1 033
	TBS	62,52%	61,34%	60,84%	60,51%	60,03%	60,19%	59,91%
2. DERRARI	Effectifs	574	707	839	962	1 065	1 148	1 215
	TBS	49,48%	59,32%	68,52%	76,52%	82,46%	86,56%	89,18%
3. FAKALA	Effectifs	2 368	2 567	2 708	2 829	2 955	3 078	3 183
	TBS	46,74%	49,33%	50,65%	51,52%	52,40%	53,14%	53,48%
4. FEMAYE	Effectifs	663	659	659	675	690	708	726
	TBS	25,30%	24,48%	23,81%	23,76%	23,64%	23,61%	23,59%
5. KEWA	Effectifs	938	1 021	1 090	1 132	1 159	1 191	1 223
	TBS	33,72%	35,74%	37,12%	37,55%	37,44%	37,44%	37,42%
6. MADJAMA	Effectifs	1 485	1 554	1 619	1 651	1 654	1 540	1 672
	TBS	88,45%	90,10%	91,35%	90,71%	88,49%	80,20%	84,74%
7. NENA BADENYAKAFO	Effectifs	859	907	924	974	1 044	1 089	1 126
	TBS	12,70%	13,06%	12,95%	13,29%	13,87%	14,08%	14,17%
8. NIANSAMARI	Effectifs	415	433	441	432	434	429	424
	TBS	53,48%	54,36%	53,83%	51,39%	50,20%	48,32%	46,48%
9. OURO ALI	Effectifs	308	286	266	261	260	243	238
	TBS	18,53%	16,78%	15,16%	14,48%	14,30%	12,76%	12,17%
10. PONDORI	Effectifs	370	470	551	622	681	737	784
	TBS	25,43%	31,44%	35,88%	39,47%	42,02%	44,31%	45,85%
11. TOGUE MOURRARI	Effectifs	443	477	506	534	563	581	597
	TBS	27,93%	29,28%	30,25%	31,07%	31,88%	32,04%	32,04%
12. DJENNE URBAIN	Effectifs	3 627	3 736	3 835	3 884	3 934	3 967	4 032
	TBS	98,69%	98,94%	98,90%	97,51%	96,17%	94,41%	93,39%
ENSEMBLE DU CERCLE	Effectifs	12 968	13 743	14 380	14 919	15 420	15 722	16 253
	TBS	42,25%	43,58%	44,40%	44,85%	45,13%	44,80%	45,08%

Tableau 13 : Scénario 2 :

Taux de flux observés dans les différentes communes du cercle

Communes		1ère A	2ème A	3ème A	4ème A	5ème A	6ème A	Taux de succès au CFEPCF
1. DANDOUGOU FAKALA	Tx. Pr.	95%	90%	90%	90%	90%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	5%	10%	
	Tx.Ab.	0%	5%	5%	5%	5%	5%	
2. DERRARI	Tx. Pr.	95%	95%	90%	90%	90%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	5%	10%	
	Tx.Ab.	0%	0%	5%	5%	5%	5%	
3. FAKALA	Tx. Pr.	95%	95%	90%	90%	85%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	10%	10%	
	Tx.Ab.	0%	0%	5%	5%	5%	5%	
4. FEMAYE	Tx. Pr.	95%	90%	90%	90%	90%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	5%	10%	
	Tx.Ab.	0%	5%	5%	5%	5%	5%	
5. KEWA	Tx. Pr.	95%	90%	90%	90%	90%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	10%	10%	5%	10%	
	Tx.Ab.	0%	5%	0%	0%	5%	5%	
6. MADEAMA	Tx. Pr.	95%	95%	90%	90%	85%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	10%	10%	
	Tx.Ab.	0%	0%	5%	5%	5%	5%	
7. NEMA BADENYAKAFO	Tx. Pr.	90%	95%	90%	90%	90%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	10%	5%	5%	10%	
	Tx.Ab.	5%	0%	0%	5%	5%	5%	
8. NIANSANARI	Tx. Pr.	95%	85%	90%	90%	85%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	10%	5%	5%	10%	10%	
	Tx.Ab.	0%	5%	5%	5%	5%	5%	
9. OURO ALI	Tx. Pr.	95%	90%	90%	90%	90%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	5%	10%	
	Tx.Ab.	0%	5%	5%	5%	5%	5%	
10. PONDORI	Tx. Pr.	90%	90%	90%	90%	90%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	5%	10%	
	Tx.Ab.	5%	5%	5%	5%	5%	5%	
11. TOGUE MOURRARI	Tx. Pr.	92%	90%	90%	85%	85%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	10%	10%	10%	
	Tx.Ab.	3%	5%	5%	5%	5%	5%	
12. DJENNE URBAIN	Tx. Pr.	95%	95%	95%	95%	95%	85%	85%
	Tx.Red.	5%	5%	5%	5%	5%	10%	
	Tx.Ab.	0%	0%	0%	0%	0%	5%	

Tableau 14 : Scénario 2 : Stabilité des taux de flux.

Evolution des effectifs-élèves et des TBS correspondants.

Communes		2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010
1. DANDOUGOU FAKALA	Effectifs	918	1 108	1 029	1 232	1 409	1 586	1 625
	TBS	62,53%	73,41%	66,44%	77,43%	86,18%	94,47%	94,22%
2. DERRARI	Effectifs	574	760	729	909	1 040	1 153	1 239
	TBS	49,48%	63,79%	59,55%	72,31%	80,53%	86,92%	91,00%
3. FAKALA	Effectifs	2 368	3 161	2 941	3 694	4 442	5 023	5 438
	TBS	46,74%	60,73%	55,02%	67,27%	78,78%	86,71%	91,38%
4. FEMAYE	Effectifs	663	1 111	1 028	1 483	1 900	2 315	2 676
	TBS	25,30%	41,25%	37,16%	52,19%	65,11%	77,23%	86,90%
5. KEMWA	Effectifs	938	1 404	1 348	1 778	2 149	2 524	2 905
	TBS	33,72%	49,12%	45,90%	58,97%	69,39%	79,35%	88,88%
6. MADAMIA	Effectifs	1 485	1 706	1 582	1 708	1 807	1 896	1 931
	TBS	88,45%	98,89%	89,26%	93,85%	96,67%	98,76%	97,90%
7. NEMA BADENYAKAFO	Effectifs	859	2 028	5 033	1 992	3 182	4 411	5 638
	TBS	7,9	12,70%	29,20%	27,92%	43,42%	58,60%	72,92%
8. NIANSANARI	Effectifs	415	543	505	612	731	769	840
	TBS	53,48%	68,08%	61,67%	72,74%	84,65%	86,55%	92,14%
9. OURO ALI	Effectifs	308	604	600	917	1 225	1 429	1 676
	TBS	18,53%	35,38%	34,22%	50,93%	66,20%	75,20%	85,88%
10. PONDORI	Effectifs	370	632	612	871	1 103	1 335	1 481
	TBS	25,43%	42,27%	39,87%	55,24%	68,10%	80,21%	86,68%
11. TOGUE MOURRARI	Effectifs	443	714	686	958	1 221	1 442	1 642
	TBS	27,93%	43,79%	40,97%	55,70%	69,16%	79,51%	88,06%
12. DJENNE URBAIN	Effectifs	3 627	3 935	3 477	3 721	3 972	4 141	4 329
	TBS	98,69%	104,21%	89,65%	93,42%	97,09%	98,55%	100,29%
ENSEMBLE DU CERCLE	Effectifs	12 968	17 706	16 529	21 065	25 410	29 251	32 544
	TBS	42,25%	56,15%	51,03%	63,32%	74,37%	83,34%	90,26%

Mesures d'accompagnement liées à la mise en œuvre du scénario 2.

L'amélioration des taux de promotion et la réduction des taux de redoublement seront appliquées par commune afin d'atteindre, pour l'ensemble du cercle de Djenné, les objectifs quantitatifs de scolarisation.

La mise en œuvre du Scénario 2 relève d'une hypothèse totalement volontariste, qui exige que certaines mesures d'accompagnement soient adoptées, afin de garantir la qualité du système éducatif (niveau d'acquisition des élèves promus en classe supérieure).

Les différentes mesures d'accompagnement pourront être :

1. **L'organisation de cours de rattrapage** pendant les vacances scolaires (et/ou pendant l'année scolaire), spécialement pour les élèves dont les résultats scolaires auront été jugés insuffisants par rapport au passage en classe supérieure. Les effectifs-élèves concernés par ces cours de rattrapage seront déterminés proportionnellement aux taux de flux préalablement définis (taux de redoublement et taux de promotion) par année d'études et par commune. Au cours de ces années scolaires, il s'agira d'organiser les enfants en divers groupes de tutorat (Filles pour filles, ou garçons pour garçons) à travers les initiatives des gouvernements d'enfants qui seront mis en place. Un appui devra être fourni aux Gouvernements d'enfants ayant obtenu des meilleures réalisations, leur permettant ainsi de pérenniser leurs interventions.
2. **Formation/Recrutement des enseignants** : les enseignants seront formés en évaluation afin que les notes de classe soient totalement objectives, et reflètent réellement le niveau des élèves pendant leur promotion en classe supérieure. Ils devront également être formés pour une bonne application des cours de rattrapage dans les différentes années d'études (détermination du public cible par année d'études et par discipline, suivi personnalisé des élèves pendant les cours de rattrapage, maîtrise des effectifs par rapport aux taux de flux par commune). Pour remédier dans l'immédiat au déficit en personnel enseignant, il serait souhaitable d'intensifier les activités de formation accélérée des maîtres (renforcement de la stratégie alternative). Les enseignants qui seront issus de cette formation seront recrutés à la fois par l'Etat (l'AE), le cercle, les communes, les populations (à travers les APE/CGS).
3. **Dotation des écoles en matériels didactiques et en manuels scolaires** : Les actions précédentes devront être soutenues par une dotation suffisante en manuels scolaires et matériels pédagogiques (pour les enseignants et pour les élèves). Par conséquent, la politique nationale en matière de livre devra aboutir à un type unique de livres utilisables dans les différentes années d'études, aussi bien pour les écoles classiques que pour celles à pédagogie convergente.
4. **Renforcement de la mobilisation communautaire** : la mobilisation communautaire autour de l'école devra être renforcée afin de réaliser le recrutement massif des enfants dans les différentes communes, d'assurer une fréquentation régulière dans les différentes écoles qu'

seront créées, de renforcer la contribution des communautés dans la mise en oeuvre des activités tendant à améliorer la scolarisation en général, en particulier la scolarisation des filles (participation aux travaux de construction scolaire, implication dans la gestion des cantines, activités génératrices de revenus pour les femmes, renforcement de la participation des filles dans les activités des organisations d’élèves, etc.). Cette mobilisation communautaire sera assurée par tous les partenaires de l’école dans les différentes communes du cercle, à savoir : les directeurs d’écoles et les enseignants qui doivent appuyer les APE par rapport au respect des taux d’admission pour chaque rentrée scolaire ; les ONG qui doivent également assurer l’animation et la supervision des différentes communautés ; l’administration du cercle et des communes ; l’administration scolaire représentée par le CAP et l’AE ; les APE/CGS et les Gouvernements d’enfants...

5. **Création de centres communautaires d’encadrement de la petite enfance** : Un centre communautaire, fonctionnant sous forme de garderie d’enfants sera créé, de préférence dans chacune des 12 communes du cercle pour accueillir les enfants de 4 à 6 ans, avec pour objectif principal la préparation à l’accès au Fondamental 1. L’autre objectif de ces centres communautaires est de permettre l’allégement des femmes par rapport à leurs travaux domestiques, aboutissant ainsi à une libération des filles qui pourront consacrer la plupart de leur temps aux activités scolaires.
6. **CED et Centres d’apprentissage féminin** : Pour renforcer la formation pratique et professionnelle dans le cercle, deux centres d’apprentissage féminins seront créés (1 à Djenné et 1 à Madiama). Ces centres d’apprentissage féminin viendront compléter les activités des CED où la fréquentation des filles non scolarisées et/ou déscolarisées sera également renforcée.
7. **Entretien/réparation des mobiliers scolaires** : En vue de renforcer la durabilité des mobiliers scolaires, trois ateliers de maintenance seront créés au niveau du cercle de Djenné (communes de Djenné, de Madiama et de Dandougou Fakala) pour l’entretien et la réparation des mobiliers et équipements scolaires. Les modalités de gestion de ces ateliers seront déterminés par le conseil de cercle en collaboration avec les conseils communaux, les conseils de gestion scolaire et les APE.
8. **Appui aux collectivités décentralisées** : Les agents des collectivités décentralisées, principalement ceux des communes, devront bénéficier d’une formation en suivi-monitorage des indicateurs de scolarisation de leurs communes. Ces formations devront s’accompagner d’activités de mise en valeur de leurs différentes potentialités économiques.
9. **Dotation des écoles en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires essentiels** : les tableaux suivants présentent les besoins annuels en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires essentiels pour garantir la qualité de l’enseignement au niveau des différentes communes.

Commune de Dandougou Fakala

Années signation	Qté Disp.		04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
équipements scolaires									
Tables-bancs	69		464	90	73	61	62	-7	74
Armoires	24		-6	3	2	2	2	0	0
éaux maîtres	20		-2	3	2	2	2	0	0
aises maîtres	25		-7	3	2	2	2	0	0
uels scolaires									
1ère A	60		216	0	7	8	6	8	30
2ème A	1		386	-106	-5	7	9	8	29
3ème A	69		62	224	-84	-9	76	7	27
4ème A	57		72	-5	201	-65	46	5	25
5ème A	32		61	28	-3	181	43	-12	32
6ème A	32		18	39	29	0	18	-29	32
1ère A	30		246	0	7	8	38	8	30
2ème A	16		371	-106	-5	7	24	8	29
3ème A	27		104	224	-84	-9	46	7	27
4ème A	24		105	-5	201	-65	43	5	25
5ème A	0		93	28	-3	181	46	-12	32
6ème A	8		42	39	29	0	17	-29	32
naire	1	2	5	1	1	1	1	0	0
naire visuel	0	3	9	2	1	1	1	0	1

Norme pour

1 école à 6cl.

éographie	2	5	13	3	2	2	2	0	6
istoire		3	9	2	1	1	1	0	1
mobiles	4	30	85	15	12	10	10	-1	46
s Force		4	12	2	2	1	1	0	1
s Masse		4	12	2	2	1	1	0	2
s capacités		4	12	2	2	1	1	0	2
s volume		4	12	2	2	1	1	0	1
		4	12	2	2	1	1	0	3
d'arpenteur		4	12	2	2	1	1	0	3
		4	12	2	2	1	1	0	5
graduées		4	12	2	2	1	1	0	5
eurs		4	12	2	2	1	1	0	1
		4	12	2	2	1	1	0	1
oches		4	12	2	2	1	1	0	1
Matex		1	3	1	0	0	0	0	0
terrestre	0	2	6	1	1	1	1	0	0
		1	3	1	0	0	0	0	0
lancer		6	18	3	2	2	2	0	2
astique		3	9	2	1	1	1	0	1
		2	6	1	1	1	1	0	0
		2	6	1	1	1	1	0	0
		3	9	2	1	1	1	0	1
		1	3	1	0	0	0	0	0

Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc, au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

La quantité disponible de la plupart des matériels didactiques n'a pu être collectée, ce qui fait que les besoins exprimés ici sont calculés comme si, disponible de chacun de ces matériels didactiques était zéro (0).

2. Commune de Derrari

Années	Qté Disp.		04-2005	05-2006	06-2007	07-2008		09-2010	Total demande future
Désignation									
1. Mobiliers scolaires									
Tables-bancs	215		150	79	74	44	36	23	407
Armoires	6		6	3	2	1	1	1	15
Bureaux maîtres	11		1	3	2	1	1	1	90
Chaises maîtres	9		3	3	2	1	1	1	90
1. Manuels scolaires									
Lecture	1ère A	0	203	6	5	6		6	232
	2ème A	0	190	12	6	5		7	226
	3ème A	16	132	39	14	7		6	219
	4ème A	19	105	16	36	14		5	202
	5ème A	21	17	75	18	34		7	271
	6ème A	8	19	10	68	23		16	254
Calcul	1ère A	26	177	6	5	6		6	232
	2ème A	8	182	12	6	5		7	226
	3ème A	10	138	39	14	7		6	219
	4ème A	6	118	16	36	14		5	202
	5ème A	3	35	75	18	34		7	271
	6ème A	6	21	10	68	23		16	254
Dictionnaire		0	2	4	1	1	0	0	0
Dictionnaire visuel		0	13	6	1	1	1	0	10
Norme pour									
3. Matériels didactiques	1 école à 6cl.								
Carte géographie	5	5	5	2	2	1	1	1	59
Carte histoire		3	6	1	1	1	1	0	10
Images mobiles	3	30	58	13	12	7	6	4	436
Mesures Force		4	8	2	2	1	1	1	14
Mesures Masse		4	8	2	2	1	1	1	16
Mesures capacités		4	8	2	2	1	1	1	21
Mesures volume		4	8	2	2	1	1	1	14
Mètre		4	8	2	2	1	1	1	35
Chaîne d'arpenteur		4	8	2	2	1	1	1	29
Compas		4	8	2	2	1	1	1	54
Règles graduées		4	8	2	2	1	1	1	50
Rapporteurs		4	8	2	2	1	1	1	14
Equerres		4	8	2	2	1	1	1	14
Caisse roches		4	8	2	2	1	1	1	14
Armoire Matex		1	2	0	0	0	0	0	3
Globe Terrestre		2	4	1	1	0	0	0	7
Ecorché		1	2	0	0	0	0	0	3
Poids à lancer		6	12	3	2	1	1	1	21
Corde élastique		3	6	1	1	1	1	0	10
Disques		2	4	1	1	0	0	0	7
Javelot		2	4	1	1	0	0	0	7
Ballon		3	6	1	1	1	1	0	10
Balance		1	2	0	0	0	0	0	3

NB: Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

commune de Fakala

Années	Qté Disp.			04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demand future
ésignation										
obiliers scolaires										
Tables-bancs	877			634	303	304	280	197	117	183
Armoires	28			22	10	10	9	7	4	6
reaux maîtres	38			12	10	10	9	7	4	13
aises maîtres	42			8	10	10	9	7	4	12
uels scolaires										
re 1ère A	31			848	26	25	25	57	27	100
2ème A	21			791	64	28	25	46	26	97
3ème A	205			375	220	72	30	230	25	95
4ème A	203			96	239	210	75	224	24	87
5ème A	123			107	61	221	211	218	36	93
6ème A	85			138	-4	52	193	283	95	83
1ère A	153			726	26	25	25	179	27	100
2ème A	42			770	64	28	25	57	26	97
3ème A	61			519	220	72	30	385	25	95
4ème A	40			259	239	210	75	224	24	87
5ème A	55			175	61	221	211	218	36	93
6ème A	126			97	-4	52	193	283	95	83
naire	0	2		17	3	3	3	2	1	30
naire visuel	0	3		25	5	5	5	3	2	48
Norme pour										
matériels didactiques 1 école à 6cl.										
éographie	3	5		39	8	8	8	5	3	118
istoire		3		25	5	5	5	3	2	45
mobiles	64	30		188	50	51	47	33	19	723
s Force		4		34	7	7	6	4	3	60
s Masse		4		34	7	7	6	4	3	62
s capacités		4		34	7	7	6	4	3	67
s volume		4		34	7	7	6	4	3	60
		4		34	7	7	6	4	3	81
d'arpenteur		4		34	7	7	6	4	3	75
		4		34	7	7	6	4	3	100
graduées		4		34	7	7	6	4	3	96
eurs		4		34	7	7	6	4	3	60
		4		34	7	7	6	4	3	60
oches		4		34	7	7	6	4	3	60
Matex		1		8	2	2	2	1	1	15
terrestre	1	2		16	3	3	3	2	1	29
		1		8	2	2	2	1	1	15
lancer		6		50	10	10	9	7	4	90
astique		3		25	5	5	5	3	2	45
		2		17	3	3	3	2	1	30
		2		17	3	3	3	2	1	30
		3		25	5	5	5	3	2	45
		1		8	2	2	2	1	1	15

Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

Tableau 15 : Besoins annuels en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires par commune.

4. Commune de Femaye

Années	Qté Disp.		04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
Désignation	N° 004								
1. Mobiliers scolaires									
Tables-bancs	177		345	171	182	164	164	139	1165
Armoires	8		9	6	6	5	5	5	37
Bureaux maîtres	14		3	6	6	5	5	5	111
Chaises maîtres	16		1	6	6	5	5	5	107
1. Manuels scolaires									
Lecture 1ère A	6		446	24	14	13	20	14	531
2ème A	2		203	235	35	15	15	14	517
3ème A	19		92	80	215	42	35	12	476
4ème A	17		98	-10	71	197	35	17	438
5ème A	15		50	42	-7	64	186	52	482
6ème A	5		92	-29	35	-2	62	168	402
Calcul 1ère A	3		449	24	14	13	17	14	531
2ème A	0		205	235	35	15	13	14	517
3ème A	2		109	80	215	42	18	12	476
4ème A	5		110	-10	71	197	53	17	438
5ème A	1		64	42	-7	64	182	52	482
6ème A	1		96	-29	35	-2	58	168	402
Dictionnaire	0	2	6	2	2	2	2	2	15
Dictionnaire visuel	0	3	9	3	3	3	3	2	22
Norme pour									
3. Matériels didactiques									
Carte géographie	1	5	14	5	5	5	5	4	83
Carte histoire		3	9	3	3	3	3	2	22
Images mobiles	17	30	70	28	30	27	27	23	542
Mesures Force		4	12	4	4	4	4	3	30
Mesures Masse		4	12	4	4	4	4	3	32
Mesures capacités		4	12	4	4	4	4	3	37
Mesures volume		4	12	4	4	4	4	3	30
Mètre		4	12	4	4	4	4	3	51
Chaîne d'arpenteur		4	12	4	4	4	4	3	45
Compas		4	12	4	4	4	4	3	70
Règles graduées		4	12	4	4	4	4	3	66
Rapporteurs		4	12	4	4	4	4	3	30
Equerres		4	12	4	4	4	4	3	30
Caisse roches		4	12	4	4	4	4	3	30
Armoire Matex		1	3	1	1	1	1	1	7
Globe Terrestre	0	2	6	2	2	2	2	2	15
Ecorché		1	3	1	1	1	1	1	7
Poids à lancer		6	17	6	6	5	5	5	45
Corde élastique		3	9	3	3	3	3	2	22
Disques		2	6	2	2	2	2	2	15
Javelot		2	6	2	2	2	2	2	15
Ballon		3	9	3	3	3	3	2	22
Balance		1	3	1	1	1	1	1	7

NB: Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

commune de Kewa

Années	Qté Disp.	Qté Réal.	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
ésignation	107								
éliers scolaires									
Tables-bancs	337		327	191	164	146	147	141	1116
Armoires	11		11	6	5	5	5	5	37
reaux maîtres	19		3	6	5	5	5	5	109
naiseux maîtres	25		-3	6	5	5	5	5	101
uels scolaires									
re 1ère A	11		456	24	14	14	15	15	547
2ème A	1		235	220	34	15	16	14	531
3ème A	41		166	25	200	50	59	14	516
4ème A	29		176	2	23	182	93	23	499
5ème A	0		139	53	5	21	165	65	533
6ème A	3		72	58	53	9	23	151	441
I 1ère A	41		426	24	14	14	55	15	547
2ème A	1		235	220	34	15	16	14	531
3ème A	8		199	25	200	50	26	14	516
4ème A	9		196	2	23	182	73	23	499
5ème A	1		138	53	5	21	165	65	533
6ème A	8		67	58	53	9	23	151	441
nnaire	0	2	7	2	2	2	2	2	16
nnaire visuel	0	23	11	3	3	2	2	2	24
Norme pour									
étiels didactiques	1 école à 6cl.								
géographie	3	5	15	5	5	4	4	4	84
histoire		3	11	3	3	2	2	2	24
is mobiles	90	30	21	32	27	24	25	24	481
res Force		4	15	4	4	3	3	3	32
res Masse		4	15	4	4	3	3	3	34
res capacités		4	15	4	4	3	3	3	38
res volume		4	15	4	4	3	3	3	32
		4	15	4	4	3	3	3	53
é d'arpenteur		4	15	4	4	3	3	3	47
as		4	15	4	4	3	3	3	72
s graduées		4	15	4	4	3	3	3	60
porteurs		4	15	4	4	3	3	3	32
res		4	15	4	4	3	3	3	32
re roches		4	15	4	4	3	3	3	32
re Matex		1	4	1	1	1	1	1	8
Terrestre	0	2	7	2	2	2	2	2	16
hé		1	4	1	1	1	1	1	8
à lancer		6	22	6	5	5	5	5	46
élastique		3	11	3	3	2	2	2	24
es		2	7	2	2	2	2	2	16
ot		2	7	2	2	2	2	2	16
		3	11	3	3	2	2	2	24
ce		1	4	1	1	1	1	1	8

ces nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

Tableau 15 : Besoins annuels en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires par commune.

90

6. Commune de Madiama

Années	Qté Dispo.	03-2004	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
Désignation	Qté 2004								
1. Mobiliers scolaires									
Tables-bancs	514		315	85	38	17	12	-14	453
Armoires	19		9	3	1	1	0	0	13
Bureaux maîtres	18		10	3	1	1	0	0	94
Chaises maîtres	30		-2	3	1	1	0	0	80
1. Manuels scolaires									
Lecture 1ère A	70		243	2	8	9	79	10	351
2ème A	30		390	-101	-3	8	39	9	341
3ème A	238		77	100	-91	-8	245	9	332
4ème A	138		149	11	90	-77	127	6	306
5ème A	145		81	54	15	83	84	-16	387
6ème A	62		36	104	56	19	34	-45	381
Calcul 1ère A	49		264	2	8	9	58	10	351
2ème A	51		369	-101	-3	8	60	9	341
3ème A	92		223	100	-91	-8	99	9	332
4ème A	79		208	11	90	-77	66	6	306
5ème A	22		204	54	15	83	84	-16	387
6ème A	13		85	104	56	19	35	-45	381
Dictionnaire	0	2		9	1	0	0	0	11
Dictionnaire visuel	0	3		14	1	1	0	0	16
Norme pour									
3. Matériels didactiques 1 école à 6cl.									
Carte géographie	4	5		19	2	1	0	0	70
Carte histoire		3		14	1	1	0	0	16
Images mobiles	31	30		107	14	6	3	2	465
Mesures Force		4		18	2	1	0	0	21
Mesures Masse		4		18	2	1	0	0	23
Mesures capacités		4		18	2	1	0	0	28
Mesures volume		4		18	2	1	0	0	21
Mètre		4		18	2	1	0	0	42
Chaîne d'arpenteur		4		18	2	1	0	0	36
Compas		4		18	2	1	0	0	61
Règles graduées		4		18	2	1	0	0	57
Rapporteurs		4		18	2	1	0	0	21
Equerres		4		18	2	1	0	0	21
Caisse roches		4		18	2	1	0	0	21
Armoire Matex		1		5	0	0	0	0	5
Globe Terrestre	10	2		-1	1	0	0	0	1
Ecorché		1		5	0	0	0	0	5
Poids à lancer		6		28	3	1	1	0	32
Corde élastique		3		14	1	1	0	0	16
Disques		2		9	1	0	0	0	11
Javelot		2		9	1	0	0	0	11
Ballon		3		14	1	1	0	0	16
Balance		1		5	0	0	0	0	5

NB: Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

commune de Nema Badenyakafo

Années	Qté Dispo.	03-2004	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
ésignation									
billers scolaires									
Tables-bancs	361		565	479	506	524	498	446	301
Armoires	25		6	16	17	17	17	15	84
ureaux maîtres	21		10	16	17	17	17	15	172
haises maîtres	16		15	16	17	17	17	15	172
uels scolaires									
re 1ère A	63		1058	70	35	33	32	35	132
2ème A	45		242	736	100	36	32	33	122
3ème A	124		28	137	713	166	155	35	125
4ème A	97		-19	62	126	648	279	55	115
5ème A	70		19	-14	55	116	655	193	1113
6ème A	51		73	-31	-16	48	160	541	85
il 1ère A	45		1076	70	35	33	32	35	132
2ème A	25		262	736	100	36	32	33	122
3ème A	22		130	137	713	166	155	35	125
4ème A	28		50	62	126	648	210	55	115
5ème A	6		83	-14	55	116	655	193	1113
6ème A	2		122	-31	-16	48	160	541	85
onnaire	0	2	10	5	6	6	6	5	38
onnaire visuel	0	3	15	8	8	9	8	7	56
Norme pour									
matériels didactiques 1 école à 6cl.									
géographie	7	5	19	13	14	15	14	12	134
histoire		3	15	8	8	9	8	7	50
es mobiles	31	30	123	80	84	87	83	74	86
res Force		4	21	11	11	12	11	10	75
res Masse		4	21	11	11	12	11	10	75
res capacités		4	21	11	11	12	11	10	82
res volume		4	21	11	11	12	11	10	75
re d'arpenteur		4	21	11	11	12	11	10	90
as		4	21	11	11	12	11	10	115
s graduées		4	21	11	11	12	11	10	111
porteurs		4	21	11	11	12	11	10	75
res		4	21	11	11	12	11	10	75
re roches		4	21	11	11	12	11	10	75
re Matex		1	5	3	3	3	3	2	18
Terrestre	0	2	10	5	6	6	6	5	38
né		1	5	3	3	3	3	2	18
à lancer		6	31	16	17	17	17	15	113
élastique		3	15	8	8	9	8	7	56
es		2	10	5	6	6	6	5	38
et		2	10	5	6	6	6	5	38
ce		3	15	8	8	9	8	7	56
ce		1	5	3	3	3	3	2	18

ces nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

Tableau 15 : Besoins annuels en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires par commune.

92

8. Commune de Niansanarié

Années	Qté Dispo.	03-2004	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
Désignation	03-2004								
1. Mobiliers scolaires									
Tables-bancs	225		36	47	39	46	5	23	194
Armoires	11		-2	2	1	2	0	1	3
Bureaux maîtres	11		-2	2	1	2	0	1	83
Chaises maîtres	11		-2	2	1	2	0	1	81
1. Manuels scolaires									
Lecture 1ère A	8		131	7	4	4	2	4	162
2ème A	18		74	50	11	5	22	5	166
3ème A	33		143	-89	38	11	38	4	144
4ème A	16		14	130	-74	30	28	5	133
5ème A	15		39	-22	115	-55	37	13	212
6ème A	14		17	18	-17	96	17	15	182
Calcul 1ère A	34		105	7	4	4	38	4	162
2ème A	10		82	50	11	5	22	5	166
3ème A	11		165	-89	38	11	38	4	144
4ème A	31		-1	130	-74	30	28	5	133
5ème A	15		39	-22	115	-55	37	13	212
6ème A	10		21	18	-17	96	17	15	182
Dictionnaire	0	2	3	1	0	1	0	0	5
Dictionnaire visuel	0	3	4	1	1	1	0	0	7
Norme pour									
3. Matériels didactiques									
1 école à 6cl.									
Carte géographie	3	5	4	1	1	1	0	1	56
Carte histoire		3	4	1	1	1	0	0	7
Images mobiles	0	30	43	8	6	8	1	4	405
Mesures Force		4	6	1	1	1	0	1	9
Mesures Masse		4	6	1	1	1	0	1	11
Mesures capacités		4	6	1	1	1	0	1	16
Mesures volume		4	6	1	1	1	0	1	9
Mètre		4	6	1	1	1	0	1	30
Chaîne d'arpenteur		4	6	1	1	1	0	1	24
Compas		4	6	1	1	1	0	1	49
Règles graduées		4	6	1	1	1	0	1	45
Rapporteurs		4	6	1	1	1	0	1	9
Equerres		4	6	1	1	1	0	1	9
Caisse roches		4	6	1	1	1	0	1	9
Armoire Matex		1	1	0	0	0	0	0	2
Globe Terrestre	0	2	3	1	0	1	0	0	5
Ecorché		1	1	0	0	0	0	0	2
Poids à lancer		6	9	2	1	2	0	1	14
Corde élastique		3	4	1	1	1	0	0	7
Disques		2	3	1	0	1	0	0	5
Javelot		2	3	1	0	1	0	0	5
Ballon		3	4	1	1	1	0	0	7
Balance		1	1	0	0	0	0	0	2

NB: Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

commune de Ouro Ali

Années	Qté Disp.	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demand future
ésignation	0							
obiliers scolaires								
Tables-bancs	155		126	130	130	126	75	97
Armoires	9		0	4	4	4	2	3
ureaux maîtres	7		2	4	4	4	2	3
haises maîtres	7		2	4	4	4	2	3
uels scolaires								
ure	1ère A	34		248	19	8	8	33
	2ème A	0		69	201	28	9	32
	3ème A	30		144	-102	176	34	29
	4ème A	15		0	142	-85	154	11
	5ème A	43		-34	5	128	-70	41
	6ème A	51		-37	-5	4	116	117
ul	1ère A	40		242	19	8	8	33
	2ème A	10		59	201	28	9	32
	3ème A	13		161	-102	176	34	29
	4ème A	18		-3	142	-85	154	11
	5ème A	1		8	5	128	-70	41
	6ème A	0		14	-5	4	116	117
onnaire		0	2	3	1	1	1	1
onnaire visuel		0	3	5	2	2	1	1
Norme pour								
équipements didactiques	1 école à 6cl.							
géographie	2	5		6	4	4	3	3
histoire		3		5	2	2	2	1
es mobiles	40	30		7	22	22	21	12
res Force		4		6	3	3	3	2
res Masse		4		6	3	3	3	2
res capacités		4		6	3	3	3	2
res volume		4		6	3	3	3	2
		4		6	3	3	3	2
ne d'arpenteur		4		6	3	3	3	2
pas		4		6	3	3	3	2
es graduées		4		6	3	3	3	2
orteurs		4		6	3	3	3	2
res		4		6	3	3	3	2
re roches		4		6	3	3	3	2
aire Matex		1		2	1	1	1	1
re Terrestre	0	2		3	1	1	1	1
ché		1		2	1	1	1	0
à lancer		6		9	4	4	4	2
élastique		3		5	2	2	2	1
es		2		3	1	1	1	1
ot		2		3	1	1	1	1
n		3		5	2	2	2	2
nce		1		2	1	1	1	0

ces nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

10. Commune de Pondori

Années	Qté Dispo.	03-2004	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
Désignation	03-2004								
1. Mobiliers scolaires									
Tables-bancs	138		160	108	105	93	93	51	609
Armoires	8		2	4	4	3	3	2	17
Bureaux maîtres	7		3	4	4	3	3	2	98
Chaises maîtres	7		3	4	4	3	3	2	96
1. Manuels scolaires									
Lecture 1ère A	32		232	9	8	7	40	9	304
2ème A	14		184	50	11	8	21	7	280
3ème A	49		-4	135	52	12	58	6	258
4ème A	21		30	-8	121	52	35	7	238
5ème A	45		-25	27	-6	109	98	15	302
6ème A	11		16	2	25	-3	99	57	272
Calcul 1ère A	24		240	9	8	7	42	9	304
2ème A	4		194	50	11	8	41	7	280
3ème A	10		35	135	52	12	17	6	258
4ème A	15		36	-8	121	52	29	7	238
5ème A	2		18	27	-6	109	55	15	302
6ème A	3		14	2	25	-3	10	57	272
Dictionnaire	0	2	3	1	1	1	1	1	8
Dictionnaire visuel	0	3	5	2	2	2	2	1	12
Norme pour									
3. Matériels didactiques									
1 école à 6cl.									
Carte géographie	6	5		2	3	3	3	1	62
Carte histoire		3		5	2	2	2	1	12
Images mobiles	26	30		24	18	18	15	15	433
Mesures Force		4		7	2	2	2	1	17
Mesures Masse		4		7	2	2	2	1	19
Mesures capacités		4		7	2	2	2	1	24
Mesures volume		4		7	2	2	2	1	17
Mètre		4		7	2	2	2	1	38
Chaîne d'arpenteur		4		7	2	2	2	1	32
Compas		4		7	2	2	2	1	57
Règles graduées		4		7	2	2	2	1	53
Rapporteurs		4		7	2	2	2	1	17
Equerres		4		7	2	2	2	1	17
Caisse roches		4		7	2	2	2	1	17
Armoire Matex		1		2	1	1	1	0	4
Globe Terrestre	0	2		3	1	1	1	1	8
Ecorché		1		2	1	1	1	0	4
Poids à lancer		6		10	4	4	3	2	25
Corde élastique		3		5	2	2	2	1	12
Disques		2		3	1	1	1	1	8
Javelot		2		3	1	1	1	1	8
Ballon		3		5	2	2	2	1	12
Balance		1		2	1	1	1	0	4

NB: Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matiéris didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

commune de Togué Mourari

Années	Qté Dispo.	03-2009	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
ésignation									
obiliers scolaires									
Tables-bancs	106		230	114	108	105	84	74	716
Armoires	8		3	4	4	3	3	2	19
reaux maîtres	8		3	4	4	3	3	2	99
aises maîtres	7		4	4	4	3	3	2	98
uels scolaires									
re 1ère A	0		282	14	8	9	6	9	330
2ème A	0		145	122	19	8	5	8	310
3ème A	24		96	16	111	23	33	8	286
4ème A	17		35	61	21	102	48	11	277
5ème A	17		26	6	52	23	102	35	333
6ème A	7		23	9	6	45	31	78	268
1ère A	115		167	14	8	9	123	9	330
2ème A	1		144	122	19	8	9	8	310
3ème A	25		95	16	111	23	31	8	286
4ème A	23		29	61	21	102	51	11	277
5ème A	3		40	6	52	23	22	35	333
6ème A	3		27	9	6	45	21	78	268
nnaire	0	2	4	1	1	1	1	1	9
nnaire visuel	0	3	6	2	2	2	1	1	14

Norme pour

équipements didactiques	1 école à 6cl.	03-2009	04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total
géographie	0	5	9	3	3	3	2	2	70
istoire		3	6	2	2	2	1	1	14
s mobiles	2	30	54	19	18	17	14	12	470
es Force		4	7	3	2	2	2	2	18
es Masse		4	7	3	2	2	2	2	20
es capacités		4	7	3	2	2	2	2	25
es volume		4	7	3	2	2	2	2	18
es		4	7	3	2	2	2	2	39
e d'arpenteur		4	7	3	2	2	2	2	33
is		4	7	3	2	2	2	2	58
graduées		4	7	3	2	2	2	2	54
teurs		4	7	3	2	2	2	2	18
es		4	7	3	2	2	2	2	18
roches		4	7	3	2	2	2	2	18
e Matex		1	2	1	1	1	0	0	5
Terrestre	0	2	4	1	1	1	1	1	9
é		1	2	1	1	1	0	0	5
a lancer		6	11	4	4	3	3	2	27
élastique		3	6	2	2	2	1	1	14
s		2	4	1	1	1	1	1	9
		2	4	1	1	1	1	1	9
e		3	6	2	2	2	1	1	14
e		1	2	1	1	1	0	0	5

Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matériels didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

Tableau 15 : Besoins annuels en équipements, matériels didactiques et manuels scolaires par commune.

12. Commune de Dienné-Urbain

Années	Qté Disp.			04-2005	05-2006	06-2007	07-2008	08-2009	09-2010	Total demande future
Désignation										
1. Mobiliers scolaires										
Tables-bancs	1583			324	84	59	64	19	23	574
Armoires	40			24	3	2	2	1	1	32
Bureaux maîtres	76			-12	3	2	2	1	1	76
Chaises maîtres	85			-21	3	2	2	1	1	65
1. Manuels scolaires										
Lecture 1ère A	465			195	15	18	19	20	20	750
2ème A	65			648	-42	12	18	20	20	739
3ème A	549			187	-10	-40	8	19	19	729
4ème A	430			155	133	-5	-38	16	16	697
5ème A	342			243	-1	127	1	4	4	765
6ème A	231			306	73	7	121	-33	-33	794
Calcul 1ère A	277			383	15	18	19	20	20	750
2ème A	187			526	-42	12	18	20	20	739
3ème A	198			538	-10	-40	8	19	19	729
4ème A	149			436	133	-5	-38	16	16	697
5ème A	94			491	-1	127	1	4	4	765
6ème A	181			356	73	7	121	-33	-33	794
Dictionnaire	13	2		8	1	1	1	0	0	11
Dictionnaire visuel	0	3		32	1	1	1	0	0	36
Norme pour										
3. Matériels didactiques		1 école à 6cl.								
Carte géographie	20	5		33	2	2	2	1	1	87
Carte histoire		3		32	1	1	1	0	0	36
Images mobiles	82	30		236	14	10	11	3	4	612
Mesures Force		4		42	2	1	1	0	1	48
Mesures Masse		4		42	2	1	1	0	1	50
Mesures capacités		4		42	2	1	1	0	1	55
Mesures volume		4		42	2	1	1	0	1	48
Mètre		4		42	2	1	1	0	1	69
Chaîne d'arpenteur		4		42	2	1	1	0	1	63
Compas		4		42	2	1	1	0	1	88
Règles graduées		4		42	2	1	1	0	1	84
Rapporteurs		4		42	2	1	1	0	1	48
Equerres		4		42	2	1	1	0	1	48
Caisse roches		4		42	2	1	1	0	1	48
Armoire Matex		1		11	0	0	0	0	0	12
Globe Terrestre	0	2		21	1	1	1	0	0	24
Ecorché		1		11	0	0	0	0	0	12
Poids à lancer		6		64	3	2	2	1	1	72
Corde élastique		3		32	1	1	1	0	0	36
Disques		2		21	1	1	1	0	0	24
Javelot		2		21	1	1	1	0	0	24
Ballon		3		32	1	1	1	0	0	36
Balance		1		11	0	0	0	0	0	12

NB: Les nombres négatifs indiquent un excédent d'équipements/matiéliers didactiques/manuels scolaires constaté au cours de l'année indiquée, donc année au cours de laquelle on n'a pas de besoin d'acquisition de cet équipement.

Communes	Sall. classes et Maîtres	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010	TOTAL
1. DANDOUGOU FAKALA	Salles	-18	3	2	2	2	0	9
	Maîtres	3	3	3	2	3	0	14
2. DERRARI	Salles	-24	3	2	1	1	1	8
	Maîtres	3	3	3	2	1	1	13
3. FAKALA	Salles	14	10	10	9	7	4	54
	Maîtres	11	11	11	10	8	5	56
4. FEMAYE	Salles	5	6	6	5	5	5	32
	Maîtres	6	6	6	6	6	5	35
5. KEWA	Salles	-4	6	5	5	5	5	26
	Maîtres	7	7	6	5	6	5	36
6. MADIAMA	Salles	-3	3	1	1	0	0	5
	Maîtres	3	3	2	1	1	0	10
7. NEMA BADENYAKAFO	Salles	5	16	17	17	17	15	87
	Maîtres	17	17	18	18	18	16	104
8. NIANSANARI	Salles	-3	2	1	2	0	1	6
	Maîtres	2	2	1	2	0	1	8
9. OURO ALI	Salles	-3	4	4	4	2	3	17
	Maîtres	4	5	5	4	3	4	25
10. PONDORI	Salles	-2	4	4	4	3	2	16
	Maîtres	4	4	4	3	3	2	20
11. TOGUE MOURRARI	Salles	-6	4	4	3	3	2	16
	Maîtres	4	4	4	4	3	3	22
12. DJENNE URBAIN	Salles	-11	3	2	2	1	1	9
	Maîtres	4	4	3	3	2	2	18
ENSEMBLE DU CERCLE	Salles	24	64	58	54	46	39	285
	Maîtres	68	69	66	60	54	44	361

NB: Les nombres négatifs indiquent un excédent en salles de classes ou en maîtres. Donc ces années-là, il n'y a pas d'effort de construction de classes ou de recrutement de maîtres à faire.

V – LES AIRES DE RECRUTEMENT.

Les populations de tous les villages du cercle de Djenné ont été consultées pour la composition des aires de recrutement, aussi bien pour les écoles existantes que pour les propositions de nouvelles créations.

La dimension optimale d'une école par rapport aux normes officielles de ratio élèves/classe est de 345 élèves au niveau national (70 élèves/classe en 1^{ère} année d'études, puis une réduction de 5 élèves par année d'études jusqu'à la 6^{ème} année qui doit avoir 45 élèves/classe).

Cependant, le nombre moyen d'élèves par école est de 185 dans le cercle de Djenné, et varie de 94 dans la commune de Togué Mourrari à 276 dans la commune de Fakala.

Par conséquent, en tenant compte des disparités de dimension moyenne des écoles entre les différentes communes de Djenné, et de l'isolement de nombreux villages du cercle, il a été convenu de proposer la création d'une école dans toute aire de recrutement (ensemble de villages) disposant d'une population scolarisable de 100 enfants (enfants âgés de 6 à 11 ans).

Quant au rayon des aires de recrutement, il est fixé à 3 kilomètres pour toutes les zones rurales, et à 5 kilomètres pour la zone semi-urbaine de la ville de Djenné

Les aires de recrutement dont la population scolarisable totale est insuffisante pour la création d'une école de 6 années d'études (population scolarisable inférieure à 200 habitants), bénéficieront également de la création d'une école de 3 salles de classe. Les écoles des localités se trouvant dans ce cas de figure seront des écoles satellites, liées à d'autres écoles-pôles (ou écoles centrales) de 6 années d'études. A partir du passage de la 3^{ème} à la 4^{ème} année d'études, les élèves de ces écoles satellites iront fréquenter dans les écoles-pôles auxquelles les écoles satellites sont liées.

Des écoles à recrutement biennal sont également proposées pour les aires de recrutement dont la population scolarisable est très faible, et qui sont très éloignées des autres écoles.

L'extension des écoles satellites et des écoles à recrutement biennal se fera progressivement, selon l'évolution de leur population scolarisable, de leurs effectifs-élèves et des effectifs-élèves des écoles-pôles.

A partir de ces différents critères, des aires théoriques de recrutement ont été proposées pour toutes les communautés du cercle de Djenné.

Après les missions de négociation sociale des aires, l'accord de principe des différentes communautés a été obtenu, avec la signature de protocoles d'accord d'appartenance aux différentes aires de recrutement⁷.

⁷ Voir en annexe un exemplaire du protocole d'accord.

Le tableau suivant présente la composition de 90 aires de recrutement pour le développement du Fondamental 1 dans le cercle de Djenné dont 84 aires de recrutement pour lesquelles les protocoles d'accord ont été signés et 6 aires proposées par les autorités scolaires devant être soumises à l'approbation des communautés.

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

5 040 000

1 520 000

5 001 000

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'aire	Pop. Total	Pop. 6-11 ans	Pop. Bens	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 9 SALLES
1. DANDOUGOU	Ecole existante					
FAKALA						
	1. Konio	1.Konio-Pauth	149	26	5	
		2.Konio-Marka	1995	350	71	
		3. Kondougu (Cotonou)				
	Total	2144	376	76	76	
	2. Konio Médresa (03/04)	1.Konio-Pauth	149	26	5	
		2.Konio-Marka	1995	350	71	
		3.Kondougu				
	Total	2144	376	76	76	
	3.Bougoula	1.Bougoula	1581	277	57	Extension de 3 salles de classe en 05/09
		2.Kouin	855	150	31	et réhabilitation de 3 salles de classe (06/08)
		3.Tacko	660	116	24	
	Total	3096	543	112	112	
	4.Sirabougou	1.Sirabougou-Bamb.				
		2.Sirabougou-Boco	186	34	7	Il est souhaitable de reconstruire cette école
		3.Sirabougou-Pauth	351	62	13	
	Total	547	96	20	20	
	5.Touara (01/02)	1.Touara	1321	232	47	
		Total	1321	232	47	
	6.Sarantou (01/02)	1.Sarantou	1257	22	45	
		Total	1267	22	46	
	Proposition Nouvelles Creations	1.Koufin est scindé en 2 aires	855	150	31	Construction de 3 salles de classe en 09/09
		2.Tacko	660	116	24	
	Total	1515	268	55	55	
	Coût total Investissement					74 043 000

Perspectives de construction de 6 écoles de 3 salles de classe chacune, à l'intérieur d'aires de recrutement déjà existantes

- 4 nouvelles aires dans le Fakala

- la nouvelle aire de Sabara devient 3 aires dans le NEMA-BADENYAKAO

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ECOLES	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS				
		DE L'aire			DE CONSTRUCTION DE 54 SALLES	
3. FAKALA	Ecole existantes	Pop. Totale	Pop. 6-11 ans	Pop. Sans		
	1.EDC "A"	8106	1426	290	Extension de 6 salles de classe en 07/08	
	2. Montorobougou	175	31	6		
	3. Biba	376	66	13		
	4. Kankéléna	655	115	23	Réhabilitation de 3 salles de classe 06/07 et	
	5. Kaka	480	84	17	Extension de 6 salles de classe en 06/07	
	Total	9792	1722	349		
9. Med-Nahar Djibila	1. Sofara	8106	1426	290		
01/02	Total	8106	1426	290	Réhabilitation de 3 salles de classe en 06/010	
4. Diabé	1. Diabé-Alaye	347	61	12	Extension de 3 salles de classe en 06/07	
02/03	2. Diabé-Peulh	1017	178	36		
	Total	1364	239	48		

COMMUNES	ÉCOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 6-11 ans	Pop. Sans Scolarisation	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 54 SALLES
3.FAKALA (suite)	Écoles existantes					
	1.Bonguel		629	110	22	
	2.Débougou		473	83	17	en 07/08
	3.Bambarawel		617	108	22	Création d'1 école 3 salles de classe en 05/06
	5.Bonguel scindé en 2 aires		496	85	17	
	4.Soungalobougou					
	5.Tondaka		866	152	31	Création d'1 école 3 salles de classe en 05/06
	6.Kouffra-Degadian		415	73	15	
	7.Tondaka					
	8.Tondaka					
	Total	3496	611	124		
	1.Nia-Ouro		1335	235	48	Extension de 3 salles de classe en 07/08
	2.Niamouessa		543	95	19	
	3.Tandiana		739	130	26	Création d'1 école 3 salles de classe en 07/08
	4.Naoumouesso		310	54	11	
	Total	2927	514	104		
	1.Goundaga		592	104	21	
	2.Guiditowel		1026	180	37	Extension de 3 salles de classe en 08/09
	3.Goundaga					
	4.Abdou Karim		654	115	23	
	Total	2271	398	81		
	1.Kombaka					
	2.Dégué		2167	380	78	Extension de 6 salles de classe en 08/09
	3.Kombaka		734	128	26	
	4.Kombaka					
	5.Kombaka					
	6.Kombaka					
	7.Kombaka					
	8.Kombaka					
	9.Kombaka					
	Total	2901	508	104		
	1.Tombona		2300	403	82	Extension de 3 salles de classe en 04/05(JAP)
	2.Mansaba		293	51	11	
	3.Koundaraké		369	65	13	Création d'1 école 3 salles de classe en 04/05(JAP)
	4.Baratou		723	127	26	
	Total	3685	646	132		
	1.Djongue Bamb.		851	150	31	Création d'1 école 3 salles de classe en 04/05(JAP)
	2.Djongue-Ouro		920	162	33	
	3.Abdou Karim		654	115	23	
	Total	2426	427	87		
	1.Dégué		734	128	26	Construction de 3 salles de classe en 04/05
	Total	734	128	26		
	1.Koulebala-Dogon		557	98	20	Création d'1 école 3 salles de classe en 04/05(JAP)
	2.Koulebala-Mossi		87	15	3	
	Total	644	113	23		
	Compt total Investissement					444 258 000

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 6-11 ans	Pop. 6ans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 87 SALLES
6.NEMABADEN- KAFO	Ecole existantes					
	1.Mougna Bambara		4108	723	147	Extension de 3 salles de classe en 04/06
	2.Mougna Peulh		818	144	29	Réhabilitation/reconst. de 3 salles de classe en 04/06
	3.Djirma Konda		1061	186	38	
	4.Débénia		693	122	25	
	5.Tenda		1784	313	64	
	1.Mougna		1301	229	47	
	7.Tabato-Marka		722	127	26	
	8.Samaye		920	162	33	
	9.Pana		3125	548	112	
	10.Timinia		731	128	26	
	Total	15263	2682	547		
	1.Kouïma		1658	291	59	Extension de 3 salles de classe en 05/06
	2.Sounga-Marka		1778	313	64	
	3.Sounga-Peulh		155	27	6	
	4.Sabara		598	105	21	
	5.Bozola		512	90	18	
	6.Diéou		1407	246	50	
	7.Soma		809	142	29	
	8.Bonga		693	122	25	
	9.Quoko		1554	273	56	
	Total	9164	1609	328		
	1.Yébé		1339	235	48	Réhabilitation/reconst. de 6 salles de classe en 05/010
	2.Payaba-Marka		416	73	15	
	3.Yébés Ecom		245	43	9	
	4.Koba		661	116	24	
	Total	2661	467	96		
	1.Soha		3171	557	114	Réhabilitation/reconst. de 6 salles de classe en 09/010
	2.Dramane-Daga		92	16	3	
	Total	3263	573	117		
	5.Sougouba Ecom					Réhabilitation/reconst. de 6 salles de classe en 09/010
	Total	1112	195	40		
	6.Kossouma 02/03					Extension de 3 salles de classe en 05/06
	1.Kossouma		1684	195	60	
	2.Kaouna		490	86	18	
	Total	2174	281	78		
	7.Thié 03/04					Extension de 3 salles de classe en 05/06
	Total	2662	466	95		

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ÉCOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 6-11 ans	Pop. Sans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS	DE CONSTRUCTION DE 26 SALLES
5. KEWA	Ecoles existantes	1.Kouakourou	2772	486	99	Extension de 3 salles de classe en 08/09	
		2.Dougouni-Koura	70	—	—	Réhabilitation de 4 salles de classe en 09/10	
		Total	2842	486	99		
	2. Med. Sabil El Fal	1.Kouakourou	2772	486	99	Extension de 3 salles de classe en 07/09	
		Total	2772	486	99		
	3. Koa	1.Koa	1532	269	55	Extension de 3 salles de classe en 07/08	
		2.Diougouni	400	70	14		
		3.Roundé Bana	281	49	10		
		4.Diétinga	731	128	26		
		Total	2944	516	105		
	6	1.Manga-Bambara	408	72	15	Extension de 3 salles de classe en 05/06	
		2.Manga-Peulh	566	99	20	Réhabilitation de 3 salles de classe en 05/06	
		3.Toun	293	52	11		
		4.Méou-Nantinoré	714	126	26		
		Total	1981	349	72		
	8	1.Koulinzé	2020	354	72	Extension de 3 salles de classe en 06/08	
		2.Yonga-Bozo	1461	255	52		
		3.Yonga-Peulh	451	79	16		
		4.Bibalaye Daga	200	—	—		
		5.Pagonha Daga	100	—	—		
		Total	4232	688	140		
		1.Pora-Bozo	1055	185	38	Extension de 3 salles de classe en 06/07	
	6.Pora-Bozo	2.Pora-Somono	800	141	29		
	02/03	3.Pora-Nougounotoye	488	86	17		
		Total	2343	412	84		
	Proposition Nouvelles Créations	1.Nouh Bozo	1884	331	67		
		Total	1884	331	67		
	2	1.Yonga Bozo	1461	255	52		
		2.Yonga-Peulh	451	79	16		
		Total	1912	334	68		
						Coût total Investissement	213 902 000

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 6-11 ans	Pop. 6ans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 87 SALLES
6.NEMABDEN-KAFO (suite)						
Ecole existantes	8.Kandara 03/04	1.Kandara	2875	504	103	Extension de 3 salles de classe en 07/08
Propositions		Total	2875	504	103	
Nouvelles créations						
1.Tabato		1.Tabato	1301	229	47	Construction de 6 salles de classe en 06/07
Total		Total	2023	356	73	
2.Tenda		1.Tenda	1784	313	64	Construction de 6 salles de classe en 07/08
Total		Total	1784	313	64	
3.Ouoko		1.Ouoko	1554	273	56	Construction de 6 salles de classe en 06/07
Total		2.Soma	809	142	29	
4.Diéou		1.Diéou	1407	246	50	Construction de 6 salles de classe en 08/09
Total		Total	1407	246	50	
5.Sounga-Marka		1.Sounga-Marka	1778	313	64	Construction de 6 salles de classe en 06/07
Total		2.Sounga-Peulh	155	27	6	
6.Sabara		Total	1933	340	70	
1.Sabara		1.Sabara	592	105	21	Construction de 3 salles de classe en 07/08
2.Bozola		2.Bozola	512	90	18	Création d'1 école 3 salles de classe en 07/08
3.Bonga		3.Bonga	693	122	25	Création d'1 école 3 salles de classe en 07/08
Total		Total	1797	317	64	
7.Samaye		1.Samaye	920	162	33	Construction de 6 salles de classe en 08/09
Total		2.Timiniya	731	128	26	
8.Pana		Total	1651	290	59	
		1.Pana	3125	548	112	Construction de 6 salles de classe en 08/09
		Total	3125	548	112	
						715 749 000
						Coût total investissement

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1

Cost total investment 715 749 000

		Total	1464	258	53
Propositions	1.Kotoïa	1.Kotoïa	549	96	20 Construction de 3 salles de classe en 05/06
Nouvelles créations	2.Ouro-N'Djikoye	2.Ouro-N'Djikoye	202	35	7
	Total	751	131	27	
	1.Djimatogo	1.Djimatogo	977	171	35 Construction de 6 salles de classe en 06/08
	2.Kandia	2.Kandia	139	24	5
	3.Ali-Samba	3.Ali-Samba	1008	177	36
	Total	2124	372	76	
	1.Koloye	1.Koloye	299	53	11 Construction de 3 salles de classe en 05/08
	Total	299	53	11	
		Coût total investissement			139 859 000

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'AIRE			Pop. 6-11 ans	Pop. 6-ans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 16 SALLES
		1.Gomitogo	2.Sirinou	3.Koba			
8.PONDORI	Ecole existantes				2640	464	95 Rehabili/Reconstruct. de 3 salles de classe en 06/09
	1.Gomitogo				1179	207	42 et construction d'une diguette pour relier le village à l'école en toute saison 05/07
	Total	661			4480	787	161
	2.Kobassa	1.Kobassa			1244	219	45 Extension de 3 salles de classe en 07/08
	01/02	2.Noïna			1417	249	51
	Total	2661			468	96	
	3.Djéra	1.Djéra			1148	201	41 Extension de 3 salles de classe en 08/09
	03/04	Total			1148	201	41
	Propositions	1.Sirimou			1179	207	42
	Nouvelles créations	2.Koba			661	116	24
	Total				1840	323	66
	2	1.Noïna			1417	249	51 Construction de 3 salles de classe en 06/010
	2.Noïna	Total			1417	249	51
							131 632 000

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 6-11 ans	Pop. Sans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 16 SALLES
9.TOGUE MOURARI	Ecole existantes					
	1.Mourrah	1.Mourrah	1937	340	69	
		2.Ouolodaré	679	119	24	
		3.N'Gossiré	721	126	26	
	Total	4.Diaby	3999	701	143	
						Extension de 3 salles de classe en 09/09
	2.Wandjéré	1.Wandjéré	824	144	29	
		2.Tossa	462	81	17	
		3.Mountou	393	69	14	
	Total	4	1679	294	60	
						Extension de 3 salles de classe en 06/010
	3.Saré-Amadou	1.Saré-Amadou	593	104	21	
		Total	7	593	104	
						Extension de 1 salle de classe en 06/08
	4.Makamé	1.Makamé-Rimatié	184	33	7	
		2.Makamé-Peuhl	487	85	17	
		3.Sogondé	337	59	12	
	Total	3	1008	177	38	
						Construction de 3 salles de classe en 05/06
	Propositions	1.N'Gossiré	721	126	26	
	Nouvelles créations	Total				
		1.Diaby	662	116	24	Construction de 3 salles de classe en 06/07
		Total	3	662	116	
						Construction de 3 salles de classe en 07/08
	3.Sogondé	1.Sogondé	337	59	12	
		Total				
						Coût total Investissement
						131 632 000

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 6-11 ans	Pop. Sans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 5 SALLES
10.MADIAMA	Ecole existantes					
	1.Madiama	1.Madiama	2815	493	101	
		2.Néhécoro	627	-	-	
		3.Toguéné-Doucourani	383	67	14	
		4.Siragourou	338	59	12	
		5.Tombonkan	480	84	17	
		6.Kassédougou (Ségou)				
		7.Kansara (Ségou)				
	Total	2	4643	703	144	
	1.Madiama		2815	493	101	
	Total		2	2815	493	101

3. Med.Al Mahar	3.1 Tombonkan	480	84	17
	4. Sarantomo	1 267	222	45
	5. Dari (Séguéu)			
	Total	4 955	866	177
	1. Bangassi	1 984	350	71
	2. Tatia-Nouna	960	169	34
	3. Baratou	723	127	26
	Total	3 667	646	131
	1. Bangassi	1 984	350	71
	2. Tatia Nouna	960	169	34
	Total	2 944	519	105
	1. Toumadiamma	887	156	32
	2. Konguéna (Séguéu)			
	Total	887	156	32
	1. Torokoro	669	117	24
	2. Carrefour Djenné (recensé avec Tombokoro)			
	3. Tiébéléougou (Séguéu)			
	4. Konossédougou (Séguéu)			
	5. Parandougou (Séguéu)			
	Total	669	117	24
	1. Promani	1 037	183	37
	2. Tombonkan	480	84	17
	Total	1 517	267	54
	1. Siragourou	338	59	12
	Total	338	59	12
	Coût total Investissement			
				41 135 000

8

9

Création d'1 école 3 salles de classe en 05/06(IAP)

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 8-11 ans	Pop. 6ans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 6 SALLES
11.Nansanari	Ecole existante	1.Kéké	1652	290	59	Extension de 3 salles de classe en 05/07
		2.Flacko	457	80	16	
		3. Manta	202	35	7	
		Total	2987	523	106	
		2.N'Golla	1045	183	37	Réhabilitation de 3 salles de classe en 07/010
		01/02	Total	1045	183	37
		3.M'Babougou	855	150	31	
		01/02	Total	855	150	31
	Propositions	1.Manta	202	35	7	
	Nouvelles créations	fondationnelle 04/05	2.N'Djibougou	215	38	8
		Total	417	73	15	
						Coût total investissement.....
						49 362 000

Tableau 17 : Composition des Aires de recrutement du fondamental 1.

COMMUNES	ECOLES	VILLAGES DE L'AIRE	Pop. Totale	Pop. 8-11 ans	Pop. 6ans	OBSERVATIONS/PROPOSITIONS DE CONSTRUCTION DE 9 SALLES
12.DJENNE Urb.	Ecole existante	1. SIT "A"	14551	2558	521	Réhabilitation de 4 salles de classe (dur) à SIT "A" en 08/010
		2. SIT "B"				
		3. SIT "C"				
		4. Djenné "FA"				
		5. Djenné "Q"				
		6. Kanafa (01/02)				Réhabilitation de 3 salles de classe (dur) à Djenné Q en 08/010
		7. Méd Nahar Dioiliba				
		8. Méd Abdoul Gadri ségnon				
		Total	14551	2558	521	
	9. Diabolo	1.Diabolo	1080	189	39	Extension de 3 salles de classe en 07/010
		Total	1080	189	39	
	10. Niala	1.Niala	1077	189	39	
		2.Ballé-Seyna	696	122	25	
		3.Kéra	543	95	19	
		Total	2316	406	83	

12. Syn (03/04)	1.Syn	0	0	0
13. Méd. Syn	Total	1499	264	54
14. Wélingara 03/04	1.Wélingara 2.Gomnikouboye 3.Kamaraga 4.Yentéla Total	352 315 379 427 1473	62 55 67 75 259	13 11 14 15 53
Propositions de Nouvelles créations	1.Yentéla Total 1.Kéra 2.Ballé-Seyna Total	427 427 543 696 1239	75 75 95 122 217	15 15 19 25 44
2				
	Coût total Investissement			74 043 000
	Total Investissement 12 communes			2 344 695 000

108 Ici, les réhabilitations ne sont pas prises en compte dans les coûts

2/ On entend par **Propositions de nouvelles créations**, les propositions de construction d'écoles dans le futur par un certain nombre de villages ayant signé un protocole d'accord.

CERCLE DE DJENNÉ

- **Nbre d'Ecoles Existantes**

- **Nbre de Nouvelles (créations) écoles à construire :**

- **Total**

108

Par cout investissement
Il faut entendre selon la KFW/AFD :
Investissement construction :

* Pour 1 *salle de classe* :

74 043 000

27 tables bancs, 1 bureau

1 chaise, 1 armoire.

* Pour le *bureau magasin* :

1 bureau directeur,

2 armoires,

4 chaises,

5 001 000

296 salles de classes pour le cercle de Djenné à construire entre 2005 et 2010

1/ Construction d'1 bureau-magasin

2/ Equipment d'1 bureau-magasin

3/ Construct. de 2 blocs de 3 latrines

4/ Divers pour (3, 6 ou 9 classes)

1 680 000

345 000

2 400 000

576 000

5 001 000

Tableau 18 : Evolution possible des effectifs -élèves du Fondamental 2 par commune.

Cercle de Djenné		OBSERVATION/PROPOSITIONS						
Communes	Effectifs et TBS	2003/04	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010
1. DANDOUGOU FAKALA	Effectifs	98	111	101	99	108	126	200
	TBS	17,47%	19,29%	17,09%	16,23%	17,36%	19,55%	30,34%
2. DERRARI	Effectifs	29	16	11	10	19	27	36
	TBS	6,55%	3,43%	2,32%	2,01%	3,83%	5,25%	6,92%
3. FAKALA	Effectifs	399	438	521	587	682	894	1243
	TBS	20,59%	22,00%	25,45%	27,94%	31,62%	40,34%	54,61%
4. FEMAYE	Effectifs	29	16	17	14	17	18	24
	TBS	2,89%	1,53%	1,57%	1,28%	1,55%	1,56%	2,08%
5. KEMWA	Effectifs	49	46	45	35	48	64	75
	TBS	4,61%	4,19%	4,04%	2,99%	4,09%	5,22%	5,98%
6. MADJAMA	Effectifs	96	143	188	279	391	511	647
	TBS	14,93%	21,70%	27,78%	40,07%	54,67%	69,57%	85,71%
7. NEMA BADENYAKAFO	Effectifs	29	49	71	74	69	83	131
	TBS	1,12%	1,85%	2,60%	2,64%	2,41%	2,79%	4,30%
8. NIANSANARI	Effectifs	29	24	39	63	61	148	151
	TBS	9,76%	7,92%	12,44%	19,54%	18,49%	43,73%	43,17%
9. OURO ALI	Effectifs	29	19	17	13	14	79	80
	TBS	4,56%	2,97%	2,50%	1,89%	1,94%	10,86%	10,77%
10. PONDORI	Effectifs	29	24	30	37	70	81	200
	TBS	5,22%	4,18%	5,12%	6,18%	11,26%	12,76%	30,56%
11. TOGUE MOURRARI	Effectifs	29	25	25	31	35	58	80
	TBS	4,79%	4,09%	3,93%	4,69%	5,24%	8,42%	11,19%
12. DJENNE URBAIN	Effectifs	742	850	964	1 099	1 188	1 328	1 428
	TBS	52,77%	58,83%	64,94%	72,11%	75,93%	82,58%	86,44%
ENSEMBLE DU CERCLE	Effectifs	1 587	1 762	2 028	2 340	2 704	3 416	4 294
	TBS	13,52%	14,60%	16,37%	18,39%	20,69%	25,45%	31,14%
								de classes en 06/07

Communes	Effectifs et TBS	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010	TOTAL
1. DANDOUGOU FAKALA	Salles					1	1	2
	Maîtres					1	2	3
2. DERRARI	Salles							
	Maîtres							
3. FAKALA	Salles	1	2	1	2	4	7	17
	Maîtres	1	3	2	3	7	12	28
4. FEMAYE	Salles							
	Maîtres							
5. KEVVA	Salles					1	0	1
	Maîtres					1	0	1
6. MADIAMA	Salles	1	1	2	2	2	3	11
	Maîtres	1	1	3	4	4	5	18
7. NEMA BADENYAKAFO	Salles		1				1	2
	Maîtres	1	1				2	4
8. NIANSANARI	Salles					2	0	2
	Maîtres			1		3		4
9. OURO ALI	Salles					1		1
	Maîtres					2		2
10. PONDORI	Salles					1	2	3
	Maîtres					1	4	6
11. TOGUE MOURRARI	Salles					1		1
	Maîtres					1		2
12. DJENNE URBAIN	Salles	2	2	3	2	3	2	14
	Maîtres	4	4	4	3	5	3	23
ENSEMBLE DU CERCLE	Salles	4	6	6	7	15	16	54
	Maîtres	7	9	10	11	25	29	91

Commune**DANDOUGOU**
FAKALA**Villages
d'implantation
des écoles****LEGENDE**

Education

- ▲ Ecole fondamentale 1
- ▲ Ecole fondamentale 2
- ◆ Ecole secondaire
- Crescent Medersa
- Centre d'alphabétisation

- △ Creation Fond.1
- △○ Creation Fond.2

★ CED

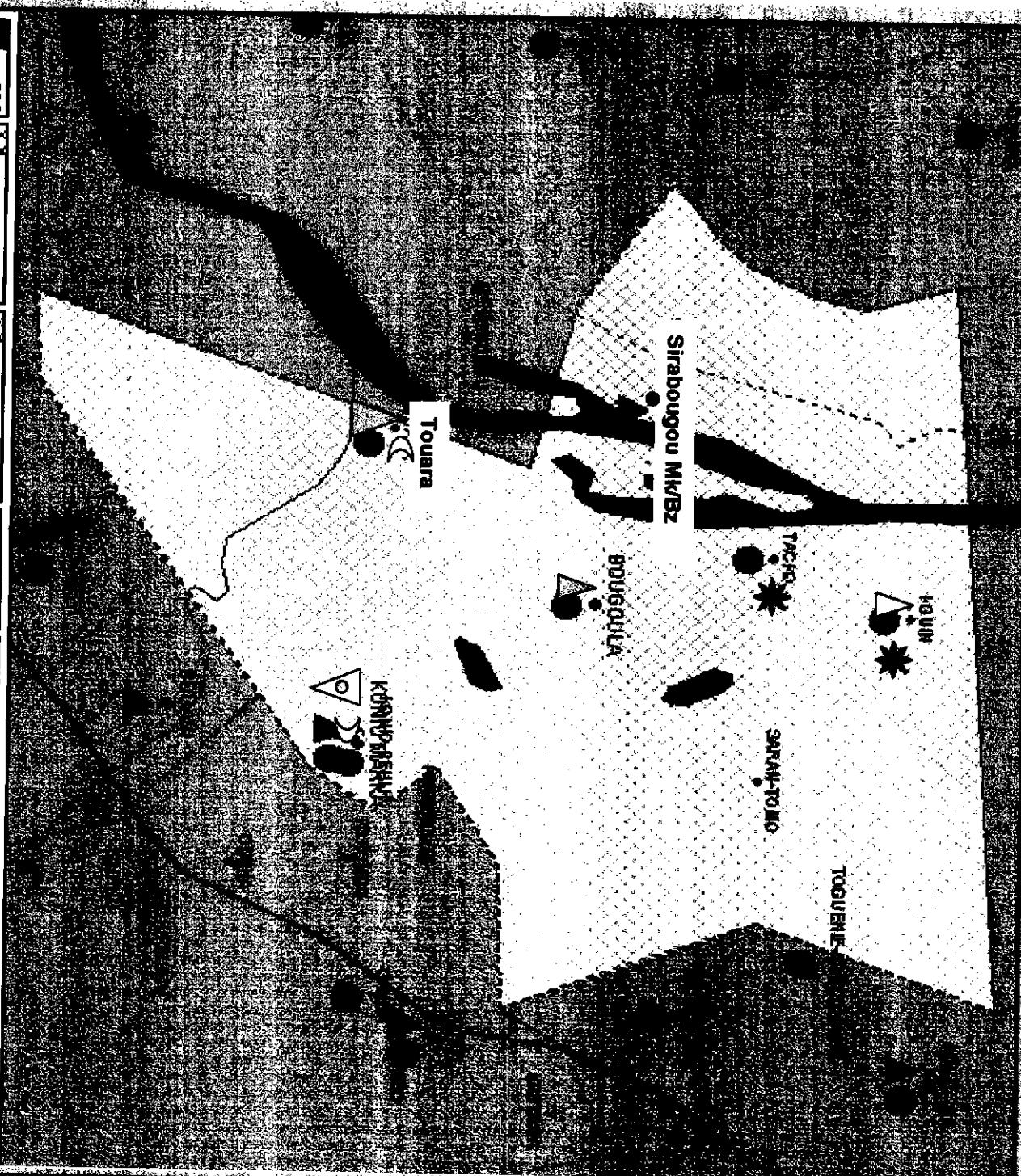
< 500

500 <= < 1000

1000 <= < 2500

>= 2500

0



MOPTI

DJENNE

DERRARY



DERRARY

Commune

Villages
d'implantation
des écoles

LEGENDE

Education

- ▲ Ecole fondamentale 1
- ▲ Ecole fondamentale 2
- ◆ Ecole secondaire
- Medersa
- Centre d'alphabétisation

△ Crédation Fond. 1

△ Crédation Fond. 2

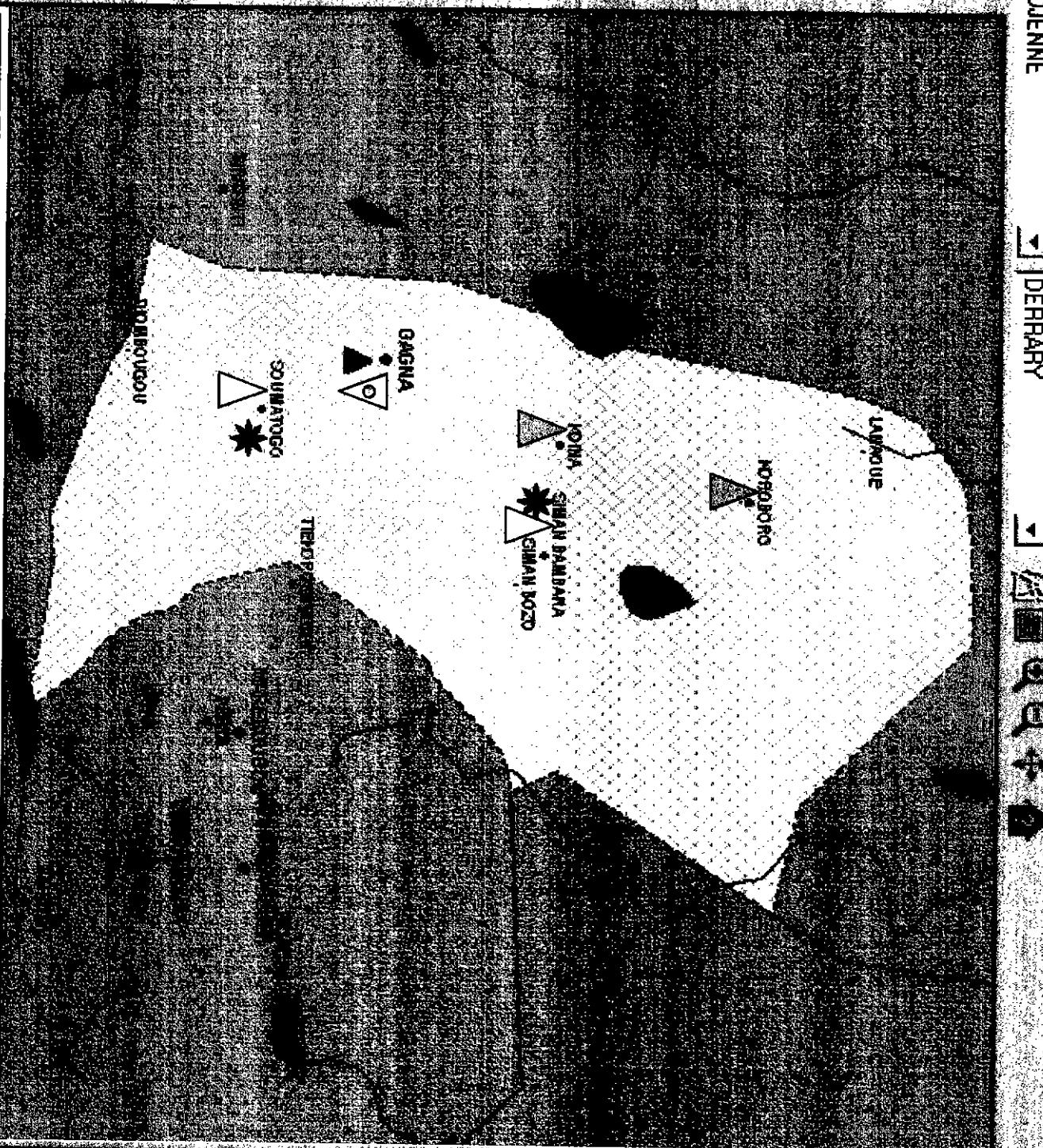
★ CED

< 500

500 <= < 1000

1000 <= < 2500

>= 2500



Commune

FAKALA

Villages d'implantation des écoles

LEGENDE

Education

- Ecole fondamentale 1
- Ecole fondamentale 2
- Ecole secondaire



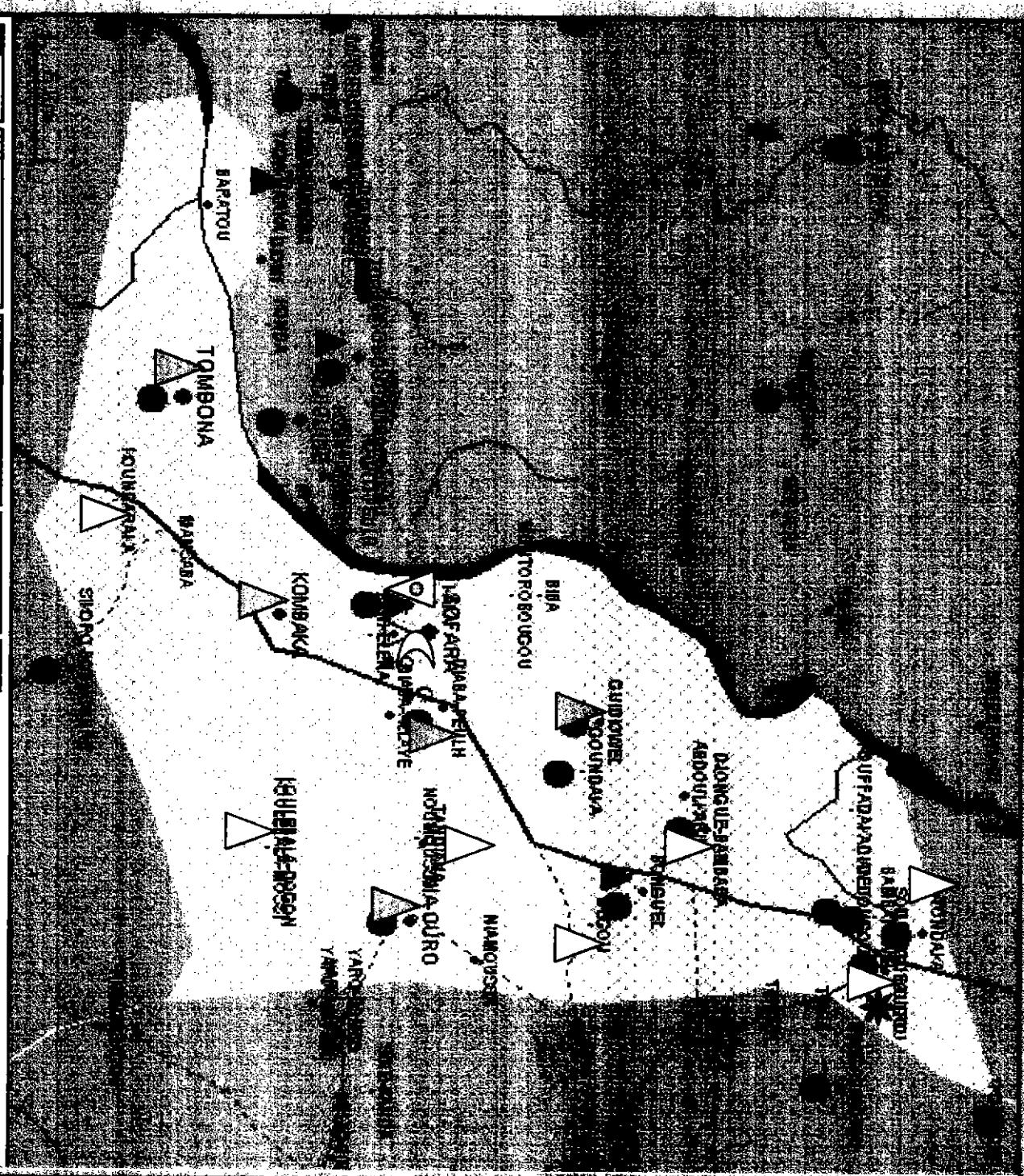
Centre d'alphabétisation



Création Fond. 1



CED





Commune

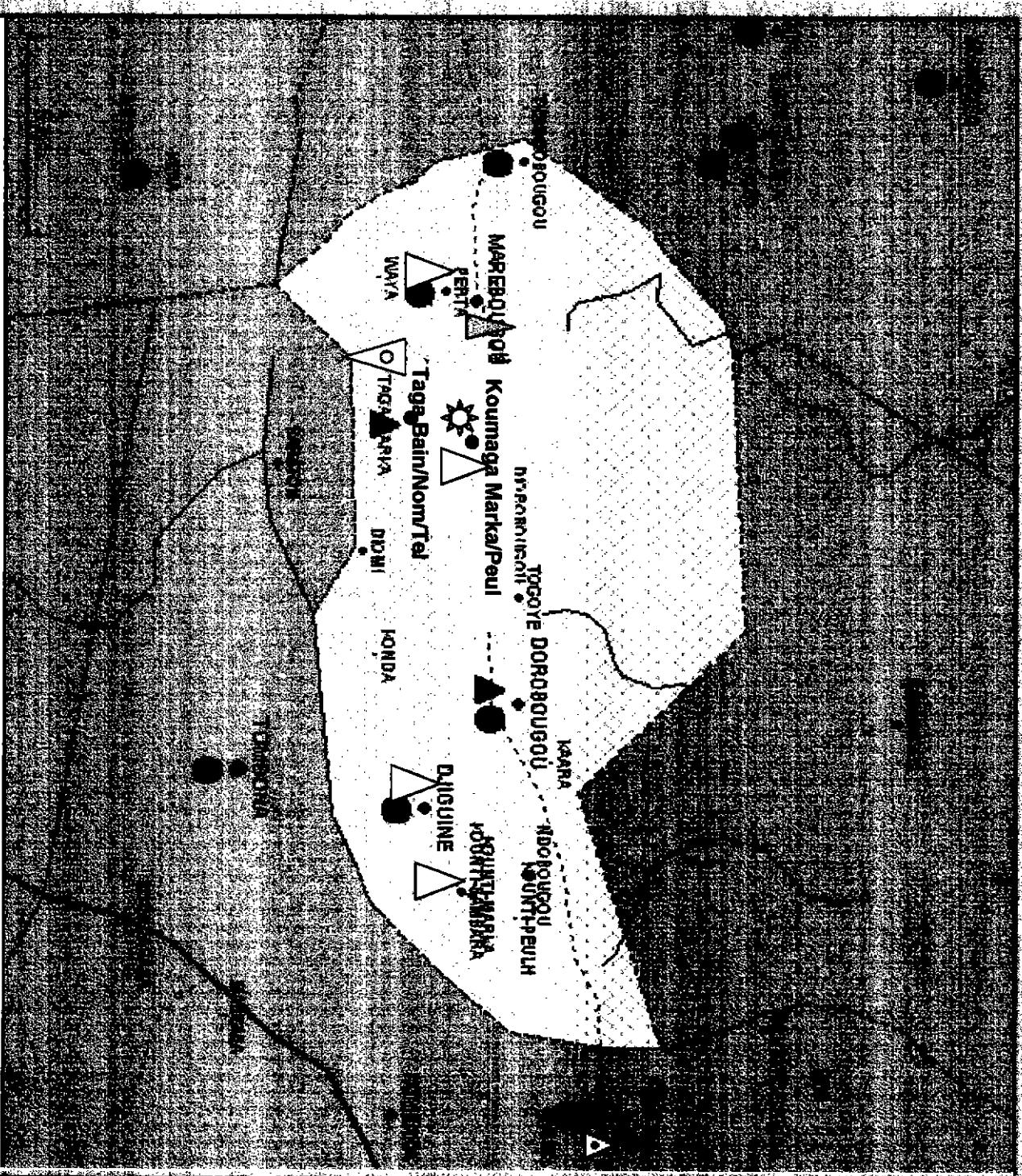
FEMAYE

Villages d'implantation des écoles

LEGENDE

Education

- ▲ Ecole fondamentale 1
- △ Ecole fondamentale 2
- ◆ Ecole secondaire
- Medersa
- Centre d'alphabétisation
- △○ Crédit Fond. 1
- △ Crédit Fond. 2
- CED en 2005



< 500 500 <= < 1000 1000 <= < 2500 >= 2500 0



MOPTI

DJENNE

KEWA

卷之三

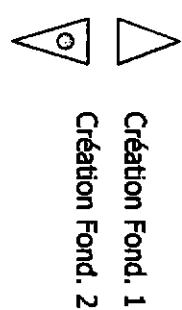
Commune

KEWA

Villages d'implantation des écoles

LEGENDE

-  **Ecole fondamentale 1**
 -  **Ecole fondamentale 2**
 -  **Ecole secondaire**
 -  **Medersa**
 -  **Centre d'alphabétisation**



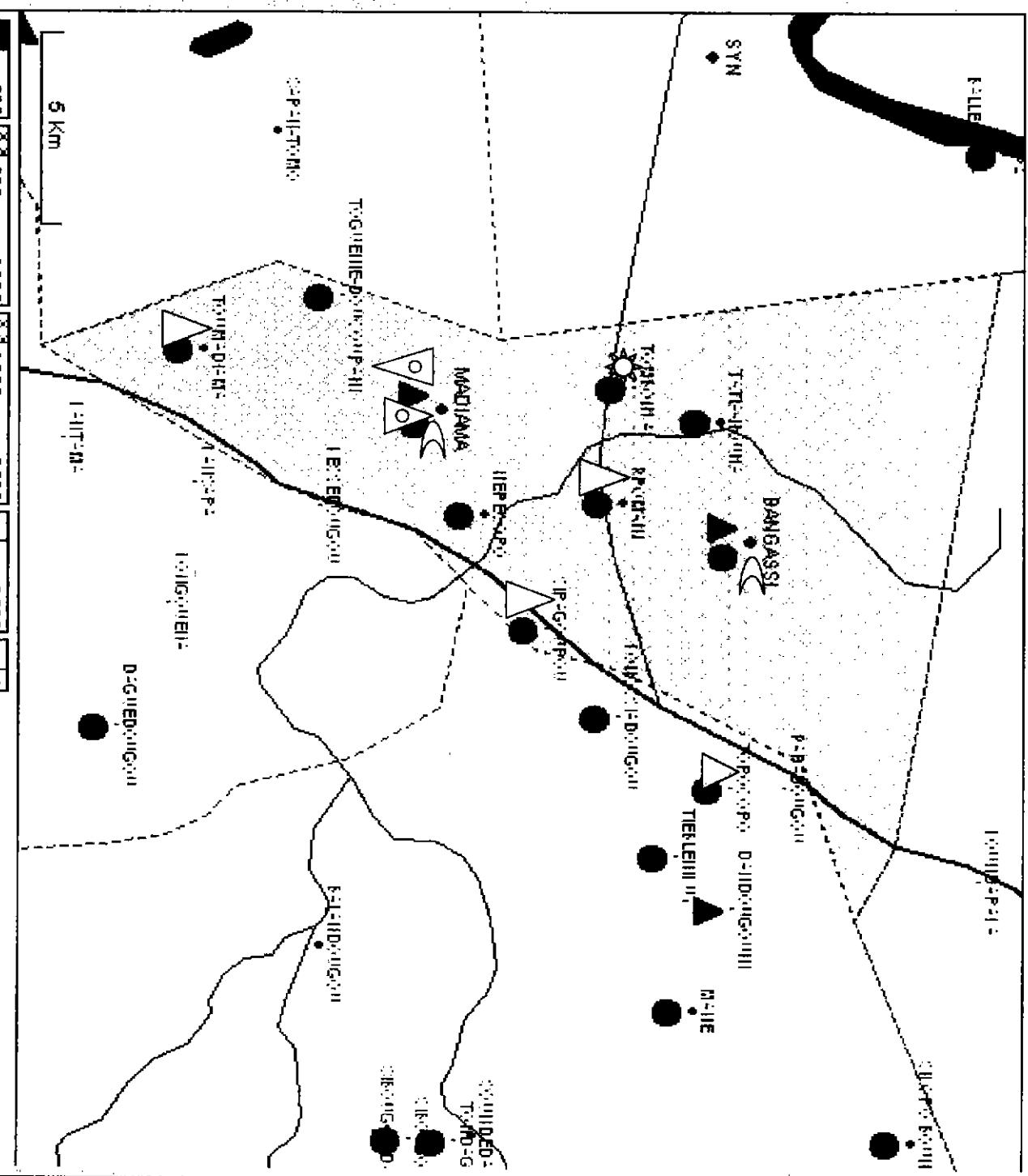
< 500 500 <= < 1000 1000 <= < 2500 >= 2500 0

MADIAMA

Commune

Villages d'implantation des écoles

LEGENDE



۱۰۷

DJENNE

NEMA, BÄDENYÅKAFO

Commune

NEWMA

BADENYAKAFO

Villages d'implantation des écoles

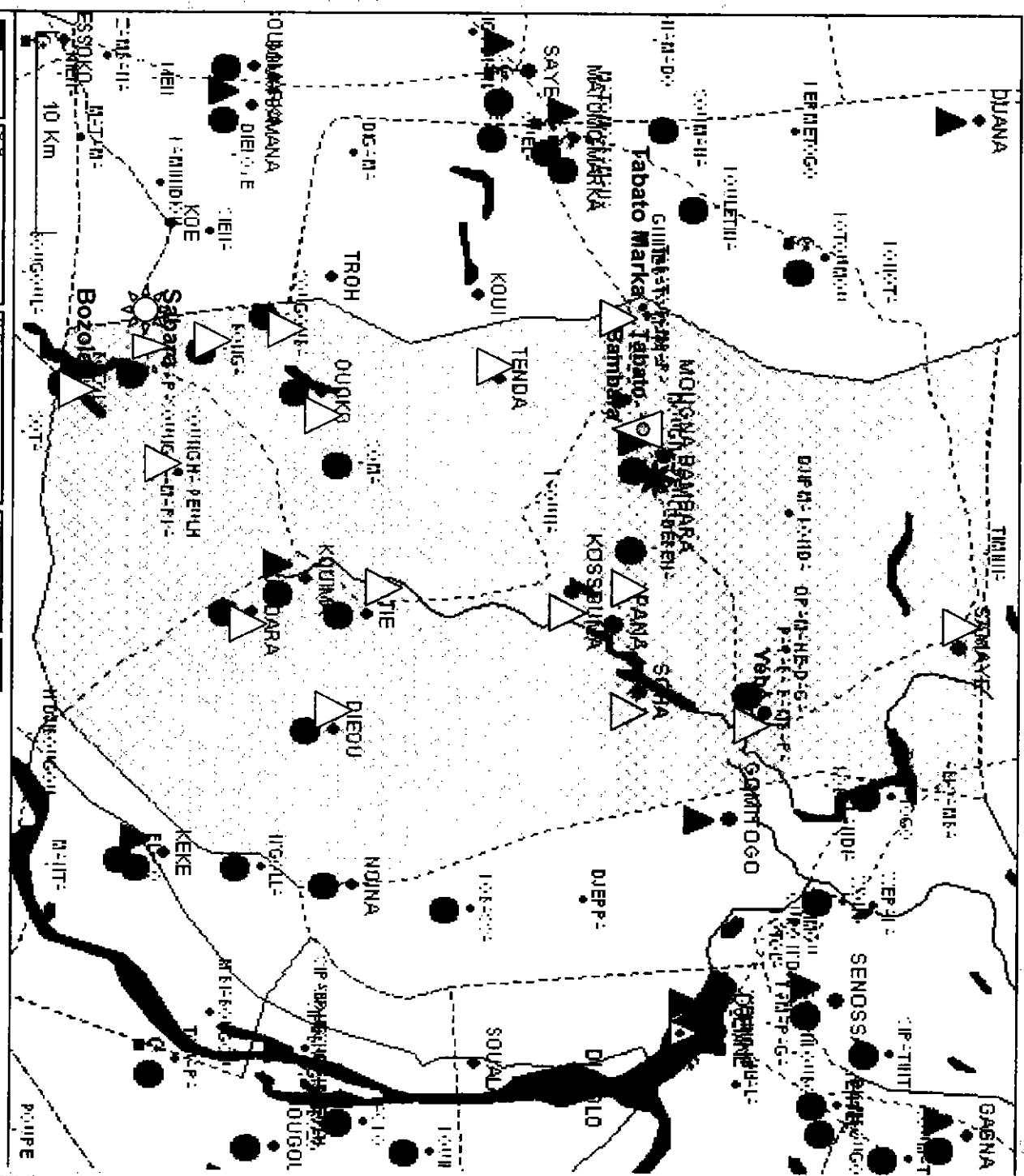
LEGENDE

1

-  Ecole fondamentale 1
 -  Ecole fondamentale 2
 -  Ecole secondaire
 -  Medersa
 -  Centre d'alphabétisation

 CED en 2002

 CED en 2005



Commune

NIANSANARIE

Villages d'implantation des écoles

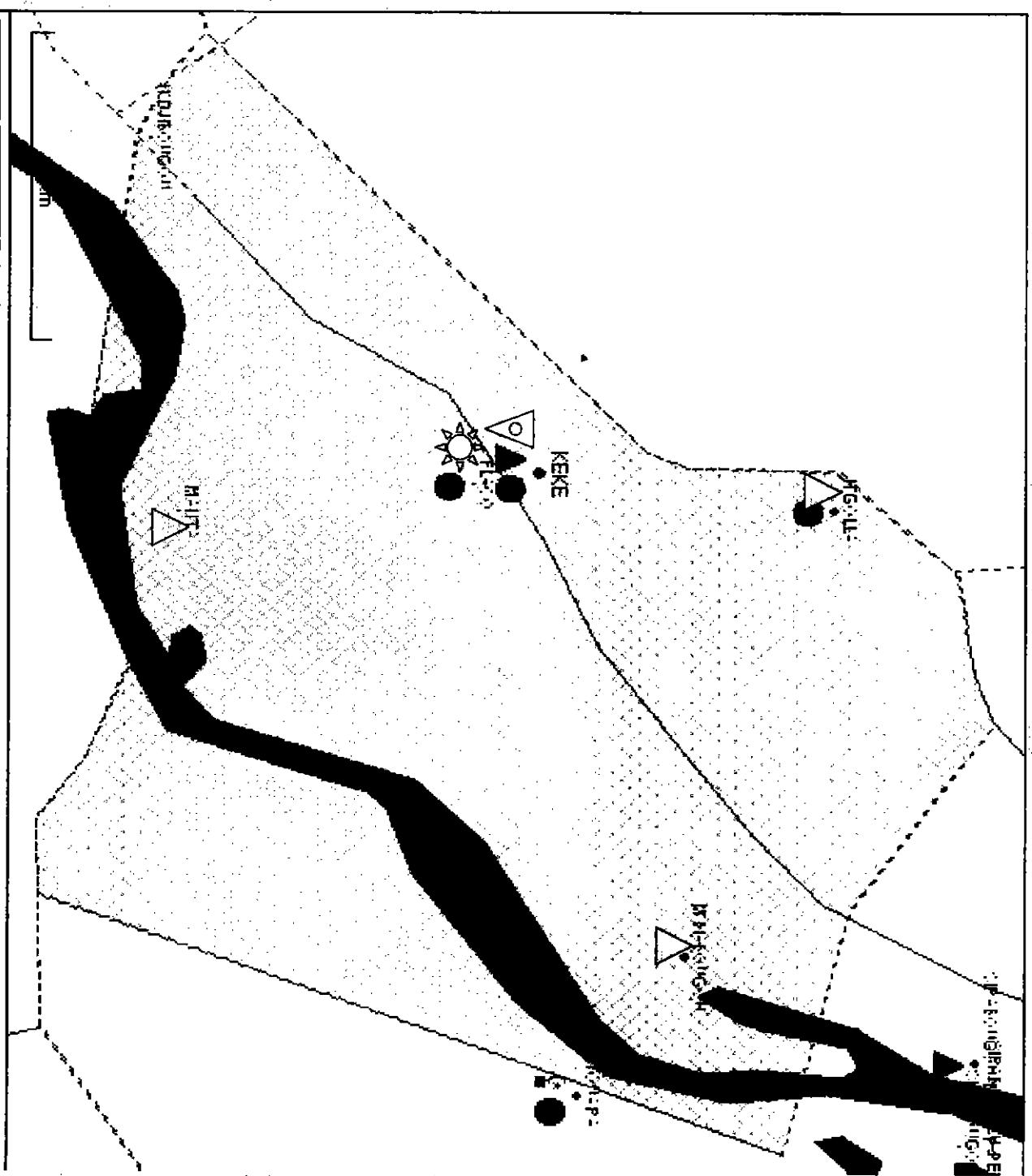
LEGENDE

-  Ecole fondamentale 1
 -  Ecole fondamentale 2
 -  Ecole secondaire
 -  Medersa
 -  Centre d'alphabétisation

- Création Fond. 1



- Création Fond. 2



CommuneOURO ALI**Villages
d'implantation
des écoles**LEGENDE

Education

X Ecole fondamentale 1

X Ecole fondamentale 2

X Ecole secondaire

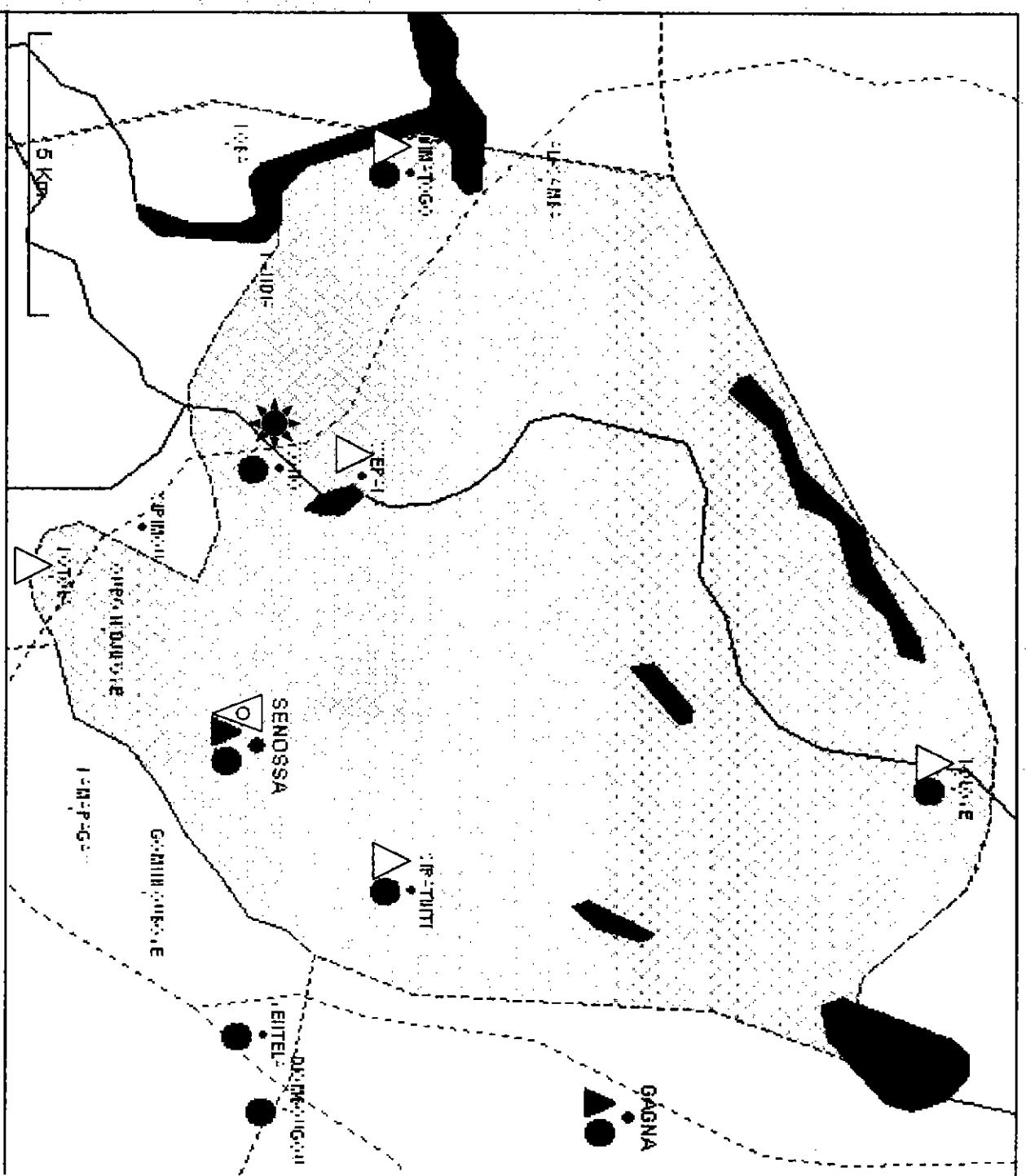
X Medersa

X Centre d'alphabétisation

Crédit Fond. 1

Crédit Fond 2

CED





Commune

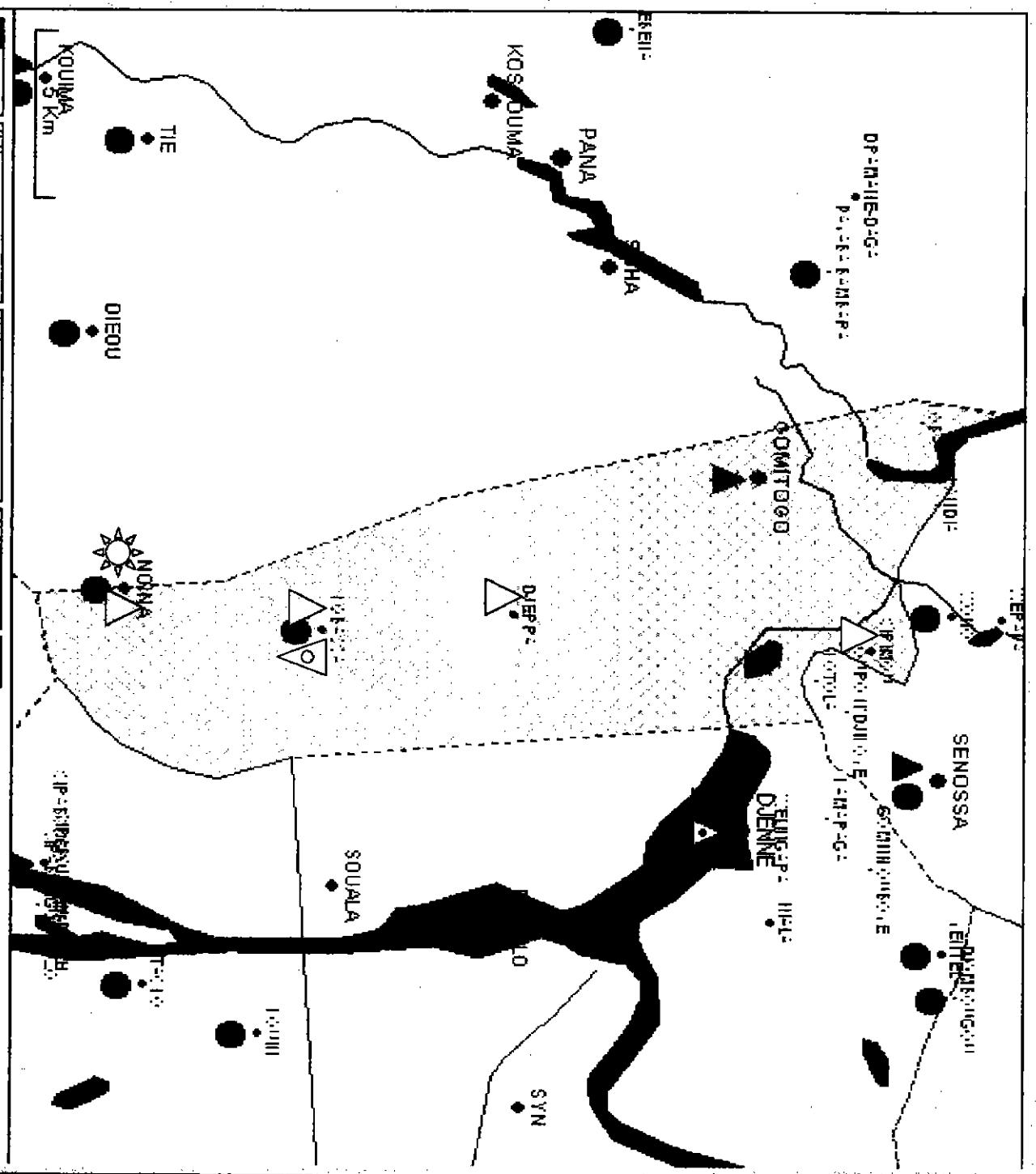
PONDORI

Villages d'implantation des écoles

LEGENDE

-  X **Ecole fondamentale 1**
 -  X **Ecole fondamentale 2**
 -  X **Ecole secondaire**
 -  X **Medersa**
 -  X **Centre d'alphabétisation**

-





MOPTI

DJENNE

TOGUE MOURARI



Commune

Sélection d'une commune ou de toutes les communes

TOGUE MOURARI

Villages d'implantation des écoles

LEGENDE



Education

X Ecole fondamentale 1

X Ecole fondamentale 2

X Ecole secondaire

X Medersa

X Centre d'alphabétisation

Création Fond. 1

Création Fond. 2

< 500

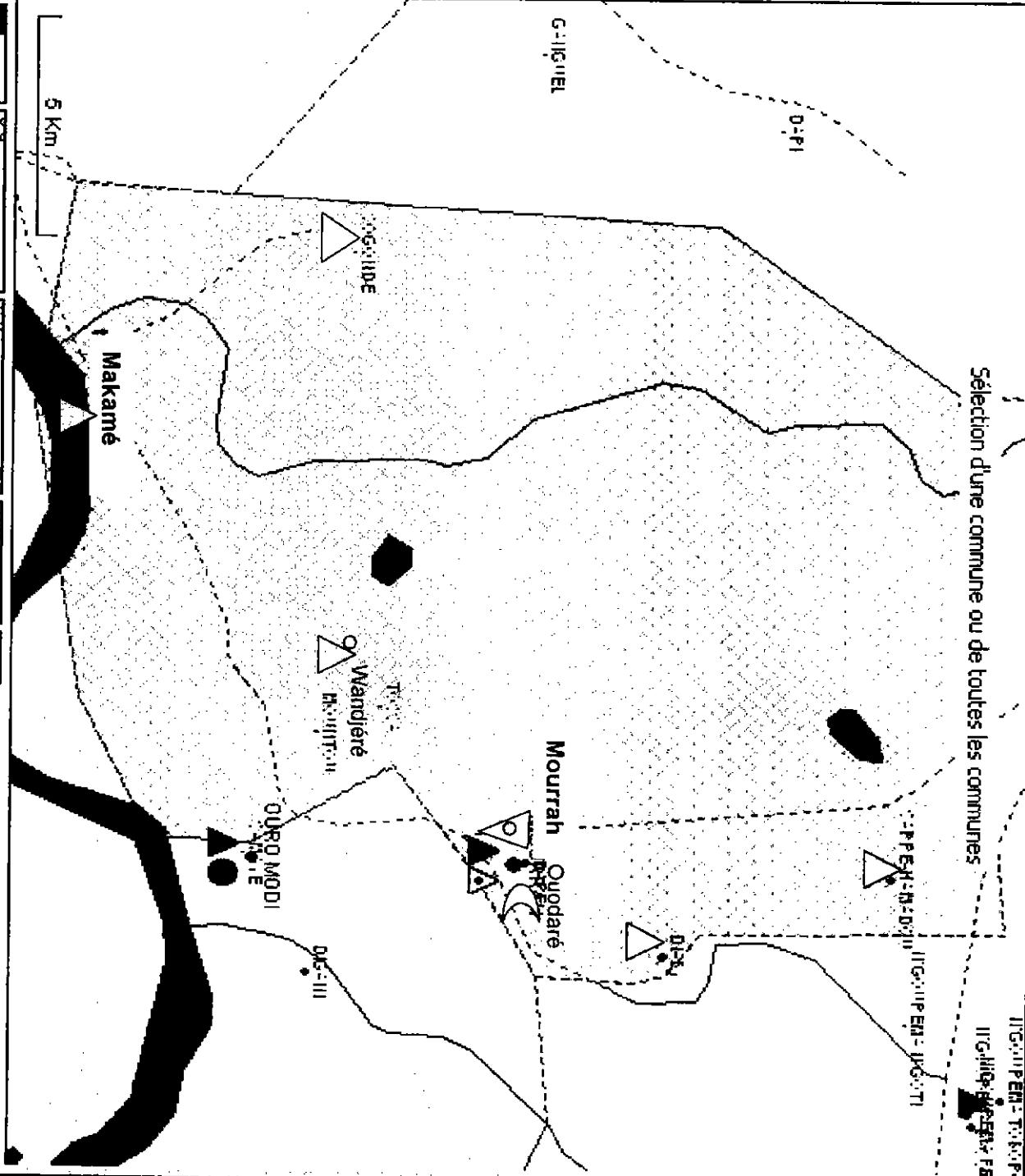
500 <= < 1000

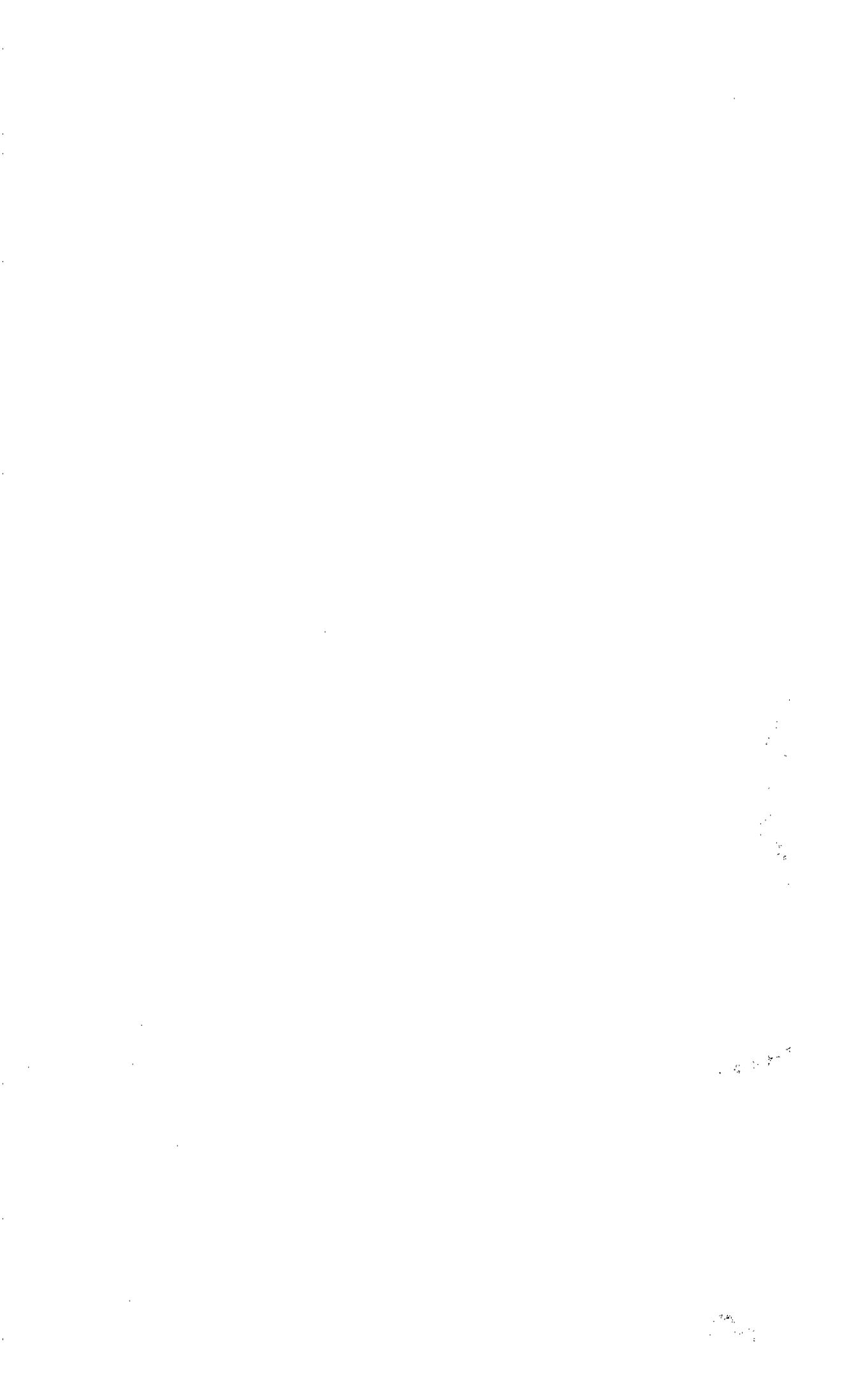
1000 <= < 2500

>= 2500

0

5 Km





MOPTI

DJENNE

DJENNE

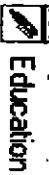


Commune

DJENNE

Villages d'implantation des écoles

LEGENDE



Education



Ecole fondamentale 1



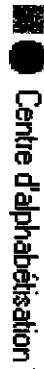
Ecole fondamentale 2



Ecole secondaire

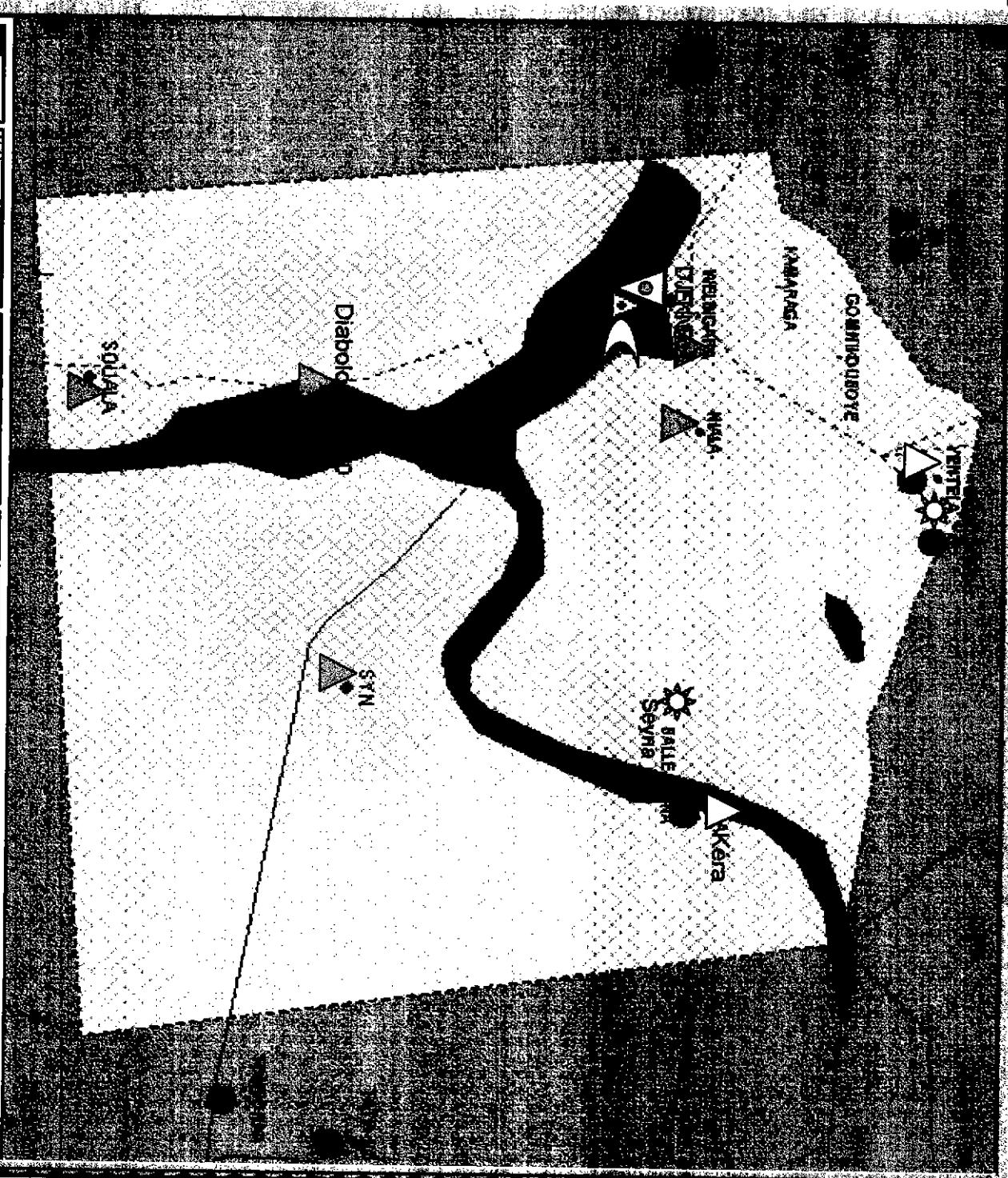


Medersa



Centre d'alphabétisation

- △ Crédit Fond. 1
- △○ Crédit Fond. 2
- ★ CED en 2005



ANNEXE

Tableau annexe 1 : Taux brut de scolarisation, par commune, par village et par sexe

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 1: DANDOUGOU FAKALA						
1.Bougoula	58	22	80	42,77%	15,56%	28,88%
2.Konio Marka	250	228	478	142,79%	130,35%	136,57%
3.Konio Peulh	20	15	35	151,22%	116,22%	133,93%
4.Kouin			0	0,00%	0,00%	0,00%
5.Saran Tomo	50	53	103	46,25%	46,55%	46,40%
6.Sirabougou Bozo	77	35	112	447,29%	204,15%	325,97%
7.Sirabougou Peulh	5	10	15	15,77%	33,49%	24,37%
8.Tacko	2	0	2	3,48%	0,00%	1,73%
9.Touara	40	53	93	33,60%	46,95%	40,10%
Total commune de Dandougou Fakala	502	416	918	68,79%	56,33%	62,52%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 2: DERARY						
1.Diombougou	3	1	4	13,23%	4,22%	8,63%
2.Gagna	159	137	296	74,25%	67,93%	71,18%
3.Koina	38	36	74	41,14%	38,30%	39,70%
4.Koroboro	42	26	68	55,88%	37,70%	47,18%
5.Lanaoue	8	13	21	38,88%	49,26%	44,71%
6.Siman Bambara	32	23	55	55,83%	38,27%	46,84%
7.Siman Bozo	8	10	18	23,38%	30,36%	26,80%
8.Soumatogo	20	18	38	29,96%	26,17%	28,04%
Total commune de Derary	310	264	574	53,15%	45,79%	49,49%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 3: FAKALA						
1.Abdoukarim	5	10	15	8,30%	18,28%	13,05%
2.Bambarawel	6	12	18	11,48%	21,48%	16,65%
3.Baratou	1	0	1	1,52%	0,00%	0,79%
4.Biba	2	2	4	5,99%	6,14%	6,07%
5.Bonguel	49	28	77	91,89%	49,27%	69,90%
6.Dedougou	8	6	14	17,81%	15,65%	16,81%
7.Degou			0	0,00%	0,00%	0,00%
8.Diaba Allaye	32	35	67	93,51%	129,78%	109,50%
9.Diaba Peulh	21	28	49	24,28%	30,54%	27,50%
10.Djongue Bambara			0	0,00%	0,00%	0,00%
11.Djongue Ouro			0	0,00%	0,00%	0,00%
12.Goundaka	31	36	67	58,60%	70,52%	64,45%
13.Guidiowel	33	38	71	34,32%	45,14%	39,37%
14.Kaka			0	0,00%	0,00%	0,00%
15.Kankelena	7	5	12	11,99%	8,83%	10,44%
16.Kombaka	14	20	34	7,29%	10,63%	8,94%
17.Kouffadakadian			0	0,00%	0,00%	0,00%
18.Koulebala dogon			0	0,00%	0,00%	0,00%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Guébala Mossi			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guédaraka	1	0	1	3,13%	0,00%	1,55%
Guésaba	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Guétorobougou			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guémoussa			0	0,00%	0,00%	0,00%
Gué Ouro	86	94	180	69,43%	84,87%	76,72%
Guémoussou			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guéfar	783	793	1576	102,72%	119,50%	110,53%
Guéngalobougou	5	10	15	12,28%	22,67%	17,68%
Guéndiana			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guémbona	88	57	145	44,31%	27,86%	35,96%
Guéndaka	15	7	22	19,47%	9,34%	14,48%
commune de Guéye	1187	1181	2368	45,36%	48,23%	46,75%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 4: FEMAYÉ						
Guébougou			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guéne	6	1	7	5,65%	0,93%	3,28%
Guébougou	58	48	106	31,79%	26,42%	29,11%
Guéra	4	4	8	17,32%	21,19%	19,06%
Guéda	3	2	5	18,56%	12,98%	15,83%
Guémaga Maarka	20	50	70	32,74%	80,11%	56,68%
Guémaga Peulh			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guénti Bambara	2	0	2	8,58%	0,00%	4,17%
Guénti Marka	0	1	1	0,00%	1,49%	0,74%
Guénti Peulh	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Guérebougou	59	44	103	43,50%	35,47%	39,67%
Guélobougou	6	6	12	10,24%	10,25%	10,24%
Guéorta	42	9	51	57,00%	12,70%	35,28%
Guéngaga Baina	51	18	69	130,61%	44,92%	87,21%
Guéngaga Marka	11	8	19	30,64%	25,17%	28,07%
Guéngaga nomouna	19	42	61	59,94%	112,97%	88,56%
Guéngaga Tellela	24	36	60	40,98%	53,24%	47,55%
Guérecorobougou	2	0	2	3,74%	0,00%	2,02%
Guéngoye	0	3	3	0,00%	4,91%	2,46%
Guénya	37	13	50	85,14%	28,24%	55,87%
Guéomi	23	11	34	27,95%	13,16%	20,49%
commune de Guéye	367	296	663	27,83%	22,72%	25,29%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 5: KEWA						
Guéntenga			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guégoni			0	0,00%	0,00%	0,00%
Guéla	101	51	152	72,78%	39,15%	56,49%
Guéakourou	273	203	476	112,78%	83,17%	97,92%
Guélenze	80	44	124	44,78%	25,05%	35,00%
Guéngaga Bambara	36	28	64	100,87%	78,15%	89,49%
Guéngaga Peulh	15	30	45	32,18%	57,26%	45,45%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
8.Meou nantinore	1	0	1	1,50%	0,00%	0,80%
9.Nougounotoye			0	0,00%	0,00%	0,00%
10.Nouh Bozo			0	0,00%	0,00%	0,00%
11.Pora Bozo	32	31	63	36,03%	32,32%	34,10%
12.Pora somono			0	0,00%	0,00%	0,00%
13.Rounde Bana			0	0,00%	0,00%	0,00%
14.Toun	8	5	13	29,77%	20,28%	25,23%
15.Yangha Bozo			0	0,00%	0,00%	0,00%
16.Yangha Peulh			0	0,00%	0,00%	0,00%
Total commune de Kewa	546	392	938	38,88%	28,46%	33,72%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 6: MADIAMA						
1.Bangassi	149	138	287	73,93%	92,80%	81,94%
2.Madiama	461	382	843	188,17%	153,73%	170,82%
3.Poromani	37	20	57	37,03%	24,20%	31,22%
4.Siragourou			0	0,00%	0,00%	0,00%
5.Tatia Nouna	17	6	23	19,01%	7,56%	13,63%
6.Teguenie Doucou			0	0,00%	0,00%	0,00%
7.Tombonka	2	3	5	4,45%	7,60%	5,92%
8.Torocoro	106	53	159	175,32%	92,95%	135,34%
9.Toumadiama	66	45	111	84,06%	58,40%	71,35%
Total commune de Madiama	838	647	1485	94,43%	81,70%	88,43%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Comm.7: NEMA BADENYAKAFO						
1.Bonga	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
2.Bozola	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
3.Debena	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
4.Dieou			0	0,00%	0,00%	0,00%
5.Djirma Konda	1	1	2	0,00%	0,00%	0,00%
6.Dramane daga			0	0,00%	0,00%	0,00%
7.Kandara	39	16	55	15,61%	6,29%	10,91%
8.Kaouna	4	1	5	8,74%	2,47%	5,80%
9.Kossouma	28	27	55	19,33%	17,97%	18,64%
10.Kouina	42	30	72	27,82%	21,39%	24,73%
11.mougna Bambara	130	127	257	32,78%	38,85%	35,52%
12.Mougna peulh	43	24	67	57,53%	34,80%	46,63%
13.Ouoko			0	0,00%	0,00%	0,00%
14.Pana	5	4	9	1,79%	1,48%	1,64%
15.Payamba Bambara	15	20	35	65,55%	98,88%	81,19%
16.Payamba Marka	20	15	35	53,22%	42,32%	47,93%
17.Sabara	2	0	2	3,68%	0,00%	1,90%
18.Samaye	1	0	1	1,12%	0,00%	0,62%
19.Soha	67	26	93	22,94%	9,80%	16,69%
20.Soma	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
21.Sougouba	27	18	45	27,36%	18,65%	23,06%
22.Soungha Peulh	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%

munes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
oungha Marka	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
abato bambara	3	0	3	4,70%	0,00%	2,37%
abato Marka	2	0	2	1,68%	0,00%	0,87%
anda	3	0	3	1,88%	0,00%	0,96%
e	40	8	48	17,92%	3,29%	10,30%
minia	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
ebe	40	30	70	33,49%	25,96%	29,78%
l commune de a Badenyakafo	512	347	859	14,77%	10,53%	12,70%

munes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
mune 8: NIANSANARIE						
co	27	29	56	66,64%	73,08%	69,83%
ke	111	91	202	76,63%	62,82%	69,72%
nta	2	0	2	10,36%	0,00%	5,63%
iabougou	44	39	83	61,28%	50,11%	55,47%
jibougou			0	0,00%	0,00%	0,00%
olla	35	37	72	37,30%	41,31%	39,26%
l commune de sanari	219	196	415	56,27%	50,65%	53,46%

munes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
mune 9: OURO ALI						
Samba			0	0,00%	0,00%	0,00%
matogo			0	0,00%	0,00%	0,00%
ndia			0	0,00%	0,00%	0,00%
oye			0	0,00%	0,00%	0,00%
cola			0	0,00%	0,00%	0,00%
ro n'djikoye			0	0,00%	0,00%	0,00%
nosa	56	113	169	19,46%	41,49%	30,17%
atinti	39	47	86	36,50%	48,03%	42,01%
eraka	19	9	28	16,70%	8,59%	12,81%
ono	10	15	25	15,62%	26,13%	20,59%
l commune de o Ali	124	184	308	14,49%	22,82%	18,53%

munes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
mune 10: PONDORI						
rra	30	22	52	29,59%	22,01%	25,82%
mitogo	148	95	243	62,61%	41,83%	52,43%
ba			0	0,00%	0,00%	0,00%
opassa	40	35	75	35,15%	33,40%	34,31%
na			0	0,00%	0,00%	0,00%
mou			0	0,00%	0,00%	0,00%
l commune de atori	218	152	370	29,38%	21,31%	25,43%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 11: TOGUE MOURRARI						
1.Diaby	8	10	18	14,49%	16,48%	15,53%
2.Gossiri	4	6	10	6,95%	8,77%	7,94%
3.Makame Peulh	18	12	30	41,22%	28,71%	35,10%
4.Makame Rimaibe			0	0,00%	0,00%	0,00%
5.Mountou			0	0,00%	0,00%	0,00%
6.Mourrah	105	102	207	62,83%	59,16%	60,97%
7.N'Gobire	0	5	5	0,00%	5,82%	2,74%
8.Ouodare	10	13	23	18,11%	20,45%	19,36%
9.Samaye	0	5	5	0,00%	7,84%	3,87%
10.Sare Amadou	22	25	47	44,03%	46,35%	45,24%
11.Sogonde			0	0,00%	0,00%	0,00%
12.Tossa			0	0,00%	0,00%	0,00%
13.Wandjere	42	56	98	60,26%	75,12%	67,94%
Total commune de Togue Mourari	209	234	443	26,79%	29,02%	27,92%

Communes et Villages	Effectif-Elèves			TBS%		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Commune 12: DJENNE URBAIN						
1.Balle Seyna			0	0,00%	0,00%	0,00%
2.Diabolo	66	109	175	74,50%	108,61%	92,61%
3.Djenne et (Soala)	1680	1489	3169	125,17%	122,50%	123,90%
4.Gomnikouboye	2	4	6	6,95%	15,05%	10,84%
5.Kamaraga	10	2	12	29,04%	6,22%	18,02%
6.Kera			0	0,00%	0,00%	0,00%
7.Niala	51	51	102	54,35%	53,70%	54,02%
8.Syn	58	49	107	41,92%	39,13%	40,60%
9.Welingara	35	21	56	106,19%	72,68%	90,53%
10.Yentela			0	0,00%	0,00%	0,00%
Total commune de DJENNE	1902	1725	3627	99,90%	97,40%	98,69%

Tableau annexe 3 : Enseignement Fondamental 2 : Taux de transition 6è/7è années, Taux brut et net de scolarisation par commune et par sexe.

N°	COMMUNES	Effectif total fond2. 2004				Effectif 12-14 ans 2004				Taux de transition 6è/7è A				TBS Fond 2.				TNS Fond 2.			
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T		
1	Dandougou Fakala	85	13	98	37	8	45	70,59%	57,14%	67,69%	29,83%	4,71%	17,46%	12,99%	2,90%	2,90%	8,02%	8,02%	8,02%	8,02%	
2	Derani	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
3	Fakala	259	140	399	102	71	173	52,50%	50,46%	51,53%	25,35%	15,28%	20,59%	9,98%	7,75%	8,93%	8,93%	8,93%	8,93%	8,93%	
4	Femaye	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
5	Kewa	39	10	49	12	0	12	85,71%	31,25%	56,67%	7,11%	1,94%	4,61%	2,19%	0,00%	1,13%	1,13%	1,13%	1,13%	1,13%	
6	Madiana	60	36	96	41	27	68	52,94%	61,29%	56,10%	17,32%	12,15%	14,94%	11,83%	9,12%	10,58%	10,58%	10,58%	10,58%	10,58%	
7	Nema Badenya Atafou	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
8	Niansanani	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
9	Ouro Ali	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
10	Pondori	0	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
11	Togué Mourari	20	9	29	6	2	8	61,54%	14,29%	45,00%	6,57%	2,98%	4,78%	1,97%	0,66%	1,32%	1,32%	1,32%	1,32%	1,32%	
12	Djenné	473	269	742	152	80	232	82,48%	51,79%	69,65%	63,63%	40,61%	52,78%	20,45%	12,08%	16,50%	16,50%	16,50%	16,50%	16,50%	
TOTAL CERCLE DJENNE		936	477	1 413	350	186	538	58,65%	44,53%	52,94%	15,79%	8,49%	12,04%	5,72%	3,35%	4,58%	4,58%	4,58%	4,58%	4,58%	

Tableau annexe 4 : Prévisions des données démographiques par commune (Estimations 2004 à 2010)

ANNEE 2004

COMMUNES	Population totale			Population de 6 ans			Population de 6 - 11 ans			Population de 12 - 14 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 Dandougou Fakala	3 982	4 392	8 374	145	154	300	730	739	1 468	285	276	561
2 Derrari	3 182	3 428	6 611	116	121	237	583	577	1 160	228	216	443
3 Fakala	14 273	14 563	28 840	521	512	1 033	2 617	2 449	5 066	1 022	916	1 938
4 Femaye	7 195	7 746	14 941	262	272	535	1 319	1 303	2 621	515	487	1 002
5 Kewa	7 663	8 191	15 854	280	288	568	1 404	1 377	2 782	548	515	1 054
6 Madiana	4 842	4 709	9 551	177	166	342	887	792	1 679	346	296	643
7 Nama Badenyakafo	18 920	19 590	38 511	690	689	1 379	3 468	3 294	6 762	1 354	1 232	2 586
8 Niansanari	2 124	2 301	4 425	77	81	158	389	387	776	152	145	297
9 Ouro Ali	4 669	4 794	9 463	170	169	339	856	806	1 682	334	302	636
10 Pondori	4 048	4 241	8 289	148	149	297	742	713	1 455	290	267	556
11 Togué Mourari	4 257	4 795	9 052	155	169	324	780	806	1 586	305	302	606
12 Djenné	10 389	10 532	20 920	379	370	749	1 904	1 771	3 675	743	662	1 406
Totals cercle de Djenné	85549	89282	174831	3120	3140	6260	15678	15014	30692	6122	5616	11738

ANNEE 2005

COMMUNES	Population totale			Population de 6 ans			Population de 6 - 11 ans			Population de 12 - 14 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 Dandougou Fakala	4091	4512	8603	149	159	308	750	759	1 509	293	284	577
2 Derrari	3 269	3 522	6 792	119	124	243	599	592	1 192	234	222	456
3 Fakala	14 669	14 962	29 631	535	526	1 061	2 688	2 516	5 204	1 050	941	1 991
4 Femaye	7 392	7 958	15 350	270	280	549	1 355	1 338	2 693	529	501	1 030
5 Kewa	7 873	8 415	16 289	287	296	583	1 443	1 415	2 858	563	529	1 093
6 Madiana	4 975	4 838	9 813	181	170	352	912	814	1 725	356	304	660
7 Nema Badenyakafo	19 439	20 127	39 566	709	708	1 417	3 563	3 385	6 947	1 391	1 266	2 657
8 Niansanari	2 182	2 364	4 546	80	83	163	400	398	797	156	149	305
9 Ouro Ali	4 797	4 925	9 722	175	173	348	879	828	1 707	343	310	653
10 Pondori	4 159	4 357	8 516	152	153	305	762	733	1 495	298	274	572
11 Togué Mourari	4 373	4 926	9 300	160	173	333	801	828	1 630	313	310	623
12 Djenné	10 673	10 820	21 494	389	381	770	1 956	1 820	3 776	764	681	1 444
Total cercle de Djenné	87893	91729	179622	3206	3226	6432	16108	15425	31533	6290	5770	12059

ANNEE 2006

Population de 12 - 14 ans

COMMUNES	Population totale			Population de 6 ans			Population de 6 - 11 ans			Population de 12 - 14 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 Dandougou Fakala	4202	4635	8837	153	163	316	770	779	1549	301	292	592
2 Derrai	3 358	3 618	6 976	122	127	250	608	1 224	240	228	468	468
3 Fakala	15 067	15 368	30 435	550	540	1 090	2 761	2 584	5 346	1 078	967	2 045
4 Femaye	7 593	8 174	15 767	277	287	564	1 392	1 375	2 766	543	514	1 058
5 Kewa	8 087	8 644	16 731	295	304	599	1 482	1 454	2 936	579	544	1 122
6 Madiama	5 110	4 970	10 079	186	175	361	936	836	1 772	366	313	678
7 Nema Badenyakafo	19 967	20 674	40 641	728	727	1 455	3 659	3 477	7 136	1 429	1 300	2 729
8 Niansanari	2 241	2 429	4 670	82	85	167	411	408	819	160	153	313
9 Ouro Ali	4 927	5 059	9 986	180	178	358	903	851	1 754	353	318	671
10 Pondori	4 272	4 475	8 747	156	157	313	783	753	1 536	306	281	587
11 Togué Mourari	4 492	5 060	9 552	164	178	342	823	851	1 674	321	318	640
12 Djenné	10 963	11 114	22 077	400	391	791	2 009	1 869	3 878	785	699	1 484
Total cercle de Djenné	90280	94220	184500	3293	3314	6606	16546	15844	32390	6460	5927	12387

ANNEE 2007

Population de 12 - 14 ans

COMMUNES	Population totale			Population de 6 ans			Population de 6 - 11 ans			Population de 12 - 14 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 Dandougou Fakala	4316	4760	9076	157	167	325	791	801	1591	309	299	608
2 Derrai	3 449	3 716	7 165	126	131	256	632	625	1 257	247	234	481
3 Fakala	15 475	15 785	31 260	564	555	1 120	2 836	2 654	5 491	1 107	993	2 100
4 Femaye	7 799	8 396	16 194	284	295	580	1 429	1 412	2 841	558	528	1 086
5 Kewa	8 306	8 878	17 184	303	312	615	1 522	1 493	3 015	594	558	1 153
6 Madiama	5 248	5 104	10 353	191	180	371	962	858	1 820	376	321	697
7 Nema Badenyakafo	20 508	21 234	41 742	748	747	1 495	3 758	3 571	7 329	1 468	1 336	2 803
8 Niansanari	2 302	2 494	4 796	84	88	172	422	419	841	165	157	322
9 Ouro Ali	5 061	5 196	10 257	185	183	367	927	874	1 801	362	327	689
10 Pondori	4 388	4 596	8 984	160	162	322	804	773	1 577	314	289	603
11 Togué Mourari	4 614	5 197	9 811	168	183	351	846	874	1 720	330	327	657
12 Djenné	11 260	11 415	22 676	411	401	812	2 064	1 920	3 983	806	718	1 524
Total cercle de Djenné	92726	96773	189499	3382	3403	6785	16994	16274	33267	6635	6087	12723

ANNEE 2008

COMMUNES	Population totale			Population de 6 ans			Population de 6 - 11 ans			Population de 12 - 14 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 Dandougou Fakala	4433	4889	9322	162	172	334	812	822	1635	317	308	625
2 Demari	3 543	3 817	7 359	129	134	263	649	642	1 291	254	240	494
3 Fakala	15 894	16 212	32 106	580	570	1 150	2 913	2 726	5 639	1 137	1 020	2 157
4 Femaye	8 010	8 623	16 633	292	303	595	1 468	1 450	2 916	573	542	1 116
5 Kewa	8 531	9 118	17 650	311	321	632	1 564	1 533	3 097	610	574	1 184
6 Madiana	5 390	5 242	10 633	197	184	381	988	882	1 869	386	330	716
7 Nema Badenyakafo	21 063	21 809	42 872	768	767	1 535	3 860	3 667	7 528	1 507	1 372	2 879
8 Niansanari	2 364	2 562	4 926	86	90	176	433	431	864	169	161	330
9 Ouro Ali	5 198	5 337	10 535	190	188	377	953	897	1 850	372	336	708
10 Pondori	4 507	4 721	9 228	164	166	330	826	794	1 620	322	297	619
11 Togué Mourari	4 739	5 338	10 077	173	188	361	868	898	1 766	339	336	675
12 Djenné	11 565	11 724	23 289	422	412	834	2 120	1 972	4 091	828	738	1 565
Total cercle de Djenné	95237	99393	194629	3473	3496	6969	17454	16714	34168	6815	6252	13067

ANNEE 2009

COMMUNES	Population totale			Population de 6 ans			Population de 6 - 11 ans			Population de 12 - 14 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 Dandougou Fakala	4553	5022	9575	166	177	343	834	845	1679	326	316	642
2 Demari	3 639	3 921	7 560	133	138	271	667	659	1 326	260	247	507
3 Fakala	16 327	16 653	32 980	595	586	1 181	2 992	2 800	5 793	1 168	1 048	2 216
4 Femaye	8 228	8 858	17 085	300	312	612	1 508	1 490	2 997	589	557	1 146
5 Kewa	8 763	9 366	18 130	320	329	649	1 606	1 575	3 181	627	589	1 216
6 Madiana	5 537	5 385	10 922	202	189	391	1 015	906	1 920	396	339	735
7 Nema Badenyakafo	21 636	22 402	44 038	789	788	1 577	3 965	3 767	7 732	1 548	1 409	2 957
8 Niansanari	2 429	2 632	5 060	89	93	181	445	443	888	174	166	339
9 Ouro Ali	5 339	5 482	10 821	195	193	388	979	922	1 900	382	345	727
10 Pondori	4 629	4 849	9 479	169	171	339	848	815	1 864	331	305	636
11 Togué Mourari	4 868	5 483	10 351	178	193	370	892	922	1 814	348	345	693
12 Djenné	11 880	12 043	23 923	433	424	857	2 177	2 025	4 202	850	758	1 608
Total cercle de Djenné	97827	102096	199923	3568	3591	7159	17929	17169	35097	7000	6422	13423

COMMUNES	Population totale			Population de 6 ans			Population de 6 - 11 ans			Population de 12 - 14 ans		
	Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
1 Dandougou Fakala	4678	5159	9837	171	181	352	857	868	1725	335	325	659
2 Derrari	3 738	4 028	7 766	136	142	278	685	677	1 362	268	253	521
3 Fakala	16 773	17 108	33 881	612	602	1 213	3 074	2 877	5 951	1 200	1 076	2 276
4 Femaye	8 452	9 100	17 552	308	320	628	1 549	1 530	3 079	605	572	1 177
5 Kewa	9 003	9 622	18 625	328	338	667	1 650	1 618	3 268	644	605	1 249
6 Madjama	5 688	5 532	11 220	207	195	402	1 042	930	1 973	407	348	755
7 Nema Badenyakafo	22 227	23 014	45 241	811	809	1 620	4 073	3 870	7 944	1 591	1 448	3 038
8 Niansanari	2 495	2 704	5 198	91	95	186	457	455	912	179	170	349
9 Ouro Ali	5 485	5 632	11 117	200	198	398	1 005	947	1 952	393	354	747
10 Pondori	4 756	4 982	9 737	173	175	349	872	838	1 709	340	313	654
11 Togué Mourari	5 001	5 633	10 634	182	198	380	916	947	1 864	358	354	712
12 Djenné	12 204	12 372	24 577	445	435	880	2 237	2 081	4 317	873	778	1 652
Total cercle de Djenné	100500	104866	205385	3665	3689	7354	18418	17638	36056	7192	6598	13789

Calcul des Coûts d'Investissements

Coût construction d'1 salle de classe

5 040 000

Coût équipement d'1 salle de classe

1 520 000

Pour une école de 3 salles de classe

Investissement complémentaire

5 001 000

Communes	Salles et Coût	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010	TOTAL
1. DANDOUGOU FAKALA	Salles	-18	3	2	2	0		9
	Coût							74 043 000
2. DERRARI	Salles	-24	3	2	1	1		8
	Coût							65 816 000
3. FAKALA	Salles	14	10	10	9	7	4	54
	Coût							444 258 000
4. FEMAYE	Salles	5	6	6	5	5	5	32
	Coût							263 264 000
5. KEWA	Salles	-4	6	5	5	5	5	26
	Coût							213 902 000
6. MADIAMA	Salles	-3	3	1	1	0	0	5
	Coût							41 135 000
7. NEMA BADENYAKAFO	Salles	5	16	17	17	17	15	87
	Coût							715 749 000
8. NIANSANARI	Salles	-3	2	1	2	0	1	6
	Coût							49 362 000
9. OURO ALI	Salles	-3	4	4	4	2	3	17
	Coût							139 859 000
10. PONDORI	Salles	-2	4	4	3	3	2	16
	Coût							131 632 000
11. TOGUE MOURARI	Salles	-6	4	4	3	3	2	16
	Coût							576 000
12. DIENNE URBAIN	Salles	-11	3	2	2	1	1	9
	Coût							74 043 000
ENSEMBLE DU CERCLE	Salles	24	64	58	54	46	39	286
	Coût							2 344 695 000

NB : Le coût de l'investissement complémentaire :

Pour la construction d'une école de 3 classes

1/ Construction d'1 bureau-magasin

2/ Équipement d'1 bureau-magasin

3/ Construction de 2 blocs de 3 latrines

4/ Divers pour (3, 6 ou 9 classes)

345 000

2 400 000

576 000

3

1 680 000

complémentaire

Nbre Total de classes X 5 001 000

5 001 000

4 907 088

4 757 616

900 000

Communes	Fonct. Maîtres	2004/05	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/2010	TOTAL
1. DANDOUGOU FAKALA	Maîtres	3	3	3	2	3	0	14
	Coût	2 378 808	2 378 808	2 378 808	1 585 872	2 378 808	0	11 101 104
2. DERRARI	Maîtres	3	3	3	2	1	1	13
	Coût	2 378 808	2 378 808	2 378 808	1 585 872	2 378 808	0	10 308 168
3. FAKALA	Maîtres	11	11	11	10	8	5	56
	Coût	8 722 296	8 722 296	8 722 296	7 929 360	6 343 488	3 964 680	44 404 416
4. FEMAYE	Maîtres	6	6	6	6	6	5	35
	Coût	4 757 616	4 757 616	4 757 616	4 757 616	4 757 616	3 964 680	27 752 760
5. KEWA	Maîtres	7	7	6	5	6	5	36
	Coût	5 550 552	5 550 552	4 757 616	3 964 680	4 757 616	3 964 680	28 545 696
6. MADJAMA	Maîtres	3	3	2	1	1	0	10
	Coût	2 378 808	2 378 808	1 585 872	792 936	792 936	0	7 929 360
7. NEPA BADENYAKAO	Maîtres	17	17	18	18	18	16	104
	Coût	13 479 912	13 479 912	14 272 848	14 272 848	14 272 848	12 686 976	82 465 344
8. NIANSANARI	Maîtres	2	2	1	2	0	1	8
	Coût	1 585 872	1 585 872	792 936	1 585 872	0	792 936	6 343 488
9. OURO ALI	Maîtres	4	5	5	4	3	4	25
	Coût	3 171 744	3 964 680	3 964 680	3 171 744	2 378 808	3 171 744	19 823 400
10. PONDORI	Maîtres	4	4	4	3	3	2	20
	Coût	3 171 744	3 171 744	3 171 744	2 378 808	2 378 808	1 585 872	15 858 720
11. TOGUE MOURRARI	Maîtres	4	4	4	4	3	3	22
	Coût	3 171 744	3 171 744	3 171 744	3 171 744	2 378 808	2 378 808	17 444 592
12. DJENNE URBAIN	Maîtres	4	4	3	3	2	2	18
	Coût	3 271 392	3 271 392	2 453 544	2 453 544	1 635 696	1 635 696	14 721 264
ENSEMBLE DU CERCLE	Maîtres	68	69	66	60	54	44	361
	Coût	54 019 296	54 812 232	52 408 512	47 650 896	42 868 368	34 939 008	286 698 312